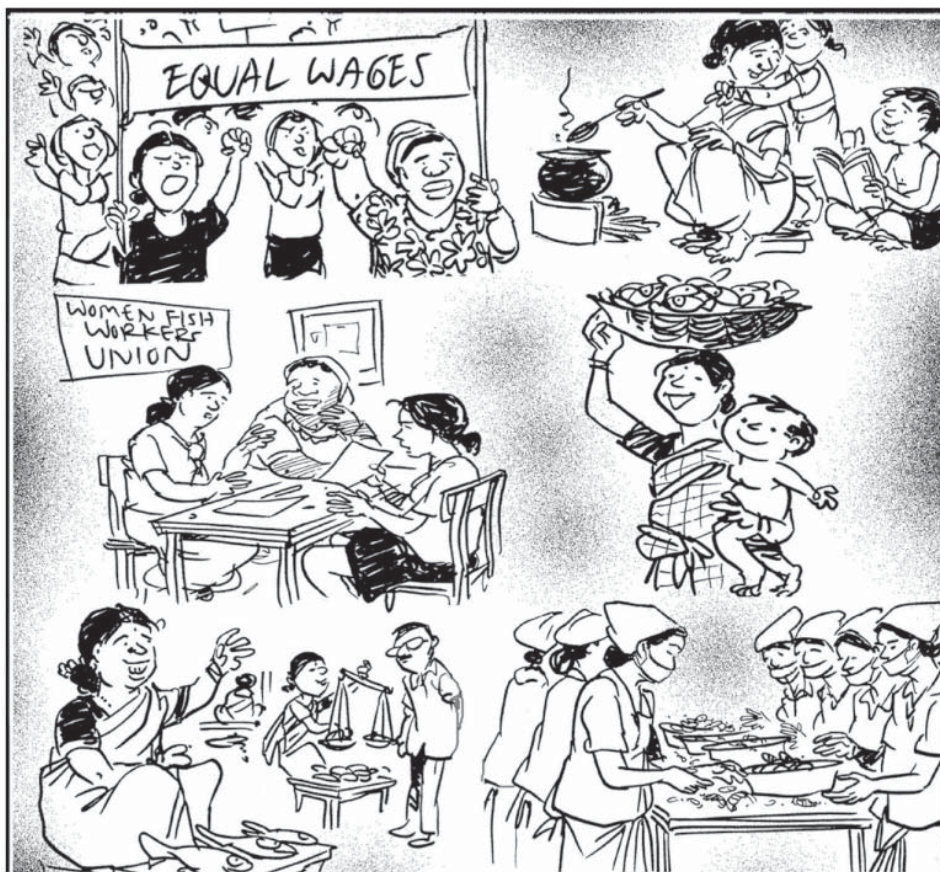


Agenda Sexes

Sélection d'articles publiés dans la revue SAMUDRA
Série d'articles repris de la revue SAMUDRA (Seulement en anglais)



Dossier SAMUDRA

Agenda Sexes

Sélection d'articles publiés dans la revue *SAMUDRA*
Série d'articles repris de la revue *SAMUDRA* (Seulement en anglais)



Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche

www.icsf.net

Agenda Sexes

Sélection d'articles publiés dans la revue SAMUDRA
Série d'articles repris de la revue Samudra (Seulement en anglais)

Dossier SAMUDRA**publié par**

Collectif international d'appui à la pêche artisanale
27 College Road, Chennai 600 006, Inde
tél: +91 44 2827 5303
fax: +91 44 2825 4457
courriel: icsf@icsf.net
www.icsf.net

Juillet 2004

préparé par

KG Kumar

traduction

Gildas Le Bihan

mise en page

Satish Babu

dessin de couverture

Sandesh (sandeshcartoonist@gmail.com)

imprimé par

L.S. Graphic Prints
Chennai 600 002, Inde

Copyright © ICSF 2004

Tous droits réservés. Toute partie peut être librement reproduite et diffusée à condition de mentionner la source. Utilisation commerciale interdite sans autorisation préalable. L'ICSF souhaiterait recevoir un exemplaire des publications qui feront usage de ce document.

Les opinions exprimées dans les articles publiés sont celles des auteurs. Elles ne représentent pas nécessairement la position officielle de l'ICSF.

Sommaire

1. Pas seulement «femmes au foyer» !.....	1
2. Le calvaire des femmes.....	4
3. C'est la vie qui compte, avant la pêche	10
4. Les femmes doivent retrouver leur place.....	14
5. Face aux obstacles.....	20
6. Accents différents, problèmes identiques	28
7. Le filet percé des statistiques.....	31
8. Les amarres sont lâchées	36
9. Des victimes innocentes	42
10. La bataille de Tranquebar	46
11. Les femmes aussi prennent du poisson	52
12. L'insécurité multiforme.....	55
13. Comme derrière un voile	58
14. Défendre son territoire.....	62
15. Nouvelles des îles.....	64
16. Droit de cité pour le secteur artisanal.....	69
17. Tisser le réseau des femmes.....	73
18. Faut-il changer les serrures ?	76
19. Partenaires en toute confiance.....	83

Pas seulement «femmes au foyer» !

Sereana Saukalou et Milika Naqasima

Pour les femmes des Fidji, la pêche est une activité importante bien que parfois négligée

Pour les femmes des Fidji comme pour leurs sœurs dans le reste du monde, s'occuper de la maison et des enfants n'est qu'une des nombreuses responsabilités. Leurs vies professionnelles sont consacrées traditionnellement aux travaux d'artisanat, au développement communautaire et plus particulièrement à la pêche.

Les Fidji possèdent un littoral d'un peu plus de 5 000 km, et en 1991 la production totale de la pêche a atteint 33 000 tonnes. Il y a trois sous-secteurs : pêche de subsistance, artisanale et industrielle.

Les Fidji sont encore un importateur net de produits de la pêche. En 1991 par exemple, malgré des exportations s'élevant à 8 320 tonnes, les importations brutes ont atteint environ 13 050 tonnes, principalement du maquereau et du pilchard destinés à la consommation locale et de l'albacore pour la transformation à la PAFCO (Pacific Fishing Company).

Tandis que la pêche est classée en artisanale, pêche de subsistance et pêche industrielle, les pêcheurs eux-mêmes sont classés en artisans, semi-commerciaux et commerciaux et industriels.

Les femmes du district de Ra de la région ouest des Fidji sont typiques de ces îles. Ici la pêche constitue la deuxième source de revenus après l'industrie de la transformation de la canne à sucre. Ce district possède sa propre raffinerie de sucre et fournit à tout le pays. Les villages de pêcheurs se trouvent à proximité l'un de l'autre ; mais les ressources, les saisons de pêche et les engins

de capture diffèrent même s'ils ne sont séparés que par 2 km.

La Direction des pêches du gouvernement des Fidji délivre les licences de pêche et les permis de vente, ceci pour contrôler uniquement la pêche commerciale. Ni permis ni licences ne sont nécessaires pour la pêche destinée à la consommation locale.

Il paraît que cette administration est la mieux gérée de tout le Pacifique-Sud. Selon son directeur, la Direction des pêches est la troisième source de revenus du Gouvernement, après les Douanes et la Direction des impôts. Ce service se veut autosuffisant et refuse de dépendre des agences d'assistance extérieures. Autant que possible, il décourage les subventions, favorisant plutôt les entreprises individuelles.

Les licences pour la pêche commerciale ne sont délivrées qu'aux femmes qui possèdent un moteur hors-bord et du matériel de pêche adéquat. La plupart des femmes de Ra ont des permis. Seulement quelques-unes possèdent les licences de pêche.

Au nord de Yeti Levu, à Rakiraki, un grand nombre de femmes s'intéressent activement à la pêche, particulièrement à la récolte de troques en plongée. La Soqosoqo Vakarama, une association de femmes pilotée par le Ministère des femmes et de la culture organise plusieurs programmes pratiques pour ces femmes-pêcheurs.

Deux types de bateaux

A Rakiraki, les femmes pêchent presque tous les jours et utilisent deux types de bateaux de

La Direction des pêches se veut autosuffisante et refuse la dépendance vis-à-vis des agences d'assistance extérieures. Autant que possible, elle décourage les subventions, favorisant plutôt les entreprises individuelles.

Cet article est basé sur les témoignages de Sereana Saukalou et Milika Naqasima des Fidji et sur des données recueillies par la mission Pacifique Sud de l'ICSF (SAMUDRA) Revue n° 8, novembre 1993

• 28 pieds et de 16 pieds de long, avec moteur
• in-bord ou hors-bord. Les premiers peuvent
• transporter 10 ou 12 femmes, les plus petits
• 6 ou 8. Avec un moteur hors-bord de 24 CV,
• le bateau prend presque une heure pour
• parvenir à la zone de pêche, très souvent à
• l'extérieur du récif corallien.

• Ces femmes sont apparentées soit aux
• propriétaires du récif, soit au chef. La plongée
• se fait la nuit du 21h 30 à 3h 00 du matin.
• Une nuit de plongée rapporte environ 300
• dollars des Fiji. La pêche a lieu tous les jours
• sauf le samedi tandis que la plongée est
• pratiquée un jour sur deux. La participation
• des femmes aux activités liées à la pêche
• inclut également la fabrication des filets en
• nylon, des pièges et le fumage du poisson.

• Chaque semaine, les femmes payent
• l'équivalent de deux jours de capture à
• l'organisation du village. Elles retiennent
• l'équivalent d'une journée de prise pour
• l'éducation et le développement du village à
• travers des activités comme le système
• sanitaire, la construction de jetées et les sal-
• les communautaires. Elles ont de 19 à 50 ans
• et la plupart de celles qui plongent sont d'âge
• mûr.

• Les femmes et les hommes pêchent parfois
• ensemble, mais le plus souvent ils pêchent
• séparément. Les samedis, ils ne vont à la
• pêche que pour les besoins de la famille. Les
• risques du métier incluent la surdit  et les
• douleurs aux articulations :

• D'apr s Sereana Saukalou, la coordinatrice
• de l'Association des femmes de Rakiraki, la
• pêche est un travail plus facile que la collecte
• de bois de chauffage ou le jardinage.

• Il est plus p nible de porter une corbeille de
• racines alimentaires que de plonger à la
• recherche de poissons et les ramener sur le
• bateau, dit-elle. Pour le nettoyage des pois-
• sons, les autres membres de la famille les ai-
• dent, contrairement au travail de nettoyage
• et de pr paration des racines alimentaires.

• Les femmes-p cheurs de Ra conservent la
• production soit en fumant le poisson, soit en

le s chant au soleil. On peut aussi le bouillir
dans l'eau de mer du large ou, si on veut le
pr server une nuit seulement, le frire. Les
cong lateurs ne sont utiles que dans les zones
poss dant l' lectricit .

Les femmes-p cheurs vendent leurs captures
aux interm diaires des petites villes et des
villages qui, à leur tour, revendent dans
d'autres grandes et petites villes.

Il y a aussi les commerçants exportateurs
qui ach tent poissons, coquillages, perles et
langoustes pour les march s internationaux
des Etats-Unis, d'Australie, de Cor e, du
Japon et de Chine.

Les femmes-p cheurs de Ra respectent les
droits territoriaux traditionnels et font
particulièrement attention à ne pas perturber
les zones et les saisons de pêche des autres.

Les croyances coutumi res les aident à
s'imposer une discipline librement consentie.
Elles consid rent que la mer est capable de
punir les contrevenants sous forme d'une
pique de raie ou de poisson venimeux, ou
m me d'une disparition totale des captures.

Le Minist re des femmes des Fidji a un
programme de d veloppement social et
 conomique pour les femmes. Ce
programme s'articule autour d'ateliers et de
diverses formations.

Sur le front social, il inclut les probl mes
d' cologie, les services de repas à l' cole,
l'hygi ne et la r alisation d'objectifs
personnels. Sur le front  conomique, il traite
des questions de base concernant le
commerce et le financement : comment
 tablir un budget, estimer un prix de revient,
fixer des prix de vente et tenir la comptabilit .

N anmoins, d'apr s Saukalou, la pêche est
g n ralement consid r e comme une activit 
r serv e aux hommes, m me si les femmes
y participent. Quand les femmes se marient
hors de leur r gion et que les coutumes de
ce village n'admettent pas cette activit  pour
les femmes, elles refusent alors d'y participer.
La femme ne peut p cher que si son mari

possède des droits, et cela seulement s'il est vivant. Une veuve sans fils n'a pas le droit de pêcher. En général les femmes ont une position secondaire dans la société des Fidji, remarque Saukalou.

Le Ministère des femmes cherche à souligner l'importance du savoir-faire des femmes et de leur façon de vivre. En même temps, il cherche à améliorer leur situation économique. On envisage de créer, au sein de la Direction des pêches, un Comité de gestion où chaque sous-secteur conserverait une certaine autonomie.

A propos de la situation des femmes des Fidji, Saukalou dit ceci : «Je pense que la pêche est un domaine qu'elles comprennent bien et auquel elles sont bien adaptées. Surtout, c'est une obligation traditionnelle dans leur communauté.»

Ce sentiment a été répété par Milika Naqasima, coordinatrice du Conseil d'administration du Réseau «Femmes et Pêche» dont le siège se trouve aux Fidji.

«Comme fournisseurs réguliers de nourriture dans des communautés vivant en semi-autarcie, les femmes sont en mesure de tenir un rôle central en tant que gestionnaires des ressources de la pêche», fait-elle remarquer.

«Mais, avertit Naqasima, si l'on continue à déconsidérer les activités de pêche des femmes et plus général la pêche de subsistance, cela pourrait avoir des conséquences fâcheuses en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la santé et la survie même des communautés des îles du Pacifique.» ■



Le calvaire des femmes

Vicky Silk

Le raclage des fonds a ravagé les pêcheries de Terre-Neuve et déstabilisé la vie de la plupart des femmes du pays

Un des avantages supposés de cette technique était la possibilité de travailler toute l'année. On pouvait ainsi avoir accès à des stocks relativement inexploités et réaliser des profits importants, pour les actionnaires des armements.

La technique du chalutage a d'abord été introduite sur la côte est du Canada vers la fin des années 1890. A l'époque, elle a été mal reçue par les pêcheurs qui estimaient qu'elle allait détruire les stocks. La Commission royale de 1928 a décrit des chalutiers à panneaux avec des ouvertures de 100 pieds de large, capables de capturer 130 000 à 250 000 livres de poissons !

La Commission a alors prédit que les chalutiers détruiraient le frai de cabillaud et d'aiglefin, détruiraient les fonds nourriciers, prendraient de grands quantités de poissons immatures et invendables, encombreraient le marché, et les pêcheurs côtiers ne pourraient plus vendre leur production.

Le fait que nos aïeux aient prédit le résultat possible du chalutage il y a soixante-dix ans rend encore plus tragique la crise actuelle. Les pêcheurs ont vivement protesté contre l'introduction de cette technique qui allait vraisemblablement porter préjudice à la pêche côtière. Néanmoins, après la seconde guerre mondiale, la pêche littorale aux filets calés fut doublée d'une flotte industrielle mobile.

La technologie du chalut de fond a été élaborée pour développer une mobilité en eau profonde. Un des avantages supposés de ce type d'outil était la possibilité de travailler toute l'année. On pouvait ainsi avoir accès à des stocks relativement inexploités et réaliser des profits importants pour les actionnaires des armements.

Les chalutiers latéraux ont été couramment utilisés jusqu'à la fin des années 50. Puis ils ont été remplacés par des chalutiers pêche

arrière, vite considérés comme supérieurs. Dans les chalutiers latéraux, le train de pêche est viré par le côté, dans les chalutiers pêche arrière à partir du pont arrière.

Le changement de l'un à l'autre s'est accompagné d'une augmentation incroyable du volume des prises et du tonnage des navires. Les chalutiers latéraux des années 50 faisaient de 300 à 500 Tjb alors que les nouveaux navires font de 2 500 à 4 000 Tjb.

Les chalutiers modernes sont des grands navires, généralement de 120-160 pieds de long, avec une capacité de stockage d'environ 300 000 livres de poissons. Ils emploient une quinzaine d'hommes qui partent pour des marées de 8 à 25 jours. Pendant les années fastes, au milieu des années 80, les navires de la «Fishery Products International» (FPI) arrivaient quelquefois avec 400 000 livres de poissons à bord. C'était avant que certains règlements de conditionnement et de congélation n'aient réduit la capacité de charge. Les chalutiers appartiennent principalement à des sociétés comme FPI et National Sea, bien qu'il y en ait d'autres de moins de 65 pieds appartenant à de plus petites sociétés.

La technologie de pêche est soit le chalutage à panneaux divergeants ou la drague. Dans les deux cas, les engins de grosse taille sont attelés aux navires par des cables (ou funes). Les panneaux divergeants peuvent peser jusqu'à 5 tonnes chacun et ils maintiennent ouverte la gueule du chalut.

Canaliser les poissons

Les panneaux sont trainés sur le fond, ouvrant la voie et canalisant les poissons vers

Cet article a été écrit par Vicky Silk, du Canadian Oceans Caucus (SAMUDRA Revue n° 9, Février 1994)

la poche du chalut. Une fois qu'un banc de poissons est situé entre les panneaux, une évasion est peu probable. Ce type d'engin est peu sélectif, à la fois quant à la taille des captures et aux espèces. Il perturbe également le fond de la mer.

Aux yeux des propriétaires, il est considéré comme étant performant économiquement car il permet une capture de gros volumes de poissons dans une période relativement courte, avec donc un pourcentage de bénéfiques plus important.

Un exemple de cette approche est le chalutage hivernal de la morue nordique sur les quatre principales frayères de ce stock. Au moment du frai, les poissons se massent par milliers. C'est une occasion idéale pour pêcher à moindre coût et sans effort.

Le chalutage dispose d'un grand choix de matériel moderne pour localiser le poisson : sonar, sondeurs de filets sans câble, Loran et enregistreurs automatiques de parcours.

Les capitaines de chalutier ont accès à l'information scientifique sur la température de l'eau, les zones de frayage, le comportement des poissons. Cela contribue à une pêcherie hautement intensive. C'est pourquoi ces technologies modernes de chalutage ont été surnommées «la pêche électronique».

Il est intéressant de considérer le caractère rapace du chalutage. Si l'on considère ceux qui conçoivent, construisent, exploitent ces navires, on remarque que c'est une filière technologique exclusivement masculine. C'est conçu et construit par des hommes pour des hommes ! A Terre-Neuve, cette activité est 100 pour 100 masculine.

La pêche au chalut de fond s'attaque à une ressource naturelle avec très peu de sensibilité et de sélectivité. Son principal objectif est de prendre sa proie aussi rapidement et brutalement que possible.

Il existe un parallèle entre cette approche «masculine» et la manière dont beaucoup

d'hommes de notre société patriarcale considèrent les femmes, les enfants et les ressources naturelles.

Il n'est donc pas étonnant de noter que lors d'une longue discussion sur le chalutage arrière, 14 hommes aient eu une discussion franche sur la technologie, mais ils n'ont pas, même une seule fois, parlé des questions de protection de la ressource, de surexploitation ou de l'impact social du nouvel engin.

Le chalutage de fond aujourd'hui ne connaît plus l'incertitude ni le hasard : si les poissons sont là, ils seront trouvés. Comme le dit un observateur, nous avons maintenant la capacité technologique de dépister le dernier poisson qui nage dans l'océan.

L'effet de cette méthode de pêche n'est pas uniquement ressenti par les espèces ciblées mais également par les sous-espèces et le milieu benthique.

Le tableau ci-dessus donne quelques informations comparatives sur un chalutier moderne et sur la technologie traditionnelle des ligneurs de Terre-Neuve.

Le problème du chalutage de fond a été abordé par Jim Beckett, membre du Comité consultatif des sciences de la pêche du Canada-Atlantique. Pour lui, le chalutage de fond peut détruire les juvéniles des espèces cibles. Il réduit aussi le taux de survie des oeufs en les détachant et les abimant. Une fois détachés, les oeufs sont mangés par divers prédateurs.

Beckett pense que l'interdiction de toute activité de pêche dans des régions clés, ou au moins la restructuration de la pêche autour de lignes ou de filets maillants de surface, combinée avec des temps de fermeture, pourrait réduire le problème de la surexploitation, surtout dans les zones des frayères. Pour donner une idée du potentiel destructeur de ce type d'engin, Dr Leslie Harris décrit un chalut pélagique dont l'ouverture pourrait laisser passer 16 jumbos-jets volant en formation de 4 par 4. A ce jour, grâce au chalut, 17 des 20 espèces de

• poissons de fond de Terre-Neuve ont une
• biomasse en dessous de la normale, une
• dizaine ayant la plus petite biomasse jamais
• enregistrée. Et on ne sait toujours pas si les
• stocks de la morue nordique seront jamais
• capables de se reconstituer.

• **Les prises secondaires indésirables**

• Le seul problème de la pêche au chalut de
• fond actuellement reconnu ouvertement par
• les armateurs, les officiels du gouvernement
• et les scientifiques, c'est celui des prises
• secondaires indésirables et des poissons
• immatures.

• Par prises secondaires, on entend tout ce qui
• est vivant et qui est capturé et détruit dans le
• processus de chalutage d'un espèce-cible.

• Puisque les chaluts ramassent des milliers de
• livres de poissons à la fois et qu'ils subissent
• des pressions très fortes lorsqu'ils sont
• remontés à bord, rien ne survit.

• Deux techniques sont fréquemment utilisées
• par les armements pour essayer de respecter
• les très rares règlements gouvernementaux
• qui existent, à savoir : le triage en mer (high
• grading) et l'utilisation de «chaussettes» à
• mailles plus petites placées au cul du chalut.

• Le triage en mer permet de se débarrasser
• illégalement des poissons immatures et sans
• valeur commerciale mais qui devraient être
• comptabilisés dans le quota du navire.

• Alors que le principe d'une surveillance en
• continu des prises des chalutiers avait été
• admis par les pêcheurs côtiers comme un
• moyen de réduire les pratiques illégales, ce
• n'est qu'en 1991 que cette surveillance a été
• réellement mise en place, juste quelques mois
• avant que le moratoire ne soit déclaré. Il est
• évident que, pour les chaluts de fond, le
• potentiel de destruction totale des
• écosystèmes est pratiquement illimité.

• Pour s'en convaincre, il suffit de voir
• comment le processus est stimulé par la
• capacité de capture des chalutiers, les
• technologies sophistiquées de détection à

distance du poisson et la soif de profits des
armements.

Il existe une réticence manifeste de la part
des scientifiques à s'imposer la «prudence». Cela
semble paradoxal puisque la science prêche
l'importance de la préservation de la ressource
et l'équilibre à l'intérieur des écosystèmes.

Autre anomalie frappante de l'approche de
la science, c'est l'évaluation des stocks dans
les années récentes, basée sur les prises des
flottilles de chalutiers et de deux études
annuelles de la DFO.

Au lieu de juger de la santé d'un stock en
prenant en compte les flux naturels
migratoires, on s'est basé tout simplement sur
les débarquements.

Alors que les technologies de détection et de
capture sont tellement sophistiquées, il
n'existe aucune donnée fiable sur ce qui est
réellement disponible, en matière
d'abondance de la ressource.

Les performances technologiques accrues au
niveau des captures, combinées à une science
défectueuse et une mauvaise gestion
choquante ont eu un impact particulièrement
négatif sur les femmes travailleuses de la
pêche dans le Terre-Neuve rural.

Avec la fin de la pêche à la morue du Nord,
elles ont perdu l'accès aux activités
économiques. Les politiques de régulation et
le moratoire les ont également affectées
sérieusement.

L'impact sur les femmes

Pour apprécier l'impact de l'introduction du
chalut de fond sur les femmes, il faut jeter un
coup d'oeil sur leur situation actuelle. Elles
contribuent au bien-être du ménage, soit
directement en tant que salariées, soit
indirectement par leur travail domestique.

On pourrait même affirmer que les foyers et
les communautés des femmes ont été amenés
de force à la table des négociations par les

Tableau Comparatif

	Dragueur	Ligneur côtier
BATEAU:	"Atlantic Vigour" Société Anonyme, Coque d'acier de 30 m, Coût : 2 millions \$ Can	côtier pêcheur propriétaire coque polyester 7 m, 20-22 000 \$ Can
EQUIPAGE:	32 hommes, non syndiqués, recrutés par agence (Nova service) qui prélève un % sur les salaires	1-2, hommes et/ou femme syndiqués
VENTES:	surtout à réseau associé	à une coopérative
CAPTURES:	Clams	cabillaud
ENGIN DE CAPTURE:	Pêche mobile non sélective, au large, toute l'année	palangre, secteur côtier, selon saisons et migrations
PRODUCTION :	peut parfois perdre toute une marée à cause de la qualité médiocre des clams, en moyenne 250 000 à 330 000 livres pour 20-25 jours de mer	on sait le matin s'il y a un marché pour les prises du jour, en moyenne 1 800 à 500 livres de cabillaud par marée d'un jour
CARBURANT:	consommation moyenne: 375 000 litres pour une marée de 20-25 jours 1,36 litre de fuel pour 1livre de clam	20 litres carburant/jour, 1 litre pour 124 livres de poisson

syndicats exclusivement masculins, par le gouvernement et par les choix politiques des armements industriels. La réintroduction de la technologie du chalut de fond dans les années 50, qui a coïncidé avec la modernisation de Terre-Neuve, a vu les femmes privées de leur occupation traditionnelle dans la filière pêche.

Les femmes se sont investies énormément dans la pêche : leurs boulots, leurs foyers et globalement leur monde dépendent de la bonne santé de la pêche.

Les usines de poissons dans les communautés rurales de pêche sont presque toujours les plus gros employeurs et ce sont surtout des femmes qu'elles emploient. Le déclin régulier des captures a entraîné un déclin de l'emploi dans les usines de poissons. Pour avoir une idée de ce qu'était la participation des femmes, on peut considérer une enquête réalisée entre 1891 et 1921 sur l'île de Fogo. Cette étude montre que les femmes qui travaillaient le poisson à l'époque représentaient 40,5% à 43,4% de la main-d'oeuvre.

Il faut savoir aussi que, dans les années 50, les caseyeurs de Seldom, sur l'île de Fogo, devaient envoyer leurs prises vers d'autres ports pour être travaillées à la pièce, tout simplement par manque de main-d'oeuvre féminine à Seldom. La prise de conscience de l'impact désastreux de la surpêche sur l'élimination des femmes a été révélé en 1991 quand une enquête du gouvernement a découvert que 2 850 transformatrices dans les usines n'auraient pas le droit à l'assurance chômage à cause de l'insuffisance des débarquements.

Dans 6 des 8 districts où 20% ou plus de travailleurs ne pouvaient pas être admis au chômage, plus de la moitié étaient des femmes.

Les enjeux politiques apparaissent lorsqu'on s'aperçoit que les officiels du gouvernement étaient conscients de l'imminence de la catastrophe et que, malgré tout, ils ont choisi de fermer les yeux sur beaucoup de questions cruciales.

Beaucoup d'employées d'usine qui ont une longue expérience du travail de la morue ne sont pas actuellement admises au chômage à cause des directives restrictives qui ne tiennent aucun compte du déclin des captures de morue dans le passé.

Cette diminution a eu pour conséquence la réduction des semaines de travail pour des milliers des gens chaque été. En rédigeant les directives pour le Programme d'Ajustement et de Redressement de la Morue Nordique (NCARP en anglais), le Gouvernement Fédéral n'a pas pris en compte un fait crucial. C'est que les travailleurs dans les usines ont eu de plus en plus de difficulté à obtenir l'assurance-chômage.

Alors que les pêcheurs ont toujours pu bénéficier de la protection contre le chômage, soit en trafiquant la moyenne générale de leurs gains, soit en transférant certaines prises sur le compte d'autres pêcheurs, les travailleurs dans les usines n'ont jamais eu cette possibilité.

Pertes de salaire

Ils ont perdu d'innombrables semaines de salaire parce qu'ils n'avaient pas assez d'heures de travail enregistrées au cours de ces semaines.

Les femmes sont les plus mal indemnisées, puisqu'elles ont perdu le plus d'heures de travail et qu'elles perçoivent les plus bas salaires. Le bénéfice moyen du programme gouvernemental d'ajustement est de 254 \$ canadiens par semaine pour les transformatrices alors que les hommes du même secteur perçoivent 299 \$.

Les mamans seules devront avoir recours à l'assistance publique pour compléter leurs allocation NCARP. Une femme avec 5 enfants et sans soutien financier de son conjoint reçoit des allocations NCARP valant seulement 900 \$ canadiens par mois.

Il n'y a aucune reconnaissance de la contribution des femmes qui forment «l'équipage à terre», ni de la quantité de travail incontestable qu'elles fournissent dans les ménages de pêcheurs. Imaginer des salaires pour le travail au foyer et pour des activités reproductives reste une utopie et n'effleure même pas les pensées des décideurs politiques.

Bien qu'il existe maintenant des lois reconnaissant le travail des femmes au foyer par une compensation financière lors des conventions de divorce, la reconnaissance semble bien s'arrêter là. Il semble que lorsque les besoins de l'homme dans la famille sont satisfaits, tous les autres besoins sont comblés. Les questions du ménage ne sont pas réglées pour autant, ni celles plus générales concernant la survie du groupe social.

Plusieurs villes à industrie unique dépendent de la pêche pour leur emploi. La fermeture des usines va amener des pertes considérables pour ces communautés et pour leurs habitants. Alors que les captures peuvent être déplacées par camion quotidiennement dans

la province, la main-d'oeuvre elle n'est pas aussi mobile.

Traditionnellement, les hommes peuvent se déplacer pour travailler, leurs connaissances sont transférables et ils n'ont pas à s'occuper des tâches ménagères et de tenir la maison.

Par contre, les femmes s'occupent des enfants, de la famille au sens large, du logis. Beaucoup de femmes sont seules, et elles doivent souvent compter sur leur famille et sur des relations pour s'occuper occasionnellement des enfants.

Après avoir perdu leurs usines de transformation du poisson et donc leur base économique, plusieurs petites communautés côtières vont se trouver confrontées à une obligation de délocalisation que l'on peut qualifier de «forcée», pour des raisons économiques. Il est à craindre que les femmes ont le plus à perdre dans ce processus. ■



C'est la vie qui compte, avant la pêche

Eva Munk-Madsen

La marginalisation des femmes et des petits pêcheurs ne contribuera pas à réduire les conflits sur la ressource

Le libre accès qui prévalait dans la zone côtière pour les petits pêcheurs utilisant des engins passifs comme la canne, la ligne et la palangre a été subitement suspendu en 1989...

La Norvège est connue pour sa pêche bien réglée sur la base de mesures scientifiques. Les biologistes ont fourni les principes de la gestion de la pêche, tandis que les économistes n'ont influencé les autorités de tutelle que dans les 5 ou 10 dernières années.

A la différence de beaucoup de communautés de pêche artisanale dans le Sud, la petite pêche norvégienne n'a pas à affronter la violente concurrence des navires de pêche fortement capitalisés ou des projets de développement favorisant les technologies à grande échelle.

La Norvège semble montrer comment il est possible de maintenir le secteur le plus durable de l'industrie de la pêche par le biais de lois et de réglementations.

En 1974, la première loi réglementant la pêche est entrée en vigueur, sur la base des ressources disponibles. Depuis les licences ont réglementé la pêche à grande échelle et les engins de capture actifs tels les chaluts et les sennes coulissantes, limitant ainsi le nombre de navires qui avaient accès aux ressources en Norvège.

Le libre accès qui prévalait dans la zone côtière pour les petits pêcheurs utilisant des engins passifs comme la canne, la ligne et la palangre a été subitement suspendu en 1989. C'était le résultat de l'estimation du plus important stock de poisson du pays, la morue arctique, qui s'avérait être au plus bas. C'était aussi dû au rôle accru de la science, y compris

la science économique, dans la gestion des pêches.

Tous les travailleurs de la pêche se disaient concernés par l'épuisement de la ressource, les petits pêcheurs en premier lieu. Mais l'interdiction soudaine de la pêche côtière de morue au beau milieu de la saison de pêche (alors que la morue venait à la côte pour se nourrir) fut un rude choc pour les hommes, les femmes et les enfants dans les différentes communautés côtières fort éloignées les unes des autres. Ils eurent l'impression qu'on leur faisait payer la note de la surexploitation opérée par les gros chalutiers.

La petite pêche côtière en Norvège utilise des bateaux hautement mécanisés, normalement de 4 à 12 m, la plupart disposant de matériel électronique moderne.

Beaucoup ont financé leur bateau ou l'équipement par un prêt garanti par une hypothèque sur la maison familiale. La faillite et les ventes forcées de maisons familiales et des navires sont maintenant monnaie courante sur la côte, laissant les familles ruinées, honteuses et anéanties. Celles qui avaient pu traverser la première crise restaient incertaines quant à leur avenir.

Les femmes de pêcheurs en Norvège ont toujours été préoccupées par les questions de bien-être social. Elles ont joué un rôle important dans la prise en compte de ces questions par l'association nationale des travailleurs de la pêche, qui est largement dominée par les hommes.

Cet article est de Eva Munk-Madsen, qui est basée à Tromsø, Norvège, et étudie les questions relatives aux femmes dans la pêche (SAMUDRA Revue n° 10 & 11, Décembre 1994)

Au creux des crises économiques, sociales et humaines touchant les pêcheries côtières, les femmes de pêcheurs ont spontanément formé des groupes d'action de femmes de la côte. Elle ont élevé la voix devant les médias et le premier ministre, Gro Harlem Brundtland, elle-même une femme.

Le droit à l'existence

Les femmes de pêcheurs revendiquaient leur droit à l'existence et elles souhaitaient que leur dignité soit restaurée en accordant à leurs maris la possibilité de pêcher et de remplir leurs obligations économiques. La pêche côtière ne pouvait pas être vue simplement dans une perspective d'efficacité économique et de concurrence, argumentaient-elles.

Leurs demandes visaient à sauver un mode de vie, où les gens avaient des rapports intimes avec leur environnement social et naturel. La pêche côtière, et non la pêche hauturière, pouvait maintenir l'héritage culturel de la côte et les nombreuses petites communautés de pêcheurs. Ceci en donnant à beaucoup de gens des possibilités de vie épanouissante, et non en assurant la prospérité de quelques-uns seulement.

En Norvège, les femmes dans les communautés littorales ont toujours été les fils qui maintiennent le tissu social. Alors que les hommes sont partis pour la pêche saisonnière, ce sont elles qui entretiennent la famille et la communauté, socialement, culturellement et matériellement.

Elles ont été les pourvoyeuses de nourriture quotidienne par le biais de l'agriculture de subsistance (quelques chèvres et une vache) et en confectionnant des vêtements en laine pour la maison et en mer.

La production domestique a souffert au cours des années 1950 et 1960. Dans les foyers de pêcheurs aujourd'hui, à cause de la modernisation et de la spécialisation, les femmes apportent, outre leur travail domestique, une série de services qui supplémentent le revenu de la pêche et du travail salarié. Alors que les opportunités de

pêche diminuent, de tels revenus complémentaires deviennent de plus en plus importants.

Les femmes norvégiennes entrent de plus en plus dans le champ politique, exprimant leurs requêtes visant à obtenir un traitement décent, digne et juste pour les travailleurs de la pêche. Entre elles, elles parlent de l'accroissement des mauvais traitements à l'égard des épouses, des conflits familiaux, des divorces provoqués par des maris inactifs et frustrés.

L'action politique des femmes de pêcheurs a abouti à quelques subventions pour réduire la charge économique immédiate créée par la fermeture de la pêche de la morue côtière. Mais les questions de l'accès futur aux ressources et leur répartition ont été résolues par les autorités et l'association nationale des travailleurs de la pêche.

Pour résoudre la crise de la ressource, il fut décidé d'introduire des quotas de bateaux. Le libre accès à la ressource disparaissait ainsi. Des limites à l'effort de pêche ont été fixées par des quotas pour grands et petits navires. Mais dans la pêche côtière, tout le monde n'a pas reçu un quota de bateau. Ceux qui n'avaient pris que des petites quantités de morue dans les trois dernières années furent exclus.

Pour le groupe important des petits bateaux qui étaient exclus par ce système, on a réservé un pourcentage minime du total admissible de capture (TAC) annuel. Ceux qui sont sans quota peuvent entrer en concurrence pour exploiter ce reste, mais chacun est limité par un volume maximum de capture. Les nouveaux venus ne peuvent pas entrer dans la pêche côtière, sauf en achetant un navire avec un quota. L'accès fermé fonctionne donc comme une privatisation de ce qui était antérieurement une ressource d'appartenance commune. Presque tous les propriétaires de bateaux sont des hommes.

L'introduction des quotas de bateaux a ainsi institutionnalisés les ressources de pêche

• comme une propriété entièrement masculine.
• Bien que la pêche soit dominée par les hommes, les femmes ont toujours pêché quand c'était nécessaire. Elles ont participé à la pêche saisonnière du hareng et de la morue, où il y a besoin de bras. Elles ont rejoint leur frère, père ou époux en mer lorsque l'équipage n'était pas au complet.

• Elles ont participé à la pêche de subsistance dans le fjord du village, en plus de la cuisine, la lessive et l'entretien des animaux. Si elles sont veuves, elles doivent pêcher pour entretenir leurs enfants. Or l'accès est maintenant fermé, et ce ne sont pas les besoins mais les droits qui guident la répartition des ressources halieutiques.

• Curieusement, l'accès historique des femmes aux ressources de pêche, basé sur les besoins, n'a jamais conduit à de quelconques droits. L'exemple norvégien de l'exclusion des petits pêcheurs, lorsque des considérations de ressource imposent un accès limité, n'est pas exceptionnel. Toutes les pêcheries industrialisées font face à des crises, à cause du déclin de la ressource, et imposent différents systèmes de gestion et de limitation dans leur zone.

• **Fermeture des communaux**

• Bien qu'il soit évident que la surexploitation générale provient d'investissements lourds en puissance installée, toujours plus importante, et en technologie de pêche de plus en plus efficace, cette tendance n'a pas été arrêtée. Les gouvernements et les pêcheurs qui bénéficient le plus de la fermeture des espaces communautaires peuvent facilement s'accorder pour exclure des groupes marginaux.

• Ceci s'est également passé au Danemark, au début des années 1980. Les petits pêcheurs à mi-temps étaient soudainement catalogués comme pêcheurs occasionnels et exclus comme des intrus. Depuis, ils ont combiné la pêche avec d'autres petites occupations, salariées quand c'était possible, ont peu à peu perdu tout droit de pêche commerciale. La logique de ce système de gestion favorise les grands prédateurs de la

ressource, au lieu de soutenir les pêcheurs qui ont peu d'impact sur les stocks de poissons et qui en font bénéficier de nombreuses personnes.

La pêche à petite échelle peut ne pas être compétitive lorsque les revenus à l'exportation sont considérés comme la seule valeur qui compte. Mais dans la pêche à petite échelle, beaucoup de personnes peuvent vivre en ne prélevant que de petites quantités. Cette façon de vivre dépend de la bonne gestion des femmes qui tirent partie des ressources du foyer et de la communauté, économisant sans cesse et faisant à la fois des tâches visibles et invisibles indispensables pour pourvoir aux besoins quotidiens. Les gros chalutiers qui prélèvent d'énormes quantités de poisson donnent du travail à un petit nombre de pêcheurs. Pourtant le mode de vie durable que constitue la pêche à petite échelle n'est respecté ni par les autorités ni par l'association nationale des travailleurs de la pêche.

L'accord entre l'Etat norvégien et l'association inclut ce que l'on a appelé «l'échelle du chalut». Au fur et à mesure que le stock de morue arctique se reconstituera, les quotas pourront être augmentés, et la répartition entre chalutiers et bateaux de pêche côtière évoluera évidemment en faveur des chalutiers.

Cela veut dire que la marginalisation de ceux qui ont pris le moins de morue est permanente. Même lorsque les ressources deviennent abondantes, la pêche ne va pas être autorisée pour les petits pêcheurs, femmes, enfants ou hommes. Lorsqu'un bateau est retiré de la flotte et que le propriétaire ne transfère pas le quota à un nouveau venu, le quota retourne à l'Etat. Les nouveaux venus ou ceux qui sont exclus du système des quotas peuvent s'inscrire pour ce nombre très limité de quotas de bateaux. Les règles de redistribution des quotas interdisent toute embarcation de moins de 8 mètres.

• **Industrialisation à outrance**

La logique de «l'échelle du chalut» et la marginalisation permanente des petits

bateaux favorisent un système de production qui s'est avéré écologiquement et socialement insoutenable. La surindustrialisation, pas seulement dans la pêche, conduit à la marginalisation de millions de personnes dans toute l'Europe.

Les administrations des pêches recherchent l'appui d'économistes des pêches pour soutenir que le nombre des pêcheurs doit être réduit pour parvenir à un effort de pêche durable. Dans la pratique, l'arrêt du libre accès contribue à marginaliser les femmes et les petits pêcheurs.

Dans le débat sur le développement de la pêche, les femmes de pêcheurs norvégiens ont introduit un autre argumentaire. L'importance de la pêche côtière comme moyen d'existence pour beaucoup de petites communautés et pour une vie socialement et culturellement valable est maintenant mise en avant par deux organisations qui luttent contre les injustices des politiques actuelles des pêches.

L' Association norvégienne des pêcheurs côtiers réclament pour ses membres un libre accès pour utiliser des engins de capture passifs de façon responsable et sous contrôle municipal. Pour être un membre à plein temps, il faut encore être sur les registres officiels, ce que tout le monde ne peut pas obtenir.

Les adhérents doivent payer une inscription à la puissante Association nationale des Pêcheurs. Cette cotisation est prélevée sur la vente du poisson. Suite aux protestations des dernières années, le montant est passé d'un pour cent à 0,4 pour cent de la valeur des captures.

La deuxième association est appelée «The Open Fisheries Commons», c'est-à-dire les espaces de pêche communautaires. Elle permet à tout un chacun vivant en Norvège d'être membre de plein droit, de porter plainte contre l'Etat parce que le droit communautaire historique ne peut pas être accordé à un groupe particulier de pêcheurs

au détriment des autres. L'association a perdu son procès au tribunal municipal, mais l'affaire est maintenant en Cour d'Appel.

La résistance aux attaques contre la pêche «durable et soutenable» est active. La question de l'épuisement de la ressource reçoit un soutien des groupes du mouvement environnementaliste de Norvège. Mais les voix des femmes sont toujours nécessaires dans le débat pour garder une large perspective et ne pas perdre de vue les aspects sociaux et culturels de la pêche.

Directions futures

Les Norvégiennes savent que l'important c'est la vie, et non pas la pêche en soi. Le conflit actuel est plus qu'une lutte entre des groupes d'intérêts. Il concerne la direction du développement de la pêche dans les pays industrialisés. Ceux-ci vont-ils soutenir les moyens de vie socialement et écologiquement durables ou pas ? ■

Les femmes doivent retrouver leur place

Nalini Nayak

Malgré une longue période de débat, l'importante question d'une perspective de genres n'a pas reçu assez d'attention, dit Nalini Nayak

La raison pour laquelle nous avons besoin d'un programme spécial pour les femmes était que...les syndicats membres du réseau ne voyaient pas l'intérêt de protéger la place des femmes dans la pêche

Comment était conçu le programme des Femmes dans la pêche ? Quel était le besoin d'un programme séparé pour les femmes ?

La raison pour laquelle nous avons besoin d'un programme spécial pour les femmes dans la pêche était que, bien qu'à ICSF nous avons toujours mis l'accent sur le rôle des femmes dans la pêche, nous avons réalisé que les syndicats membres qui participent au réseau n'avaient pas vraiment une perspective de genres. Il ne voyaient pas non plus l'intérêt de protéger la place des femmes dans la pêche.

Au début, lorsque l'équipe d'animation de l'ICSF a décidé également d'adopter ce programme et de prévoir des financements, les membres n'étaient pas très clairs sur la façon dont il devrait évoluer. Mais nous avons pensé que nous devions particulièrement développer une prise de conscience sur les questions de genres à l'intérieur des syndicats qui étaient liés au réseau.

C'est pourquoi ce programme vise des actions spécifiques. Ce n'est pas un programme de recherche mais un programme orienté vers l'action. Notre étude s'intéresse au rôle des femmes, surtout dans les syndicats sensibilisés à cette perspective. Nous avons inclus de manière spécifique les pays où les syndicats participaient au réseau.

Par ailleurs, nous avons voulu un bon équilibre entre le Nord et le Sud parce que nous savions que le secteur de la pêche est concerné par la nature des rapports Nord-Sud, dans son

développement en particulier. Il y avait également le contexte de la globalisation du marché du travail et le fait que les femmes constituent la principale réserve de main-d'oeuvre sur le marché du travail international.

Ces facteurs touchent au rôle des femmes comme travailleuses et dans leurs diverses activités après capture. Voilà pourquoi nous avons également pensé que c'était important d'inclure les pays du Nord. La première année a donné lieu à une coordination internationale intensive du programme. On a voulu initier une réflexion sur les questions de base, visiter les pays qui participaient et lancer le débat dans ces pays-là. Le démarrage du programme a été réalisé au cours de la première année.

Au cours du séminaire de Cebu, la philosophie et le cadre du programme ont été discutés avec tous les membres des pays participants. C'était un atelier passionnant parce que nous avons réalisé que beaucoup de questions ainsi que la notion de «genres» était vraiment nouvelle. Les participants avaient sans doute parlé des femmes et de leur participation, mais l'idée d'une dynamique des «relations de genres» était nouvelle.

Au cours de la Conférence de l'ICSF à Cebu, nous avons d'abord pensé avoir un atelier sur les femmes dans la pêche et la perspective de genres, et que cet atelier serait parallèle aux cinq autres programmés. Finalement nous avons laissé tomber cet atelier parce que nous pensions que les questions de genres devaient être discutées

Nalini Nayak est Coordinatrice du programme ICSF "Femmes dans la pêche". C'est une militante féministe qui oeuvre principalement avec le mouvement des femmes en Inde. SAMUDRA l'a interviewée à Trivandrum où elle travaille. (SAMUDRA Revue n° 10 & 11, Décembre 1994)

dans tous les ateliers et ne devaient pas être mises à part et abordées seulement par quelques personnes. La notion de genres devait être intégrée dans toutes les discussions liées à la pêche. C'est dans cette optique que nous avons abandonné l'atelier spécifique sur ce sujet.

Nous avons eu une petite réunion préparatoire avec toutes les femmes qui venaient participer à la conférence, expliquant pourquoi nous avons dû abandonner l'atelier et ce que seraient nos rôles dans tous les autres ateliers. Ainsi lorsque nous avons commencé, j'estimais que le rôle que les femmes participantes allaient jouer dans différents ateliers était clair.

Et je pense que les femmes ont vraiment assumé ce rôle sérieusement dans chaque atelier. Dans tous les rapports des ateliers, des remarques très spécifiques ont été faites sur les questions liées aux femmes.

Malheureusement je constatais aussi que ces questions n'avaient pas été vraiment traitées. Vous savez, nous ne sommes pas des personnes qui parlent des problèmes des femmes simplement par plaisir. Nous militons tous dans un champ bien plus vaste : femmes, syndicats, travailleurs de la pêche en général.

Je pense que certaines des aspects très sensibles qui avaient été juste mentionnés étaient négligés dans le document final de la Conférence de Cebu. Nous avons ainsi perdu une bonne partie des contributions spécifiques faites par ces femmes lors des ateliers.

Finalement nous avons regretté d'avoir abandonné l'idée d'un atelier consacré spécifiquement aux femmes. C'est ainsi que je ressentais les choses, et la plupart des autres femmes aussi. Nous n'aurions pas dû abandonner l'idée, sauf en cas d'absence réelle d'intérêt dans l'ensemble du groupe. Mais peut-être aurions-nous pu être plus explicites dans le document final. Ce n'est que partie remise, mais c'est quand même dommage, vraiment dommage, car après

coup les gens ont réalisé qu'il y avait là des choses importantes.

Nous avons finalement conclu que si nous organisons une autre conférence à l'avenir, il faudrait un atelier spécifique sur les questions de genres, obligatoire pour tous les participants. De cette manière, nous pourrions vraiment mettre en évidence cette notion et en mesurer l'importance. C'est ce que nous aimerions dire aux organisateurs de la prochaine conférence.

Mais pourquoi ces objections n'ont-elles pas été soulevées à Cebu ? Il y avait un temps de battement entre la rédaction du texte provisoire et le Rapport.

En effet, il y avait le temps, et beaucoup d'efforts ont été faits et les gens avaient bien écrit leurs objections. Mais j'ai le sentiment que tout dépend du degré de préoccupation vis-à-vis de ces problèmes, et c'est en fonction de cela que nous pouvons y faire référence dans le document final ou pas.

Etait-ce parce qu'aucune femme n'était impliquée dans la préparation du rapport final de la conférence ?

Nous l'avons pensé aussi. Vous savez, nous ne nous méfions pas de nos hommes qui rédigeaient la chose, mais il se peut qu'ils aient oublié. Ils ont travaillé beaucoup et il ont fait mention d'une ou deux remarques sur ces problèmes de femmes. Je regrette l'occasion manquée alors qu'on aurait pu faire cela beaucoup mieux.

En particulier dans les ateliers sur les relations transnationales, la technologie et l'environnement, où la main-d'oeuvre est exploitée, il n'y a pas eu assez de remarques faites sur la situation des femmes : on n'en parle qu'en passant. Il y aurait pu y avoir un paragraphe spécifique sur la question parce que nous avons également recommandé que l'ICSF entreprenne une étude spéciale sur cette question.

• Nous avons là des femmes venant des
• industries de transformation des îles Fidji, des
• Îles Salomon et de la France, de pays où les
• femmes perdent leur emploi, de pays où elles
• trouvent du travail. Des remarques
• pertinentes auraient pu être faites pour donner
• plus d'ampleur au Rapport de la Conférence.
• Les choses ne se sont pas passées ainsi. Le
• sujet a été juste mentionné en passant.

• La déception est grande. Nous aurions aimé
• plus de compréhension de la part des gens
• qui ont rédigé le Rapport final. Beaucoup
• d'entre eux sont bien au courant de nos
• pensées. Ils auraient pu faire quelque chose,
• mais leur plume est allée ailleurs.

• *Qu'en est-il de l'atelier séparé sur les
• Femmes dans la pêche que vous avez
• organisé plus tard ? A-t-il donné lieu à
• une déclaration ?*

• La deuxième réunion était un atelier, pas une
• conférence. Il servait surtout à parler du
• cadre et de la perspective. Nous avons
• vraiment pu avancer notre compréhension,
• mais l'atelier m'a révélé que la plupart de
• nous n'ont pas encore pris conscience du
• problème sur lequel on venait tout juste
• d'amorcer le débat. Ce n'était qu'un début.

• Sur le plan international, on aurait pu espérer
• progresser dans le débat et l'analyse, mais
• nous n'avons pas pu le faire. Je m'attendais
• à mieux : hélas, nous n'avons fait que
• déblayer un peu le terrain.

• Ceux parmi nous qui avaient travaillé plus
• longtemps sur la question réalisaient qu'il
• fallait aller plus lentement, étant donné que
• les gens commençaient seulement à
• comprendre de quoi il s'agissait.

• Mais comme les gens se sont montrés
• tellement intéressés, le travail a été malgré
• tout fructueux parce qu'ils ont appris quelque
• chose auquel ils pouvaient s'intéresser
• davantage une fois rendus chez eux.

• La participation du Sénégal à notre atelier
• de femmes était superbe. Nous avons
• organisé un grand stage dans ce pays, où nous

avons traité des questions spécifiques aux
femmes. Ces questions ont ensuite été
débattues à leur conférence nationale. Ce qui
fait que ceux qui y ont participé sont venus
et ont parlé avec beaucoup d'enthousiasme
lors de l'atelier.

Tout le monde était surpris que le Sénégal
soit venu avec des questions pertinentes, et
les participants savaient de quoi il s'agissait.
Pour certains pays comme les îles Fidji, nous
avons envoyé quelques suggestions sur ce
qui devait être écrit. C'est pourquoi tant de
femmes présentaient des communications le
premier jour. C'était ce qui avait été préparé
pour l'atelier des femmes.

*Cette notion de genres est aujourd'hui un
grand sujet de discussion dans tous les
secteurs, social, culturel ou économique.
Mais y a-t-il quelque chose dans le secteur
de la pêche qui rende la question plus
patente et plus spécifique ? Comment
voyez-vous les choses ? Qu'y a-t-il de
particulier à propos des femmes dans la
pêche ?*

Ceci est mon point de vue personnel, et c'est
ce qu'on avait essayé de mettre en évidence
à Cebu. Nous avons considéré la question
de la production comme un tout : la
production de marchandises destinées à la
consommation et la reproduction de la vie.
Toute la vie s'articule autour de cela : on
produit pour consommer, on produit des
générations futures.

La production de la prochaine génération est
essentiellement l'affaire des femmes, alors
que la production de marchandises est
l'affaire de tout le monde. C'est tout cet
ensemble qui entre en compte lors du calcul
du Produit national brut. Nous avons essayé
de faire ressortir l'importance cruciale de la
production de la vie et de montrer que c'est
là que l'exploitation des femmes se passe.
L'intérêt pour les aspects de genres se fonde
sur l'idée que, si la femme est la première
responsable biologique des générations
futures, la responsabilité sociale de tous les
humains, hommes et femmes, est également
engagée.

Pour produire la vie, une nouvelle génération, il faut aussi produire de quoi alimenter la vie, du poisson pour ce qui nous concerne ici. Et le poisson a son propre cycle de reproduction, ses propres besoins de consommation à satisfaire. Si vous détruisez l'environnement, vous n'allez plus avoir assez de poissons.

Vous voyez donc que les aspects de production, de reproduction, de soins à apporter au vivant (nurture) sont tous très liés : il s'agit de refaire de la vie. Et dans la société, la charge de la reproduction ne donne pas lieu à une contrepartie financière. Dans notre société, il existe des formes de travail non rémunérées, pour s'occuper de la reproduction de la vie par exemple. Nous calculons seulement ce qui entre dans la production.

Il faut du temps pour reproduire la vie, pour renouveler une ressource. Respecter la nature, l'environnement c'est aussi, bien évidemment, respecter la vie.

Dans le secteur de la pêche, pour être vraiment conscients des problèmes de genres, nous devons nécessairement être conscients des problèmes de la ressource sur laquelle nous agissons.

Nous ne pouvons pas continuer à l'exploiter au rythme d'aujourd'hui, avec les technologies que nous utilisons aujourd'hui. Ce que nous prélevons doit correspondre à l'état de la ressource.

Tout cela tient à la manière dont nous avons exploité l'homme ou la femme dans notre société. La société moderne pousse à une concurrence éperdue et valorise uniquement les âges productifs de la vie, et tant pis pour le reste.

Des déséquilibres existent et, à cause de ces déséquilibres et notre manque de respect pour la pérennité de la vie, je pense que la perspective globale d'une pêche durable doit s'inspirer de la notion de «nurture», à savoir le souci du respect de la vie, du respect des

gens et de leur espace vital. Il s'agit là en fait d'une approche très féministe.

A Cebu, nous n'avons pas voulu commencer par la question des femmes, nous avons commencé sur le thème de la production : sa signification, la place de la pêche dans la production. Ensuite nous avons parlé de la production de marchandises et de la reproduction de la vie.

Nous ne traitons de cette question à la manière de certaines qui crient à tue-tête que les femmes sont exploitées, etc. Non, nous analysons la situation dans le secteur de la pêche, nous observons la division sexuelle du travail et ce que cela implique.

C'est seulement ainsi que nous pourrons y voir clair, plus globalement. Sinon nous apparaîtrons comme éternellement sur la défensive.

Mais beaucoup de femmes ne semblent pas reconnaître ce parallèle entre cette façon de considérer la pêche et leur propre vie

Elles ont été forcées d'en venir là. Exploiter la ressource c'est maintenant une stratégie de survie. Aucune communauté traditionnelle n'exploite les ressources disponibles au-delà de ses besoins. Elles obéissaient à des normes très rigoureuses dans leurs relations avec la nature.

Lorsqu'on utilisait certains types de filets, on savait quelles tailles de poissons on allait attraper. Il y avait pour cela des règles très strictes. Maintenant ce sont les technologies qui imposent leurs normes au détriment des disciplines sociales traditionnelles et du respect qu'on doit à la nature.

Le programme des Femmes dans la pêche a-t-il une composante pour sensibiliser davantage les femmes à ces questions ?

Nous avons parlé de tout ça et nous pensons que les mouvements doivent intégrer cet objectif dans leurs programmes généraux de formation. Prenez, par exemple, la gestion de

• la zone côtière. Ce qui se fait dans ce
• domaine aux Philippines est assez dérisoire.
• Les véritables gardiens de la mer dans ce
• pays sont les femmes.

• Elles ne sont pas payées pour ça, mais elles
• luttent contre les chalutiers pour qu'ils ne
• viennent pas prendre le poisson de leurs
• maris. Pourtant elles ne peuvent profiter du
• poisson débarqué qui ira essentiellement
• enrichir les commerçants.

• A quoi bon protéger le poisson si vous n'y
• avez pas droit après ? Voilà pourquoi une
• partie de la gestion de la zone côtière consiste
• également à protéger la place des femmes
• dans les activités post-capture, et pas
• seulement à protéger la ressource.

• Nous, les hommes comme les femmes,
• devons chercher à protéger les intérêts
• traditionnels des femmes dans la filière
• pêche, sans relâche.

• *Cette façon de voir était-elle partagée par
• tous les participants à cet atelier ?*

• C'était tellement nouveau pour tout le monde.
• Certaines, même des militantes de longue
• date, nous ont dit qu'elles venaient maintenant
• seulement de comprendre la signification
• réelle de la notion de genres. Prenez aussi la
• question des technologies. Les pays du Nord
• n'ont jamais remis en cause la légitimité de
• la technologie. Ils ne l'ont jamais considérée
• dans une relation à l'environnement, alors que
• dans les mouvements des femmes en Inde
• nous parlons tout le temps de ces aspects.

• *Faut-il faire des distinctions au sein des
• mouvements de femmes ?*

• D'abord, il y a une grande différence entre
• les femmes qui appartiennent à des groupes
• autonomes et les femmes comme nous qui
• travaillent avec des femmes dans le
• mouvement. Il y a là une grande différence.
• Les femmes qui militent au sein de groupes
• de femmes indépendants ont des objectifs
• bien différents de ceux que nous pouvons
• avoir dans nos mouvements.

Et parmi les militants, vous avez celles qui
travaillent dans des secteurs basés sur
l'exploitation de ressources naturelles et
celles qui travaillent, par exemple, sur des
chantiers de barrage, dans le bâtiment. Là
les problèmes ne sont pas vraiment liés à l'état
de la ressource.

Notre façon de concevoir est venue de celles
qui parmi nous travaillent dans un secteur lié
à une ressource naturelle considérée comme
patrimoine commun. Nous avons bien veillé
à ne pas aller de l'avant en solo ; nous avons
œuvré au sein des mouvements pour
développer cette prise de conscience.

Je pense que le mouvement des travailleurs
de la pêche est très spécial. Celles d'entre
nous qui militent dans ce secteur ont essayé
de comprendre le fonctionnement des
pêcheries, et nous pouvons analyser ces
réalités à travers une perspective de genres.
Les personnes qui militent auprès de
travailleurs agricoles prennent en compte
uniquement des questions de salaires.

Là personne ne parle de production
alimentaire, de cultures de rapport et
comment les femmes sont marginalisées et
comment on doit lutter contre ça. Si vous
n'analysez pas votre secteur et ne voyez pas
quelles espaces existent pour pouvoir
manoeuvrer, vous ne réaliserez pas grand
chose.

Nous avons pensé qu'à travers ce
programme des Femmes dans la pêche, nous
pourrions développer cette perspective.
L'idée a été d'abord présentée à Bangkok
dans une communication. Nous estimions qu'il
fallait concrétiser les choses, élargir l'horizon,
s'ouvrir à l'international. Au bout de deux ou
trois ans, l'ICSF présenterait un document
officiel sur cette expérience.

Les choses se sont mises en route mais les
progrès n'ont pas été aussi rapides qu'on
l'espérait. Vous savez, il faut dialoguer, agir
avec les gens qui pensent à ces questions.
Cela peut prendre du temps. Mais le fait est

qu'à l'ICSF les gens parlent à la fois de «nurture» et de pêche durable. Petit à petit on y arrivera.

Où en est-on de ce programme ?

Les programmes de pays sont indépendants. Chaque pays a développé son propre programme et devra le poursuivre. Puis l'ICSF lancera une étude sur les femmes dans le marché international de la pêche. Des programmes d'échanges ont été organisés entre un certain nombre de pays. L'Amérique latine a décidé de s'associer au programme ; elle n'y était pas avant. Finalement, peut-être dans deux ans, quand les gens auront réalisé une partie du projet et acquis de l'expérience, il sera peut-être temps de penser à un autre atelier sur le sujet.

La marginalisation des femmes est-elle un phénomène observable dans toutes les pêches du monde ?

Je pense que oui.

Les femmes des pays de l'Asie du Sud-Est n'ont-elles toujours pas accès aux espaces qui traditionnellement étaient les leurs ?

Ça dépend. Nous n'avons pas vraiment analysé la situation. Les femmes jouent certainement un rôle dans les circuits de commercialisation aux marchés de Bangkok et de Manille, par exemple à Navota où des milliers de femmes sont présentes sur les sites de débarquement. Certaines d'entre elles sont de grosses commerçantes et d'autres sont intermédiaires pour des mareyeurs. Bien sûr, il existe aussi une autre catégorie de femmes qui ne sont pas des poissonnières traditionnelles : elles ont de l'argent à investir et appartiennent en fait au monde des affaires.

Au Ghana, des femmes investissent dans l'achat de bateaux. Je n'ai pas vu cela dans d'autres pays que j'ai visités. A Vishakapatnam, en Inde, des femmes prêtent de l'argent aux chalutiers pour mieux garantir

leur approvisionnement. Donc, ce genre d'activités existe et des femmes ont trouvé là un créneau à exploiter à titre personnel. Les anciens espaces ont-ils été préservés, c'est une question bien compliquée. Je dirais qu'ils ont été recueillis pour la plupart par les nouveaux circuits commerciaux.

Avec le type de mondialisation en cours, pensez-vous que les femmes pourront se faire une place ? Ou seront-elles tôt ou tard marginalisées par ce processus massif, n'ayant plus le choix que de travailler dans les conditions imposées par le système ? N'êtes-vous pas en train d'embellir une époque révolue ?

(Long silence) Dans ce cas, à quoi bon se battre ? Liquidons nos syndicats, nos groupements si vous croyez que la cause est perdue. La raison pour laquelle nous continuons à militer dans ce secteur d'activité c'est parce qu'il ne se prête pas au type de développement que vous évoquez. Si c'était le cas, il n'y aurait plus raison de lutter. Mais les gens de ce secteur ne se laissent pas faire. Donc, on doit continuer à militer et voir ce qu'on peut faire pour améliorer la situation des femmes.

Vous avez peut-être raison, mais dans la pêche y aura-t-il toujours une place distincte pour les femmes ?

Bien sûr que oui. J'en suis sûre parce que, pour qu'il y ait une pêche durable, il faut qu'elle soit décentralisée. On ne peut pas continuer avec ce type de centralisation qui passe pour être le développement moderne. Nous luttons en fait pour une pêche décentralisée. ■

Face aux obstacles

Aliti Vunisea

Dans un secteur qui se développe, elles restent toujours très défavorisées

...Leurs activités représentent là une contribution vitale tandis que dans d'autres secteurs de la pêche leur participation est très variable.

Comme dans d'autres îles du Pacifique, les femmes des Fidji ont un rôle prépondérant dans le secteur de la pêche de subsistance et sont également de plus en plus présentes dans la petite pêche commerciale, sur le plan local. Leurs activités représentent là une contribution vitale tandis que dans d'autres secteurs de la pêche leur participation est très variable.

Dans les années qui ont suivi le coup d'Etat sont apparues, avec le développement du secteur manufacturier, des usines de transformation du poisson qui ont attiré un nombre croissant de travailleuses. La main-d'oeuvre féminine a ainsi largement contribué à l'expansion industrielle.

En 1993, la Pacific Fishing and Canning Company (PAFCO) employait, entre direction, cadres et ouvriers, plus d'un millier de personnes. La plupart étaient des ouvrières payées à l'heure.

Les femmes représentent 90 % de la main-d'oeuvre dans les conserveries où on utilise leur habilité manuelle et leur rapidité pour le travail à la chaîne.

Dans le secteur de la pêche industrielle, elles représentent le gros des troupes pour les opérations après capture et la transformation. On trouve là les schémas classiques de la division sexuelle du travail et les préjugés de genres.

Les îles du Pacifique essaient de plus en plus d'exploiter le thon migrateur et de transformer sur place les captures. On peut donc s'attendre à ce que le nombre des travailleuses

dans le secteur de la pêche industrielle ira croissant.

Dans la pêche traditionnelle, la présence des femmes est importante, notamment par le petit commerce villageois. Elles s'y retrouvent de plus en plus parce qu'on vend de plus en plus d'espèces non téléostéennes comme les coquillages.

Selon le Rapport 1993 de la Direction des pêches, au cours des trois années précédentes les ventes de ces espèces (coquillages, crustacés, poulpes, bêtes-de-mer, algues...) ont représenté un total de 2 000 tonnes et une valeur de 4,5 millions de dollars. Les *kai* (moules d'eau douce), dont la récolte et la vente sont assurées exclusivement par les femmes, représentent près de 48% de ce volume.

Les pêcheurs traditionnels ont des débouchés variés : marchés municipaux, hôtels, restaurants, cafés, boucheries, poissonneries, magasins de détail, supermarchés, échoppes de bords de routes. La vente est assurée majoritairement par des femmes. Au cours des années récentes, les téléostéens se sont moins vendus tandis que les autres espèces étaient plus demandées.

Dans ce secteur traditionnel, le rôle des femmes n'est guère reconnu, malgré tout ce qu'elles font. Dans la Région Nord, 22 licences ont été accordées à des femmes pour la cueillette de coquillages ; mais la plupart des femmes pêchent sans permis et sont donc, pour le plus grand nombre, cataloguées dans le secteur de la pêche de subsistance.

Cet article est tiré d'une thèse préparée par Aliti Vunisea de l'Université du Pacifique Sud, Suva, Fidji (SAMUDRA Revue n° 15, Juillet 1996)

Opérations après capture

Les femmes pêchent, cueillent, ramassent et s'occupent aussi du poisson capturé par les hommes. Si les activités de pêche professionnelles ont doublé d'intensité, les techniques de transformation et de conservation restent inchangées. Ce sont toujours les femmes qui se chargent de fumer, de sécher, de saler le poisson.

Elles sont également responsables de la conservation, de la distribution et de la vente. On peut donc dire que la pêche artisanale traditionnelle repose en grande partie sur la contribution des femmes. Ce secteur, qui est appelé à se moderniser et à se développer, fera encore davantage appel à leur travail, notamment pour écouler le poisson dans les zones rurales des Iles Fidji.

La pêche de subsistance représente un segment essentiel des activités de pêche aux Fidji. Pour les populations littorales et les communautés qui habitent le long des cours d'eau de l'intérieur, elle constitue une source majeure de nourriture. Les populations des villes, qui augmentent, vont aussi s'approvisionner dans les marchés au poisson locaux.

Les méthodes utilisées par les femmes sur les plateaux littoraux peu profonds sont très simples : les techniques, les engins sont largement traditionnels. Il existe diverses méthodes suivant les espèces cibles. Mais la plupart du temps elles sont simples : on se sert des mains et d'outils peu compliqués. Les techniques font appel à quelques principes de base. Pour pêcher le poisson d'eau douce, on utilise des filets, des pièges ou des méthodes qui abrutissent le poisson.

Pour les espèces marines, les femmes se servent de filets, posent des barrières et des pièges, utilisent des lignes. Elles ramassent des coquillages à marée basse.

Il faut de bons yeux pour pêcher de cette manière et faire preuve d'agilité, avec les mains et avec les jambes. Les femmes ont une connaissance intime de leur

environnement immédiat, ce qui les aide à identifier et à prendre assez facilement le poisson.

Si, à première vue, les méthodes utilisées paraissent simples, elles sont en fait compliquées : il faut se servir de tous ses sens et de tout son savoir-faire.

On utilise habituellement des filets de petite taille ou de taille moyenne pour pêcher dans les cours d'eau. Ils sont manoeuvrés à la main par plusieurs personnes, le long des rivières, dans les lacs et les étangs. Ils sont solidement fixés dans la vase ou la sable, et les femmes fouillent avec leurs mains dans les trous et parmi les herbes.

Un grand savoir-faire

Les femmes réussissent à attraper du poisson, des anguilles dans les petites crevasses, dans les trous, parmi l'herbe. Ceux qui arrivent à s'échapper sont piégés par des filets tendus. Pour bloquer la sortie d'un bras de mer ou d'une rivière, on utilise des filets plus grands.

On repousse le poisson vers les filets en frappant la surface de l'eau. Il existe une autre méthode: une dizaine, une quinzaine de femmes tournent en rond dans un lac, avec de l'eau jusqu'aux hanches. Elles arrachent l'herbe et continuent ainsi jusqu'à ce que l'eau devienne bien boueuse, ce qui abrutit le poisson et les anguilles.

Les poissons montent alors à la surface pour trouver de l'eau plus claire, essaient de s'échapper par les berges ou restent au fond sans bouger. Lorsqu'une femme marche sur un poisson, elle le coince avec le pied, plonge la main et le saisit par les branchies avant de l'assommer. Ceux qui montent à la surface se prennent dans les filets ; ceux qui s'échouent sur la berge sont pris à la main.

Depuis quelques années, on utilise de plus en plus de grands filets maillants dans les eaux intérieures. En principe, la réglementation interdit de se servir de grands filets dans les rivières pour la pêche professionnelle. Mais l'introduction de certaines espèces comme

• la carpe herbivore et la présence de poisson dans les principaux cours d'eau ont motivé l'usage de filets.

• Récemment, les femmes se sont mises à remplacer le filet par des lignes. Tout comme leurs consœurs sur la côte, elles connaissent l'époque, le temps et les vents favorables pour aller à la pêche. Elles utilisent des lignes pendant et après les fortes inondations, lorsque le poisson quitte son habitat et va chercher sa nourriture dans des secteurs plus calmes des étangs et des rivières.

• Les femmes identifient souvent le poisson par la façon dont il mordille l'appât. Par exemple, lorsqu'elles utilisent des boulettes de pâte pour pêcher le rouget (*kanace*), le scat tacheté (*vetakau*), le chinchard des mangroves (*damn*) et le tilapia (*maleya*), elles peuvent les reconnaître selon leurs réactions. Le rouget mordille l'appât, le scat touche doucement l'appât, le chinchard et le tilapia tirent vivement sur l'appât.

• Parfois, lorsqu'elles ont identifié le poisson à ses façons de procéder, les femmes changent d'hameçon, d'appât et de ligne. Aussi, lorsqu'elles vont pêcher à la ligne, elles emportent un assortiment de fils et d'hameçons.

• **La moule d'eau douce**

• La moule d'eau douce (*kai*) constitue une autre ressource dans l'intérieur. Equipées de petites lunettes de plongée, d'un petit panier en fil de fer ou d'une pièce de tissu, elles descendent à deux ou trois mètres et arrachent les moules avec leurs doigts.

• Elles les mettent ensuite, le plus souvent, dans cette pièce de tissu qu'on appelle *sulu* ou *lava-lava*. Une extrémité est attachée à la taille, l'autre autour du cou pour former une poche. Lorsqu'elle est trop pleine, il peut arriver qu'elle tire la personne vers le fond.

• Pendant que j'étais sur le terrain pour mes recherches, une jeune mère de Nadali a ainsi trouvé la mort. La cueillette des moules d'eau douce est devenue une activité commerciale

très organisée. Ainsi, le long de la rivière Rewa, la plus grande des Iles Fidji, un certain nombre de villages dépendent entièrement de cette activité. Les villages de Nakini, Naganivatu, Natoaika, Deladamanu, Nacokaika et Kasavu ont adopté, au fil des années, un plan de pêche pour que les villages ne cueillent pas les moules tous en même temps.

Les villages sont répartis en deux groupes qui vendent et pêchent à tour de rôle. On peut de cette façon éviter une offre excédentaire sur les marchés. Et les femmes ont le temps de s'occuper de leurs autres affaires pendant leur semaine de «congés».

Sur la côte, la cueillette et le ramassage le long des plages constituent l'activité de pêche principale des femmes. Elle peut cependant varier suivant l'endroit où elles habitent et l'éloignement des centres urbains. L'emploi du temps est clairement différent suivant qu'il s'agit de communautés intégrées au système économique commercial ou de communautés pratiquant une pêche de subsistance.

A Totoya, par exemple, les activités des femmes sont très flexibles et sélectives par nature. Les espèces cibles varient essentiellement suivant la saison et le temps. Ainsi, pendant les vents alizés du sud-est, elles capturent le poulpe sur les plages des récifs coralliens. A la saison des algues, les femmes passent leur temps à les ramasser.

La pêche est de nature sporadique, ses méthodes varient aussi suivant qu'on se trouve dans une zone rurale ou une zone urbaine. Dans les secteurs ruraux reculés, l'usage du filet est toujours très répandu.

Autour des villes, où les possibilités de vente sont plus importantes, les femmes ne vont pas pêcher au filet régulièrement. On note, cependant, que celles qui habitent sur le bord de mer dans les grandes villes littorales continuent à se servir souvent de filets.

Aux Fidji, les femmes sont des adeptes de la pêche à la ligne. Cette technique varie

beaucoup dans le détail suivant le lieu et l'espèce cible. La pêche à la ligne se pratique à partir d'une embarcation, à pied ou en nageant.

Dans les terres, on utilise parfois de petites cannes. Et en guise d'appât, on se sert de vers, de morceaux de poisson ou de poulpe, de coquillages (*kaikoso*) et de crabes hermites (*kasikasi*).

Les méthodes de pêche sont très diverses. On peut en citer quelques-unes, assez particulières. La *siwa nunu* est pratiquée à Cicia et Totoya dans les Iles Lau. Les femmes plongent le long des pentes coralliennes tout en tenant leurs lignes. Quand le poisson est en vue, elles lancent l'appât dans sa direction. Dès qu'il mord, elles tirent sur le fil.

Dans la *basikeli* (pêche à la bicyclette), les femmes nagent dans les eaux plus profondes du lagon et utilisent des filets. Comme elles n'ont pas pied, elles flottent en «pédalant» tout en pêchant. D'où le nom de cette méthode.

Les femmes ont également des façons bien particulières pour adapter leurs techniques aux occasions qui se présentent. A Totoya, pendant les nuits sans lune, je voyais la grande baie où se trouvait le village couverte de lumières. Les femmes ont remarqué, il n'y a pas si longtemps, que certaines espèces de maquereaux aiment particulièrement les boulettes de farine et qu'en plus elles ont un faible pour les lumières fortes.

Par nuits sans lune, les femmes sortent donc en plate. Elles ont accroché leur lampe à pression à un bâton fixé sur l'embarcation. Les poissons sont attirés par la lumière et se rassemblent autour. Les femmes dispersent alors l'appât constitué de boulettes de pâte de farine, lancent leurs lignes, et le poisson mord à l'hameçon.

Les gens du village qualifient cette méthode de «coréenne» parce qu'elle ressemble à la façon de procéder des pêcheurs chinois ou coréens qui opéraient ainsi dans les lagons des Fidji pour capturer du poisson à bouette.

Il y a aussi la méthode qui consiste à fixer des barrières, des palissades, des pièges. On construit d'habitude des barrages de pierres (*moka*) sur la côte pour attraper le poisson qui vient se nourrir avec la marée. Les palissades sont surtout utilisées dans les estuaires.

Pêche au filet

Cette pêche est pratiquée de façon habituelle dans les zones rurales, rarement dans le voisinage des centres urbains. Depuis l'apparition de bateaux plus grands et plus rapides, on se sert beaucoup plus de filets maillants. Mais c'est là une technique réservée aux hommes.

Dans certains secteurs comme Nukui où la pêche au filet est très répandue, il existe tout un éventail de techniques. Le *qoli rai*, qui se pratique surtout près des récifs les plus éloignés, consiste à encercler le banc de poissons qui a été localisé.

On utilise parfois de grands filets pour recouvrir les rochers où se cache le poisson. Puis on répand sur l'endroit du poison à poissons (*duva*). Cette méthode est pratiquée sur les récifs extérieurs. Les gros spécimens se prennent dans les filets en essayant de s'échapper.

Le *yavi ran* désigne une pêche au filet traînant pratiquée couramment, avec des variantes suivant l'endroit. Les hommes et les femmes prennent part à cette activité qui, la plupart du temps, est motivée par des besoins communautaires.

Ils se déplacent en nageant vers le rivage, certains d'entre eux maintenant le filet traînant. Une fois le rivage atteint, ils se rapprochent les uns des autres. Lorsqu'ils sont presque à sec, le poisson est recueilli à la main ou à l'aide d'haveneaux. Dans le secteur de la pêche de subsistance ou de la petite pêche artisanale, les femmes pratiquent surtout le ramassage et la cueillette.

On est un peu surpris de constater que cette activité ne concerne pas seulement les femmes des zones rurales, car celles qui

Les invisibles du Pacifique

Lorsqu'on étudie la participation des femmes du Pacifique au processus de développement, on se sert de modèles et de schémas mentaux occidentaux pour juger de leur status et de leur rôle. Quand j'ai commencé mes travaux de recherche, j'étais souvent avec les femmes de Nadali (mon village qui se trouve près de la ville de Nausori). Elles passent des heures et des heures à plonger pour cueillir des kai (moules d'eau douce) ou à pêcher à la ligne la carpe herbivore (ika droka) ou le flagtail (*Kuhlia pepestris*), le maleya (*tilapia/Oreochromis mossambica*) et la duna (anguille).

Je profitais de ces rencontres pour encourager les femmes à s'exprimer librement. Une fois, alors que je leur laissais entendre que leurs activités de pêche venaient s'ajouter à leurs travaux ménagers et alourdir ainsi leur emploi du temps, je fus surprise de constater que nombre de ces femmes (parmi lesquelles ma mère qui allait régulièrement à la pêche) semblaient plutôt interloquées.

La plupart d'entre elles ne voyaient pas la pêche comme un travail. Et elles me demandèrent ce qu'elles pourraient bien faire de leur temps libre s'il n'y avait pas la pêche. Dans notre société, il n'était pas toujours de bon ton d'aller au cinéma, de débarquer chez la parentée ou de faire des choses dans ce goût là. Aller à la pêche donnait, par contre, l'occasion de bavarder, de se mettre au courant des nouvelles tout en faisant quelque chose d'utile.

On se rend compte, à partir de tels faits, qu'il faut étudier le problème des femmes du Pacifique dans son contexte, en tenant compte des concepts sociaux qui inspirent leur comportement sur ces îles.

Cela ne veut pas dire que les sociétés du Pacifique ne reconnaissent pas les droits des femmes. En Polynésie, par exemple, on ne considère pas que les femmes sont par nature

inférieures aux hommes. Aux Samoa, le status de la femme dépend largement de celui de son mari. Mais les femmes non mariées, divorcées ou veuves qui continuent à résider sur place ont droit au titre de «les dames du village». Elles bénéficient d'un status cérémonial élevé qui n'a rien à voir avec la hiérarchie sociale de l'homme et qui leur vaut d'exercer au sein de leur famille une grande influence. Aux Fidji, les femmes qui sont nées dans des lignées de chefs traditionnels ont aussi un status spécial. Lorsqu'elles sont les aînées de la famille, elles peuvent même accéder aux grades les plus élevés de la chefferie.

Il importe donc de mieux comprendre ce que font les femmes et ce qu'est aujourd'hui leur image sociale dans les îles du Pacifique. Dans le secteur de la pêche traditionnelle, l'homme et la femme ne travaillent pas ensemble. L'homme pêche surtout plus au large tandis que la femme se limite à la zone littorale peu profonde.

Cependant, en préparant ou en réparant l'équipement, en faisant la cuisine ou en prenant part aux rituels indispensables, les femmes apportent leur contribution aux activités de pêche des hommes. A Tonga, aux Mariannes et aux Fidji, les femmes ont commencé récemment à apparaître dans des secteurs jusque là traditionnellement réservés aux hommes.

Avec ce surcroît de travail féminin qu'entraîne le développement de la pêche, on s'éloigne de «la répartition traditionnelle des rôles masculins et féminins qui avait cours en Polynésie et en Mélanésie».

On dit habituellement que les femmes ne font que de la cueillette ou du ramassage aux abords des plages. C'est laisser dans l'ombre toute la science traditionnelle et le savoir-faire dont elles font preuve dans leurs activités de

pêche, et minimiser l'importance de ce qu'elles apportent à la production globale du ménage.

Les anciennes sociétés du Pacifique étaient autosuffisantes sur le plan alimentaire grâce à l'activité de toute la famille qui pêchait, fouillait, ramassait. La pêche de subsistance pratiquée par les femmes avait là toute sa place. Même de nos jours, on constate que ce sont elles qui fournissent ainsi à la famille les protéines indispensables.

Avec l'arrivée des réseaux commerciaux dans les zones rurales, on s'est davantage intéressé à des produits rentables d'un point de vue économique. En matière de consommation, on est ainsi clairement passé de la nourriture locale à des produits alimentaires importés et moins nourrissants. Cette tendance s'est également intensifiée à mesure que les femmes passaient d'une pêche de subsistance à une pêche de rapport.

Dans toute cette région, les femmes sont massivement présentes dans le secteur du commerce «informel». Elles occupent une position dominante sur les marchés municipaux et dans les échoppes des bords de routes ou des trottoirs. Si l'on utilise la catégorie des «travailleurs indépendants» pour mesurer l'activité du secteur informel, on peut affirmer que le quart des femmes du Pacifique fait du commerce informel.

Aux Fidji, elles tiennent commerce dans leur maison ou dans des kiosques au bord de la route ou de la rue et vendent toute une variété de produits alimentaires. Certains ont dit que cette entrée massive des femmes dans le secteur informel n'était qu'une réponse à la pauvreté.

Cela contribue, en tout cas, à minimiser encore l'importance de leur rôle car l'opinion commune

veut que le secteur «formel» soit bien plus important que le secteur «informel». Les femmes possèdent aussi un grand savoir-faire traditionnel dans les opérations après capture. On ne le reconnaît pas suffisamment, sans doute parce que la pêche actuelle privilégie la production et que le secteur après capture n'est pas prioritaire.

Dans le cadre général du développement des pêches, on considère donc que la participation massive des femmes dans les activités d'après capture et de transformation est, en fait, d'importance secondaire.

On a pourtant démontré, au Vanuatu par exemple, que ces activités représentent une contribution très importante pour l'alimentation et les revenus des ménages. Il faudrait donc que les programmes de développement d'une pêche moderne puissent combiner stratégies nouvelles et savoir-faire traditionnel en matière de transformation.

Dans le Pacifique, la notion d'accès à la ressource apparaît très peu dans les débats. Dans la plupart des îles, la ressource est la propriété du clan et on y accède par filiation patrilinéaire. Par son mariage, la femme entre dans le clan de son mari mais ne jouit pas d'un droit de propriété légal sur la ressource de sa nouvelle localité. En même temps, elle perd ses droits sur la ressource de sa localité d'origine. Il se trouve que, dans le contexte actuel, les femmes sont ordinairement «sans terre».

Dans certains endroits, il existe traditionnellement un système matrilineaire, à Bougainville en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Nauru, par exemple.

L'influence de l'industrie minière s'est fait sentir sur ces deux sociétés et les femmes ont vu s'effriter leur pouvoir de contrôle sur les ressources naturelles.

A Nauru, les femmes propriétaires n'ont guère d'influence dans les négociations qui ont trait aux problèmes de dédommagement ni en matière de gestion des gisements de phosphate. Ainsi, même lorsqu'elles ont accès à la ressource, elles manquent quand même de pouvoir sur le plan économique, politique et social pour en profiter. Cela est d'autant plus vrai que la valeur de la dite ressource est importante.

Bien que les femmes du Pacifique entrent de plus en plus dans l'économie de marché, on croit qu'elles s'occupent surtout de pêche de subsistance et qu'elles ne participent que de façon très floue à la pêche commerciale.

Dans ce secteur, on ne considère pas que les activités post captures des femmes (pourtant essentielles) représentent une opération commerciale véritable. On ne comprend pas non plus que leurs occupations ménagères soient une contribution indispensable au bon déroulement des activités de pêche commerciale des hommes.

Quand on cherche à se documenter sur le rôle économique des femmes dans le secteur de la pêche, on doit faire avec un autre obstacle : leurs activités dans ce domaine ne seraient pas productives, d'un point de vue économique. Comme on refuse de voir le caractère mêlé des pêcheries villageoises (subsistance et vente), on sous-estime forcément leur participation.

Il existe d'ailleurs peu de renseignements sur cette question. Ainsi, pour l'année 1993, on estimait qu'aux Fidji, aux Samoa et à Tonga les femmes ne représentaient qu'entre 13 et 17 % de la main-d'oeuvre totale du secteur de la pêche. Ce pourcentage est aussi bas parce que le secteur de la pêche de subsistance n'est tout simplement pas répertorié.

Face à cette indifférence affichée vis-à-vis des activités de pêche des femmes et de la non prise en compte de leur travail dans le secteur de la pêche de subsistance, on a pu dire de

ces travailleuses qu'elles étaient tout bonnement «invisibles».

Les programmes en cours vont dans le sens d'une pêche industrielle. Ils ne tiennent guère compte des petites affaires conduites par les femmes soit pour la vente soit pour l'alimentation familiale. Et ces activités ne peuvent se développer. A chaque fois qu'on fait entrer les femmes dans le secteur industriel, il s'agit d'emplois marqués par les relations de genres (discrimination hommes-femmes), dans les ateliers de transformation et les conserveries, par exemple.

Parmi les obstacles rencontrés par les femmes pour développer leurs activités de pêche, on peut citer les difficultés d'accès aux nouveaux moyens techniques et l'absence de programmes de soutien.

Un tel état de choses n'est pas pour surprendre : ce n'est qu'au cours des dix dernières années qu'on a peu à peu pris conscience de la présence effective des femmes dans les activités de pêche.

Les études les plus récentes prennent acte de l'importance du travail des femmes dans les opérations de transformation et de commercialisation, particulièrement en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Vanuatu.

Quels que soient les types de pêche, la main-d'oeuvre féminine participe toujours très largement aux opérations après capture. La construction de conserveries de thon aux Fidji, aux Salomon et aux Samoa occidentales n'a fait qu'accroître cette tendance.

Dans le Pacifique, un certain nombre d'organisations régionales et internationales s'occupent de la question des femmes dans la pêche. Grâce aux programmes de coopération régionale et avec l'aide d'organismes tels que le PNUD et la FAO, des travaux de recherche mettent en lumière les problèmes des femmes et aident les parties concernées à en prendre conscience.

vivent aux abords des villes du littoral vont aussi sur le rivage pratiquer cette activité.

Elles ramassent toute une variété d'espèces marines : bivalves, crustacés, poulpes, algues et diverses autres choses. Depuis quelque temps, on ne s'intéresse plus à certaines espèces qu'on ramassait autrefois parce qu'elles ont perdu leur intérêt économique.

On peut citer l'*ibo* et le *vetuna* (qui sont des vers de mer), les *dio* (huîtres) et le *woce* (un petit brachiopode comestible). Autrefois, la plupart de ces espèces étaient très prisées sur le littoral et consommées crues. Dans la tradition fidjienne, le travail de l'homme et celui de la femme se complétaient.

Les femmes s'occupaient du ménage, de cueillette ou de pêche tout près du rivage tandis que l'homme s'occupait des cultures et pêchait plus au large. A Totoya et Nasau tout au moins, les hommes pratiquaient le jardinage et n'allaient à la pêche que de façon occasionnelle.

Le développement a modifié cette répartition des tâches : on se concentre maintenant sur des activités rentables et les hommes vont de plus en plus à la pêche.

On ne peut plus répartir simplement comme avant l'activité dans tous les contextes ruraux. On peut généralement affirmer que dans les îles du Pacifique les femmes ont été défavorisées dans le développement programmé du secteur de la pêche.

A côté des contraintes traditionnelles et sociales, les innovations technologiques gênent aussi leurs activités. Les nouvelles techniques profitent surtout aux hommes et le rôle des femmes dans la pêche tend à se marginaliser.

Emplois nouveaux

Davantage de femmes ont pu accéder à un travail rémunéré. Il est regrettable cependant qu'il s'agit essentiellement d'emplois peu qualifiés et sous-payés.

Si l'on jette un coup d'oeil d'ensemble sur la région Asie-Pacifique, on constate qu'en Asie on est plus en avance en ce qui concerne la situation des femmes dans la pêche. C'est le résultat d'une politique de soutien gouvernementale et de la réalisation de programmes visant à encourager les petites entreprises de pêche.

La tradition n'est pas une chose figée, ni les conceptions qui la marquent ni l'usage qu'on en fait. Parce que les femmes ont un rôle prépondérant dans le secteur de la pêche de subsistance et qu'elles apportent une si grande contribution à l'alimentation de leur famille, tout changement dans leur façon de pêcher se répercutera de diverses manières sur la vie sociale et les habitudes de leur village.

Dans le Pacifique, notamment aux Fidji, les femmes participent de plus en plus aux activités liées à la pêche. Mais sur le plan officiel, on ne voit guère que ce qui est fait par les hommes. ■

Accents différents, problèmes identiques

Chandrika Sharma

Réunies pour partager leurs expériences, des femmes venues de divers pays se mettent d'accord pour lutter et garder leur place dans le monde de la pêche

Les participants ont mis en commun leurs rapports qui décrivent le rôle des femmes dans le secteur de la pêche de leur pays et la place qu'elles occupent dans les organisations professionnelles.

Du 10 au 18 juin 1996 s'est tenu à Dakar (Sénégal) un séminaire sur les relations de genres (perspectives hommes-femmes) dans le secteur de la pêche. Il marquait officiellement la fin du Programme d'ICSF sur «Les femmes dans la pêche» qui avait été mis en oeuvre en Inde, au Sénégal, aux Philippines et en Thaïlande. A cette occasion se sont retrouvés à Dakar des délégués d'organisations de travailleurs de la pêche, des universitaires et des militants associatifs venus de treize pays d'Asie, d'Afrique, d'Europe, du Canada, du Sud Pacifique et de l'Amérique latine.

Les participants ont mis en commun leurs rapports qui décrivent le rôle des femmes dans le secteur de la pêche de leur pays et la place qu'elles occupent dans les organisations professionnelles. Là où le programme «Les femmes dans la pêche» a été mis en oeuvre (Sénégal, Inde, Philippines, Thaïlande) les intervenants ont exposé le travail qui a été fait dans ce cadre et les processus qui ont ainsi été mis en route. Ce programme a permis de «rendre visible» le rôle des femmes dans le secteur de la pêche et a contribué à la mise en place de groupements professionnels des femmes ou à une meilleure représentation des femmes au sein des organisations des travailleurs de la pêche en général. Pour trouver des solutions à leurs problèmes, les femmes de ce secteur ont appliqué diverses stratégies et créé des organisations adaptées au contexte de leur pays.

En Inde, par exemple, au lieu de se grouper dans des structures séparées, les femmes essaient de se faire une place au sein des

grandes organisations professionnelles pour mieux traiter les problèmes qui les concernent particulièrement. Leur argument essentiel est que celles qui épousent un pêcheur ont le droit de devenir automatiquement membres du syndicat du fait qu'elles s'occupent du ménage et de la génération montante même si elles ne participent pas directement à des activités de pêche sources de revenus.

Au Canada, par contre, les femmes ont fait appel à des stratégies différentes au sein de leurs communautés. Les femmes de pêcheurs s'organisent en groupes autonomes, s'associent aux syndicats de pêcheurs et se regroupent au niveau local pour protéger les intérêts des communautés littorales.

Au cours des débats sur la participation des femmes aux organisations de pêcheurs, il est apparu que, même lorsqu'elles réussissent à se faire une place (au Sénégal et en Inde, par exemple), elles parviennent cependant rarement à des postes de responsabilité.

De cet état de choses, il résulte que les questions concernant particulièrement les femmes ne sont que rarement traitées au sein de ces organisations. Il s'agit notamment de problèmes auxquels elles sont confrontées au travail: manque de moyens de transport, de stockage, de transformation, de commercialisation, problèmes familiaux ou communautaires (violences subies...).

Les rapports par pays qui ont été présentés au cours de ce séminaire ont fait également apparaître que la participation des femmes aux organisations professionnelles diffèrent,

Compte-rendu de
Chandrika Sharma
du bureau de l'ICSF à
Chennai, Inde
(SAMUDRA Revue n°
15, Juillet 1996)

quant à la forme et à l'importance, selon qu'on se trouve dans un pays du Nord ou un pays du Sud. Au Nord, les femmes s'organisent essentiellement en «associations de femmes de pêcheurs».

Les femmes du Sud

Dans les pays du Sud, les femmes sont membres des organisations en tant que travailleuses de la pêche, ce qui veut dire qu'elles ont leur propre territoire dans les activités de pêche, essentiellement dans le domaine de la transformation et de la commercialisation. Cela est aussi dû au fait que, dans ces pays, les hommes et les femmes qui ont, à plein temps ou à temps partiel, ce type d'activité n'ont généralement pas besoin d'être officiellement inscrits d'une façon ou d'une autre comme «travailleurs de la pêche», contrairement à ce qui se passe dans les pays du Nord.

Les problèmes débattus par les associations de femmes au Nord et au Sud sont également différents. Dans les pays du Nord, le secteur artisanal et le mode de vie qu'il représente sont menacés. De plus en plus de pêcheurs-artisans doivent abandonner le métier sous l'effet de politiques gouvernementales mises en place pour réduire les capacités de pêche et diminuer la pression sur la ressource. Les politiques officielles favorisent plutôt les intérêts de la pêche industrielle.

Ainsi, là où existe un système de quotas individuels transmissibles (QIT), ce sont les groupes économiques les plus puissants qui raflent les licences de pêche. Les petits artisans ont le choix entre quitter le métier ou chercher de l'embauche sur les bateaux des gros armements. Les conditions de travail à bord sont souvent mauvaises et les avantages sociaux insuffisants, surtout sur les navires de pêche lointaine qui opèrent dans le cadre d'accords de pêche bilatéraux.

En Europe (Espagne, France...), les associations de femmes de marins réclament une amélioration des conditions de travail dans ces flottilles. Elles demandent aussi que l'Etat vienne davantage en aide aux marins

privés d'emplois ou à ceux qui ont dû abandonner le métier, surtout lorsque le secteur est en crise.

Dans les pays du Nord, les communautés littorales avaient un droit d'accès immémorial à la ressource. Elles sont en train de le perdre. Et leur culture traditionnelle est menacée, leur avenir est en danger. En Norvège, les associations de femmes de pêcheurs réclament qu'on rende aux communautés locales le droit de pêcher librement dans la bande côtière et que l'Etat reconnaisse l'importance de ces populations de pêcheurs-artisans.

Dans les pays du Sud, par contre, les travailleuses de la pêche luttent pour conserver leur place dans ce secteur malgré la puissance du processus de mondialisation et de libéralisation. Elles demandent qu'on leur donne les moyens d'améliorer leurs activités dans les domaines de la commercialisation, du transport, du stockage et de la transformation. En même temps, elles prêtent main-forte aux pêcheurs-artisans pour contenir, dans leur zone, la prolifération de techniques de pêche trop efficaces et destructrices (chalut...). Les Sénégalaises, par exemple, sont aux premières lignes pour qu'on remette en cause les termes inéquitables des accords de pêche entre leur pays et l'Union européenne et pour que ces accords fassent une part un peu plus belle à la pêche artisanale.

Points de convergence

Malgré ces divergences, au cours de ce séminaire bon nombre de points de convergence sont apparus entre femmes du Nord et femmes du Sud.

Un certain nombre de délégués ont fait remarquer que les femmes s'intéressent à un éventail plus large de problèmes : questions de pêche mais aussi questions communautaires. Les représentantes du Canada ont souligné que si les hommes sont en premières lignes pour les problèmes qui concernent directement la pêche, les femmes mettent en avant des points qui semblent absolument essentiels pour la survie du

· secteur artisanal et des communautés littorales.

· Plusieurs autres sujets ont été débattus au cours de cette rencontre. Quelles sortes d'alliances faut-il conclure, et avec qui, pour défendre la pêche artisanale et la place qu'y occupent les femmes ? Quel programme politique mettre en oeuvre pour trouver des solutions à ces problèmes ?

· Les participants ont exploré ces questions en tenant compte des réalités de leurs pays respectifs. Ils ont largement accepté l'idée qu'il importe de créer des alliances intersectorielles avec les mouvements populaires et d'élaborer un programme politique positif si l'on veut que durent la pêche artisanale et le mode de vie qui va avec.

· Au Brésil, par exemple, le secteur artisanal s'est allié à d'autres groupes marginalisés (agriculteurs, paysans sans terre, ethnies locales) pour que soient reconnus les droits de chacun et qu'on adopte une façon de vivre locale. On a aussi souligné la nécessité de mettre en place des alliances régionales, comme pour les associations de femmes de pêcheurs en Europe.

· Les participants venus des pays du Sud ont dit qu'il fallait remettre en cause les modèles de développement actuels qui reposent sur des valeurs coloniales et patriarcales et sur la notion de production pour faire du profit, et non pas simplement pour se nourrir et gagner sa vie.

· On a aussi parlé des conséquences de la mondialisation sur la pêche en général, sur les pêcheurs-artisans et les travailleuses de la pêche. Sous l'effet de la mondialisation, la place des femmes dans ce secteur se rétrécit. Elles étaient travailleuses indépendantes (transformatrices ou commerçantes) ; elles sont souvent obligées de devenir ouvrières (mal payées) dans des usines contrôlées par de grands groupes industriels ou des sociétés multinationales. Ce phénomène est

particulièrement visible en Thaïlande, aux Philippines et en Inde.

Avant de clore cette réunion de travail, on s'est engagés à continuer la lutte pour défendre et consolider la place des femmes dans les activités de pêche et les organisations professionnelles, à faire progresser la notion de genres (perspectives hommes-femmes) dans ce secteur où les ressources naturelles devraient être «entretenues» (nurtured) plutôt que «extraites» et «exploitées», enfin à oeuvrer résolument pour que perdurent les pêcheries et les modes de vie des «artisans». ■

Le filet percé des statistiques

Sarah Gammage

Souvent, en effet, les statistiques ne font guère la différence entre les hommes et les femmes. Pourtant, il y a de nombreux avantages à mettre plus clairement en lumière le rôle des femmes

Sur la base de sources non officielles, d'observations occasionnelles, d'études ethnographiques, on peut affirmer avec certitude que les femmes constituent un élément indivisible du secteur de la pêche tant artisanale qu'industrielle. Pourtant les chercheurs sous-estiment constamment leur rôle alors qu'elles participent à la capture, qu'elles rapportent de l'argent à la famille et au pays grâce à ce type d'activités et qu'on les trouve comme ouvrières dans les ateliers de transformation et les conserveries, dont les exportations constituent une source précieuse de devises.

La raison en est essentiellement que les outils d'enquête quantitatives ne saisissent pas les perspectives de genres dans ce secteur économique et qu'ils introduisent, au contraire, des a-priori qui ont pour conséquence de sous-estimer le rôle des femmes. Leur contribution reste donc dans l'ombre et les responsables politiques n'en tiennent pas compte lorsqu'il s'agit d'élaborer des programmes de défense de l'environnement ou de développement économique.

Si l'on se contente de jeter un coup d'oeil rapide sur les statistiques officielles du Salvador, on constate qu'il y a très peu de femmes dans les activités de pêche. Le recensement du ministère de l'agriculture pour l'année 1990 en comptabilise un peu plus de 6 % pour l'ensemble du Salvador et près de 9% dans le département de La Union.

Pourtant, lorsqu'on observe les activités quotidiennes des pêcheurs et la participation des membres de la famille à la capture et à la transformation, au Salvador comme dans une

bonne partie de l'Amérique centrale, on s'aperçoit que ces chiffres ne correspondent pas tout-à-fait à la réalité.

A El Tamarindo, La Union, El Salvador, les pêcheurs ont poursuivi leurs activités, pour se nourrir et pour gagner leur vie, sans être vraiment touchés par les turbulences de la guerre civile ou les incertitudes de la période qui a suivi les accords de paix en 1992 Les hommes et les femmes continuent à pêcher exactement comme on le fait depuis des siècles, avec des pirogues en bois, des pagaies et des filets. Certains, cependant, possèdent maintenant un moteur ou un bateau en fibre de verre.

Les hommes pêchent au large, mais la majorité des femmes se limitent aux estuaires et au littoral où elles attrapent des poissons d'eau douce ou de mer, des crustacés, des mollusques.

Elles sont peu nombreuses à accompagner d'autres membres de leur famille pour pêcher la crevette dans les eaux côtières de Usulutn, La Union et dans le Golfe de Fonseca.

Par contre, pour le nettoyage, l'éviscération et la transformation du poisson, ce sont les femmes qui sont massivement concernées. Elles préparent et sèchent le poisson qui sera vendu sur les marchés locaux ou régionaux ; elles valorisent la crevette qui, une fois étêtée et mise dans la glace, sera exportée ; elles ramassent des coquillages et attrapent des crabes dans les estuaires. Elles fournissent ainsi protéines et autres éléments nutritifs indispensables pour compléter le menu familial ordinairement composé de maïs et de haricots.

...La raison en est essentiellement que les outils d'enquête quantitatives ne saisissent pas les perspectives de genres dans ce secteur économique et qu'ils introduisent, au contraire, des a-priori qui ont pour conséquence de sous-estimer le rôle des femmes.

Sarah Gammage, économiste au International Centre for Research on Women, une association à but non lucratif qui s'attache à mettre en lumière, pour l'élaboration des politiques, le rôle des femmes en tant que productrices et génitrices dans les pays en développement (SAMUDRA Revue n° 16, Novembre 1996)

• Une étude quantitative a été réalisée en 1993
• et 1994 à El Tamarindo auprès de 110
• ménages et 489 personnes habitant un secteur
• de mangrove. Il s'agissait de cerner,
• qualitativement et quantitativement, l'usage
• que les hommes et les femmes font des
• ressources naturelles disponibles. Pour
• obtenir des informations sur les variations
• saisonnières des activités de pêche et des
• activités agricoles, l'enquête s'est déroulée à
• la fois pendant la saison humide et pendant
• la saison sèche.

• **L'occupation principale des hommes**

• Il est apparu que 50 % des hommes de El
• Tamarindo ont pour occupation principale la
• pêche et que 3% participent à la
• transformation ou à la commercialisation.
• Une seule femme a déclaré être «pêcheur»,
• et seulement 6% ont dit qu'elles participaient
• effectivement à la transformation ou à la
• commercialisation. La majorité des femmes
• qui ont répondu à l'enquête se sont définies
• comme «ménagères» : elles considèrent donc
• que leurs activités de pêche ne font pas partie
• de leurs «occupations».

• Il ressort pourtant des données recueillies sur
• la consommation et les dépenses des ménages
• que près de 29% des femmes de El Tamarindo
• ont une source de revenus. Cela, à première
• vue, semble contradictoire.

• Comment concilier leur activité économique
• avec ce qu'elles déclaraient comme
• occupations ? Pour en savoir plus sur l'origine
• de cet argent, on a ajouté un questionnaire
• détaillé sur l'emploi du temps de chaque
• membre d'une même famille, en précisant
• bien les diverses phases des activités à la
• maison, au marché...

• Des données nouvelles sont ainsi apparues :
• près de 26 % des femmes pêchent dans
• l'estuaire ou tout près du rivage ; environ 60
• % nettoient le poisson et le transforment ; 33
• % aident d'autres membres de la famille à
• ramener les filets ; 42% nettoient le bateau
• et aident le mari à transporter le poisson sur
• la plage ; 17 % vendent la production sur les
• marchés locaux ou à des restaurants et des

bars. Si les femmes participent aussi à la
pêche aux côtés des hommes (et à El
Tamarindo les hommes et les femmes y sont
bien visibles), pourquoi donc les statistiques
officielles indiquent-elles seulement 9% de
femmes dans les activités de pêche pour La
Union ?

Peut-être faut-il incriminer les formulaires
d'enquête et de recensement, qui seraient trop
rigides sur la définition du terme «pêcheur»
et dans le codage préétabli des réponses. Les
enquêteurs sont aussi trop peu sensibilisés au
concept de genres (perspectives hommes-
femmes) pour veiller à ce que les femmes,
aussi bien que les hommes, répondent aux
différents questionnaires.

La plupart des outils d'enquête sont précodés.
Ils proposent un certain nombre de réponses
possibles, et l'enquêteur ne fait que cocher
au bon endroit. Ce système est trop rigide et
accorde trop peu de place pour approfondir
et nuancer les réponses.

Dans la plupart des questionnaires, pour
justifier sa qualité de pêcheur il faut: avoir
une activité de pêche pendant une période
suffisamment longue, concentrer son activité
au large, prouver qu'on possède (ou qu'on
peut utiliser) un capital d'exploitation
(bateau, filets, moteur).

Les questionnaires sont conçus pour obtenir
ce type de renseignements. Ils peuvent donc
laisser passer ceux qui pêchent
occasionnellement, sans capital ou tout près
du littoral et dans les estuaires. Les personnes
exclues de la comptabilisation pour ces
raisons sont généralement des femmes.

• **La faute aux questionnaires**

Il existe une autre explication : beaucoup de
questionnaires s'adressent au seul chef de
famille, qui représente la principale source
de revenus du ménage. L'enquête demande
en général à la personne interrogée (homme
ou femme) de se déclarer chef de ménage et
d'indiquer des revenus suffisants pour
pourvoir aux plus grosses dépenses de la
famille.

Près de 80% des femmes de El Tamarindo ne se sont pas attribuées la qualité de chef de ménage. Or, par la suite, on s'est aperçu qu'elles prenaient une bonne part des décisions et qu'elles fournissaient une part non négligeable, voire indispensable, des revenus de la famille. Si on ne cherche pas délibérément à interroger les femmes, une grande partie des données concernant leur vie, leurs activités, leur rôle dans l'économie domestique restera dans l'ombre.

Les enquêtes qui ciblent uniquement le «chef de ménage» ne peuvent pas documenter et mettre en évidence les activités des autres membres de la famille, quel que soit leur sexe. Il s'agit pourtant de données particulièrement importantes pour les gestionnaires des pêcheries ou ceux qui défendent l'environnement, et qui aimeraient utiliser le savoir-faire de tous ceux qui vivent des ressources naturelles pour pouvoir les protéger.

Si on se sent vraiment concernés par la lutte contre la pauvreté et l'inégalité des revenus, il faut bien se rendre compte qu'en comprenant mal la contribution des uns et des autres à la survie économique du ménage ou les difficultés rencontrées pour trouver une source de revenus, les responsables peuvent décider des mesures de transfert de revenus inadéquates ou mal cibler les populations ou personnes démunies.

Lorsque les familles vivent sur des écosystèmes fragiles, la pauvreté peut constituer un obstacle majeur qui empêche les gens de modifier leurs façons d'exploiter la ressource pour adopter des pratiques plus durables.

Comme les femmes n'entrent pas dans la catégorie des pêcheurs, elles ne peuvent profiter des aides financières ou matérielles et des services de vulgarisation dont elles auraient besoin pour améliorer leur productivité et augmenter leurs revenus. Et comme le capital d'exploitation leur fait défaut, il leur sera bien difficile aussi de se tourner vers des pratiques conservatoires et durables ou changer de type de pêche. Quand

on compare leur situation à celle des hommes, il est flagrant qu'elles ne peuvent s'équiper, qu'elles ne peuvent avoir accès au crédit, qu'elles ne peuvent profiter des services de vulgarisation.

L'enquête indique que la plupart des hommes de El Tamarindo gagnent plus que les femmes alors que celles-ci travaillent un plus grand nombre d'heures et qu'elles s'occupent de vendre au marché tout en ayant la charge du ménage.

En moyenne, l'homme gagne 72,29 dollars par semaine et la femme 29,19. Les hommes ont beaucoup plus que les femmes la possibilité de gager le capital d'exploitation (bateau, filets, moteur) et accéder ainsi plus facilement au crédit. Cela leur permet de pallier le manque de liquidités et d'investir pour améliorer leurs techniques ou éventuellement changer de «métier».

Environ 70 % des personnes qui ont réussi à obtenir un crédit officiel, auprès d'une banque ou d'un organisme quelconque, ont pour cela gagé leur bateau et son moteur. La plupart des crédits ont servi à acheter de nouveaux équipements et à moderniser ou réparer les bateaux, les filets et les moteurs qu'elles possédaient déjà. Toutes les personnes qui ont bénéficié de ces prêts étaient des hommes.

Une seule femme, devenue chef de ménage après que son mari l'ait quittée, a déclaré que le bateau et tout le capital d'exploitation lui appartenait. Elle allait à la pêche avec ses fils. La majorité des femmes qui se livrent à des activités de pêche, qui ramassent des mollusques ou attrapent des crustacés dans l'estuaire, utilisent du matériel qui ne leur appartient pas, qui est prêté par des hommes de la famille.

Comme elles ne peuvent obtenir des crédits pour se constituer un capital d'exploitation et augmenter leur productivité, elles gagnent nettement moins que les hommes.

D'autant plus qu'elles ciblent un type de ressource côtière dont la valeur commerciale est moindre. Et sans moyens matériels

· adaptés, elles ne peuvent se tourner vers la
· pêche au large qui dégage davantage de
· profits et peut se pratiquer de façon plus
· durable.

· **Capital limité, ressource limitée**

· Les activités de pêche de la plupart des
· femmes ont pour cadre l'estuaire ou une
· étroite bande littorale. Elles doivent se
· contenter de cet environnement parce qu'il
· leur est difficile d'avoir des prêts et qu'il leur
· faut bien concilier ce travail productif avec
· leurs tâches ménagères. De plus, elles
· exploitent une ressource qui s'amenuise sans
· cesse, qui est contaminée par les pesticides
· présents dans les ruissellements et qui est
· également touchée par l'envasement.

· Les sites crevetticoles et les marais salants
· étendent leur emprise sur la mangrove,
· grignotent leurs pêcheries et détruisent un
· grand nombre de bancs de mollusques et de
· nurseries de crustacés. La ressource qui est
· leur gagne-pain est de plus en plus menacée
· et réduite alors qu'elles sont de plus en plus
· nombreuses à vouloir l'exploiter. Cela ne peut
· durer.

· Les activités de pêche des femmes
· n'apparaissent pas assez clairement. Elles
· profitent donc moins des services de
· vulgarisation qui pourraient mettre à leur
· disposition les connaissances et le matériel
· nécessaires pour les aider à changer certaines
· pratiques d'exploitation traditionnelles.
· Aucune des femmes «pêcheurs» de El
· Tamarindo n'a reçu la visite de techniciens
· de la pêche du ministère de l'agriculture ;
· jamais elles n'ont été invitées à une réunion
· locale pour discuter de gestion de la pêche.
· Les fonctionnaires des services de
· vulgarisation de la direction des pêches
· rencontrent très rarement les pêcheurs en
· général, mais beaucoup d'hommes ont eu
· affaire au fonctionnaire local et déclarent
· régulièrement leurs débarquements aux
· contrôleurs.

· N'ayant guère de possibilités de formation,
· manquant de capital d'exploitation, les
· femmes de El Tamarindo ne peuvent se

tourner vers un autre type de pêche pour
mettre un terme à l'exploitation non viable
des ressources de l'estuaire.

Comme les femmes de la pêche restent
«invisibles», il ne leur sera pas facile de faire
valoir leurs droits. Ce sont les autorités
judiciaires, économiques et politiques qui
attribuent aux gens une partie du patrimoine
communautaire et déterminent l'usage qu'on
peut en faire.

Dans une société où les femmes dépendent
outre mesure des communaux, ces institutions
fixent, de fait, la nature et le niveau des
activités productives des femmes et leur degré
de dépendance vis-à-vis de l'environnement
naturel.

Les gens de El Tamarindo convenaient
presque tous que les pêcheries de l'estuaire
sont en danger et que cela constitue également
un danger pour la pêche au large à cause de
l'appauvrissement des nurseries et de la
biomasse littorales. Prenant acte des avis
locaux et de l'inquiétude des autorités au
ministère de l'agriculture, les responsables de
la communauté ont interdit, dans la pratique,
la pêche en estuaire.

Des institutions inadaptées

Les femmes ont donc perdu leurs droits
d'accès à la ressource, et une source de
protéines pourtant si précieuses pour
l'alimentation familiale. Il leur faut trouver
ailleurs d'autres activités rémunératrices. Les
institutions qui accordent le droit d'accès sont
peut-être inadaptées pour assurer aux femmes
un usage continu des communaux ; mais elles
ne sont pas immuables.

Sur l'Ile d'Inhaca au Mozambique, dans un
certain nombre de villages, les femmes qui
pêchaient traditionnellement dans un estuaire
dépendant d'un vaste écosystème de
mangroves, ont institutionnalisé le droit
coutumier d'accès à la ressource.

Elles ont commencé par limiter le nombre de
personnes pêchant sur l'estran. Cette zone
comprise entre la marée la plus haute et la

marée la plus basse a été divisée en secteurs qui ont été attribués à un village ou à un groupe de maisons de telle manière que le nombre de pêcheurs autorisés soit en harmonie avec la ressource disponible.

En faisant pression sur les institutions communautaires, garantes des droits d'accès à la ressource, et en définissant et en utilisant clairement les droits de propriété, les femmes ont réussi à assurer leur survie économique. Elles ont précisé avec grand soin qui avait un droit d'usage sur telle ou telle partie de l'estran ; elles ont empêché les gens de l'extérieur d'y pénétrer ; elles ont limité la pêche de certaines espèces à des périodes bien précises. En agissant ainsi, elles ont pu profiter au maximum des mesures de préservation de la ressource tout en y prélevant ce qu'il faut pour nourrir la famille.

Pour illustrer le travail des femmes. dans la pêche, on peut évidemment trouver autre chose que l'exemple de El Tamarindo, même si les données dans ce domaine restent généralement bien minces. Dans de nombreux pays en développement, ces activités sont d'un grand secours pour faire vivre la famille et dégager des revenus. A Pangasinan et à Bataan, aux Philippines, les femmes apportent respectivement environ 34 % et 35% du revenu global des ménages grâce à leurs activités de pêche dans les estuaires et les lagunes. Et le travail s'étale sur plus de dix mois de l'année.

Ce genre d'études qui décrit et quantifie soigneusement les activités de pêche des femmes reste rare. Les responsables politiques sont donc mal informés sur le travail des femmes dans ce domaine. Il peut alors arriver que les programmes de préservation de l'environnement ou de la ressource et les plans de développement soient mal conçus.

Comme le montrent les données recueillies à El Tamarindo, il importe en premier lieu de revoir les outils d'enquête pour qu'ils tiennent compte effectivement de toutes les activités de pêche des femmes. Alors seulement les

institutions politiques et sociales pourront-elles, peut-être, trouver les réponses appropriées pour une gestion durable des pêcheries. Il incombe aux chercheurs de faire un usage judicieux des méthodes quantitatives et qualitatives dans les enquêtes qu'ils réalisent sur les populations de pêcheurs. Les décideurs politiques pourront ainsi être mieux renseignés sur les besoins des femmes de la pêche afin de dégager les moyens nécessaires pour faire évoluer les modes et les conditions d'exploitation de la ressource.

Il faut que la perspective hommes-femmes (concept de genres) apparaisse dans les données concernant la pêche. Quand on aura remédié à cette exclusion systématique des femmes dans les enquêtes et les statistiques, elles seront plus «visibles» et on attachera plus d'importance au travail qu'elles fournissent dans ce secteur.

D'autre part, lorsqu'on essaiera de faire évoluer les modes d'exploitation de la ressource et de trouver d'autres sources de revenus pour les pêcheurs afin qu'ils ne dépendent pas d'une seule, on pourra cibler de façon plus précise les objectifs, dans la mesure où on dispose de données quantitatives et qualitatives rigoureuses sur les activités nombreuses et variées des femmes dans le secteur de la pêche. ■

Les amarres sont lâchées

Barbara L. Neis

Mais les femmes des pays du Nord qui vivent de la pêche peuvent, à bon droit, critiquer ce projet

Les hypothèses sur lesquelles il repose sont défectueuses. Et il pourrait entraîner, de plusieurs manières, des conséquences fâcheuses pour les femmes du Nord (et du Sud) et pour la ressource elle-même.

«... Il faut que les femmes fassent bloc et qu'elles ne laissent pas les hommes prendre toutes les décisions et préparer seuls les plans d'action... Si les femmes prenaient une partie des décisions, il y aurait davantage de travail et de meilleurs programmes pour elles en milieu rural.»

—une femme de Terre-Neuve

Dans le secteur de la pêche, partout dans le monde, il existe des disparités entre les hommes et les femmes en matière d'accès à la ressource, de travail et de revenus. Si les différences culturelles et sociales sont importantes, les femmes dépendent malgré tout des ressources de la mer pour trouver de la nourriture, du travail et une certaine indentité. Or, elles ont plus de mal que les hommes à en tirer profit.

Lorsque, dans une pêcherie, on élabore un programme de gestion ou de préservation, il est rare qu'on s'attache à évaluer l'impact que cette action pourrait avoir sur la vie des femmes. Le projet MSC, lancé par le Fonds mondial pour la nature (WWF), qui est une organisation «environnementaliste» transnationale, et par Unilever, qui est une société multinationale géante, n'est pas exempt de ce défaut.

Les hypothèses sur lesquelles il repose sont défectueuses. Et il pourrait entraîner, de plusieurs manières, des conséquences fâcheuses pour les femmes du Nord (et du Sud) et pour la ressource elle-même. Il y aura donc une équipe «d'experts» qui certifieront que certaines pêcheries ont un caractère «durable».

Ensuite, on encouragera le négoce des produits de la mer à faire cause commune avec des groupes d'acheteurs partisans du développement durable puis à commercialiser le poisson issu uniquement de ces pêcheries sous un «écolabel». C'est essentiellement la demande du consommateur qui doit pousser les sociétés puis les gouvernements à participer à cette entreprise dont le but est d'assurer sur le long terme la viabilité des pêcheries. On pourrait dire, à première vue, que ce MSC est une initiative féministe. Ce sont les femmes qui ont la charge de faire les courses, de prévoir la nourriture et de faire à manger, de tenir la maison.

Ce que propose, semble-t-il, le MSC, c'est de leur faire tenir un rôle sans précédent : agir sur le devenir des richesses halieutiques mondiales. Eclairées par des experts et guidées par des sociétés touchées par le progressisme, elles vont pouvoir restructurer les pêcheries à travers le monde et faire évoluer les choses vers un type de développement durable, et cela grâce à la façon dont elles vont faire leurs achats. Il y a quelque chose qui ne va pas dans ce tableau. Il faut, bien sûr, que le public comprenne un peu mieux ce qui se passe en matière de politique des pêches et comment se conduisent les entreprises dans ce secteur. Une façon d'atteindre ce but, c'est évidemment d'éduquer le consommateur. Mais bien d'autres facteurs viennent influencer les modes de consommation.

S'agissant des modes de consommation des femmes, le MSC ignore ses aspects multiples et complexes. Il ignore le rôle réel des femmes par rapport au marché des produits de la mer. Ainsi, suivant l'endroit du monde

Article de Barbara L. Neis, département de sociologie, Memorial University, St John, Terre-Neuve, Canada (SAMUDRA Revue n° 16, Novembre 1996)

où elles se trouvent, elles acquièrent et consomment des espèces différentes dans des conditions différentes. Il y a des femmes riches, des femmes pauvres, des femmes des villes et des femmes de pêcheurs, des travailleuses de la pêche. Elles ne consomment pas toutes du poisson de la même façon. Pour se faire une idée du projet MSC, il serait bon par conséquent d'examiner dans quelle mesure il influencera l'accès à ce produit, suivant les divers groupes de consommateurs.

L'écolabel

Les femmes des pays du Nord et du Sud-Est asiatique sont probablement prêtes à consommer du poisson labélisé bien plus que celles des pays du Sud. Je dis cela parce qu'un label « vert » ne fera pas du tout baisser les prix du poisson à l'étal. Au contraire ! Les prix sont déjà dissuasifs pour les femmes du Sud et les femmes pauvres du Nord.

Cela va arriver aussi parce que les femmes du Nord, surtout celles qui habitent les villes et qui disposent de hauts revenus, vont plus facilement acheter du poisson transformé dans les supermarchés ou hypermarchés, où les produits sont emballés et étiquetés.

John Kurien a laissé entendre (dans Samudra n° 15) que l'écolabel encourage en fait les exportations en accroissant la demande, alors que la ressource diminue. Les consommateurs du Nord pourraient donc, sans en être conscients, entraîner d'une certaine manière une baisse de l'autosuffisance alimentaire et du pouvoir économique pour les femmes du Sud et pour celles qui, dans le Nord, appartiennent à des régions où la pêche est une activité essentielle.

Dans son article en faveur du MSC, Michael Sutton (Samudra n° 15) prétend que ce projet va donner le premier rôle au marché et que « lorsque le marché montre la voie, les gouvernements ne tardent pas à suivre ». Dans les pays du Nord, on focalise à la fois sur les exportations de poisson et sur des mesures de gestion (quotas individuels transmissibles...). Ces mesures limitent

dramatiquement l'accès des hommes, et surtout des femmes, aux ressources marines qui subsistent.

Il faut sans doute chercher l'origine de ces tendances dans des choix politiques qui favorisent de plus en plus les marchés d'exportation et ceux qui en profitent tandis qu'on s'intéresse de moins en moins aux régions de pêche qui souffrent des effets cumulés des délocalisations et d'un accès de plus en plus limité à une ressource qui a été leur moyen d'existence. Les hommes et les femmes devraient se poser des questions lorsque M. Sutton fait sienne cette déclaration : « En devenant l'élément déterminant de notre société, le marché est en train de remplacer nos institutions démocratiques ». C'est peut-être ce qui est en train d'arriver. Ce n'est pas une raison pour soutenir à tout prix cette tendance.

Comme l'ont exposé Czerny, Swift et Clarke dans leur ouvrage *Getting started on social analysis in Canada* (Initiation à l'analyse sociologique au Canada), si le marché est démocratique, c'est une démocratie dans laquelle certains détiennent plus de bulletins de vote que d'autres. Et si le consommateur a le droit de vote, il a bien peu d'influence sur le choix du candidat et de son programme. Les femmes qui sont démunies financièrement sont aussi tout particulièrement démunies en tant que citoyennes, en partie parce que sur la place du marché, elles ne disposent guère de bulletins de vote.

Les conglomérats agroalimentaires

Les gros acheteurs de produits de la mer sont de plus en plus les conglomérats de l'agroalimentaire verticalement intégrés. Au « marché au poisson », ce sont eux qui ont le plus grand nombre de « bulletins de vote ». Quand on voit que les producteurs sont également souvent les consommateurs, que peut-on en déduire à propos du projet MSC ?

Dans les pays du Nord surtout, le poisson se consomme souvent dans les restaurants, les fast-food. Souvent aussi, il aura grandi vite grâce aux farines et huiles de poisson qui

entrent dans son alimentation. Telle ou telle société peut bien s'engager à traiter seulement du poisson issu de pêcheries homologuées. L'étiquette « verte » va-t-elle pour autant suivre le poisson du bateau à la table du consommateur en passant par les ateliers de transformation et les cuisines ? Y aura-t-il des restaurants agréés ? La viande animale produite à l'aide d'aliments où entrent des huiles de poissons issus de pêcheries durables sera-telle labélisée à l'étal ou sur la table du restaurant ? Si c'est le cas, comment être sûr de la validité de ce label ? Qui va faire le gendarme dans les sociétés ? Avec quels moyens ? Combien cela va-t-il coûter ? Ne pourrait-on pas dépenser cet argent de façon plus efficace pour développer des pêcheries durables ? Pourquoi ne pas demander à des femmes ce qu'elles pensent de tout cela ?

Si dans ce que nous proposons pour établir des pêcheries durables, nous ne différencions pas le droit de vote sur le marché et le pouvoir de contrôle sur les produits offerts à la vente, nous finirons peut-être par accuser le consommateur d'être responsable de la ruine des stocks. On accusera sans doute de préférence les consommateurs pauvres (toujours plus nombreux, et le plus souvent des femmes) qui achètent uniquement suivant l'état de leur bourse et ne peuvent donc pas toujours se permettre de préférer le poisson « écolabélisé » à l'autre.

Cette accusation serait mal fondée car elle surestime le pouvoir de ces femmes et ignore la réalité : les pauvres, aussi bien dans les pays du Nord que dans les pays du Sud, consomment relativement peu de protéines par rapport aux riches. Et les protéines qu'ils consomment sont, le plus souvent, des dérivés de la production protéique destinée aux riches plutôt que la source primaire de la demande. Dans un monde où le poisson sauvage est en quantité limitée (tout comme les autres ressources naturelles), le problème n'est pas de savoir quel poisson on mange mais aussi quelle quantité on mange et sous quelle forme.

Si l'on veut discuter pleinement des diverses implications du MSC du point de vue des femmes du Nord, il importe de considérer ces dernières non pas seulement comme consommatrices de poisson mais aussi comme des personnes pour qui l'exploitation des ressources marines est à la fois une source d'emplois, une culture, une communauté.

On connaît bien l'entreprise de pêche familiale du Canada atlantique et de la Norvège. Dans ce type de pêche, la femme apporte très directement sa contribution : elle travaille, elle organise, elle gère au sein du ménage, à l'atelier, à l'usine, à l'échelle de la collectivité. Les femmes possèdent des connaissances et du savoir-faire en matière de pêche. Le poisson, sa capture et sa transformation leur fournissent des moyens d'existence et leur assurent une certaine autosuffisance alimentaire.

Les moratoires imposés à la pêche aux espèces de fond dans le Canada atlantique ont bien montré l'impact dévastateur que la dégradation de la ressource peut avoir sur l'existence de ces femmes. A Terre-Neuve et au Labrador, qui sont les régions les plus touchées par l'effondrement des stocks de morue, environ 12 000 femmes ont perdu leur emploi d'ouvrières d'usines. La crise a aussi touché les femmes qui effectuaient un travail non rémunéré dans l'entreprise du mari (comptabilité, ravitaillement de l'équipage, repas...).

Dans les collectivités qui dépendent très largement de l'activité économique générée par la pêche, d'autres femmes ont perdu leur travail de nourrice, de garde d'enfants, d'employée dans le commerce de détail. Puis les départs et les restrictions budgétaires ont aussi réduit le nombre de celles qui avaient trouvé à s'employer dans l'enseignement, les services de santé ou sociaux. Pour toutes ces femmes, ces travailleuses, ces mères de famille si enracinées dans leurs communautés, une pêche durable est, évidemment, un objectif éminemment souhaitable.

Lorsqu'on considère le MSC du point de vue de ces femmes, et de celles qui dans d'autres pays du Nord vivent aussi de la pêche, les hypothèses que M. Sutton emploie pour étayer son argumentation en faveur de ce projet sont extrêmement problématiques. Mais on ne peut guère le contredire lorsqu'il affirme que les ressources halieutiques sont, partout dans le monde, menacées.

Argument indéfendable

Il est, par contre, plus difficile d'accepter ce qu'il propose pour expliquer les problèmes. Selon lui, ils seraient provoqués, surtout dans les pays du Nord, par un excès de démocratie : les gouvernements n'auraient pas voulu prendre les mesures nécessaires pour empêcher la surexploitation sous la pression de l'industrie de la pêche dont les opérateurs ont tendance à prendre tout ce qu'ils peuvent et à détruire la ressource. Il semble que les femmes des communautés de pêcheurs ne partagent pas l'opinion de M. Sutton : la dégradation de la ressource ne provient pas d'un excès de démocratie.

Pour ce qui est du Canada atlantique et de la Norvège, par exemple, elles pensent que les décisions concernant la pêche ont été prises, tant dans le passé que dans le présent, par des gens qui connaissent mal la force et les besoins des communautés rurales, notamment les besoins des femmes.

Si l'on ne fait pas appel aux connaissances des populations locales, si on ne cherche pas leur soutien, alors les programmes de développement et les diverses tentatives visant à créer des pêcheries durables iront à l'échec. Telle est l'opinion de ces femmes.

Si le diagnostic que M. Sutton porte sur les causes de la surexploitation mondiale du poisson est erroné, il en va de même des solutions qu'il propose. Il n'est pas du tout sûr que le MSC puisse empêcher la politique de se mêler aux questions de gestion de la pêche. Il entre dans le processus de définition de « l'expertise » des considérations politiques.

Il en va de même pour « une pêche durable ». Ainsi, dans son livre *Fishing for truth* (La pêche à la vérité), M. Finlayson a bien montré comment les données qu'on pouvait obtenir auprès des petits pêcheurs de Terre-Neuve (Canada) ont été insuffisamment utilisées par les scientifiques parce que la langue, les normes, les règles de ces pêcheurs n'étaient pas forcément les mêmes que celles en vigueur dans le milieu scientifique (voir Samudra n° 15, L'évangile scientifique est-il crédible ?).

J'ai moi-même montré ailleurs qu'en matière d'évaluation des stocks de Terre-Neuve il existait en faveur des chalutiers hauturiers un favoritisme latent qui est apparu au grand jour lorsque les spécialistes ont abordé cette même question par rapport aux petits pêcheurs côtiers. J'ai aussi fait remarquer que les connaissances de ces petits pêcheurs posent aux spécialistes de l'halieutique et aux gestionnaires de la pêche les mêmes problèmes que ceux qui émanent de l'écosystème proprement dit. Cela est peut-être encore plus vrai lorsqu'il s'agit du savoir et du savoir-faire des femmes qui vivent de la pêche.

Si l'expertise des pêcheurs hommes n'apparaît qu'à la marge de l'halieutique et de la gestion dans les pays du Nord, celle des pêcheurs femmes et des travailleuses de la pêche en général en est carrément absente.

Dans les ménages de pêcheurs, les femmes doivent de plus en plus souvent « boucher les trous » car, lorsque la ressource est mal gérée, la valeur du poisson débarqué ne couvre pas les frais d'exploitation.

Or, dans les ateliers de marée et les usines, elles ont de plus en plus de mal à trouver un emploi. Lorsque les femmes essaient de se servir de leurs connaissances et de leur expérience pour influencer les politiques de pêche, comme cela a été le cas en Norvège pendant la durée du moratoire sur la morue, ceux qui gèrent les pêcheries ont du mal à les comprendre à cause du caractère multidirectionnel et intégrateur de ce savoir

• où les choses sont liées : l'environnement, la
• famille, le travail, les marchés, les
• communautés.

• **Science et objectivité ?**

• Comme l'a démontré Siri Gerrard, il est
• convenu que ce type de connaissance
• correspond à des intérêts particuliers alors
• que la connaissance scientifique est objective.
• La science est donc plus puissante et tend à
• marginaliser ce que pensent les femmes.

• Dans l'article de M. Sutton, les femmes qui
• vivent de la pêche n'apparaissent pas
• clairement parmi les divers acteurs que le MSC
• pourrait consulter pour élaborer les normes
• et les principes qui devront servir au
• développement d'une pêche durable.

• Si le MSC, qui n'est pas vraiment obligé de
• rendre des comptes aux communautés de
• pêcheurs, prendra des décisions relatives à la
• gestion de la pêche à la place des représentants
• élus du peuple, les restrictions qui pèsent
• actuellement sur la démocratie dans le champ
• du politique et des marchés ne feront que
• s'accroître, et les femmes perdront encore
• davantage de leur influence. Ainsi, le MSC
• risque de rendre encore plus difficile la
• marche vers une pêche durable.

• On continuera à marginaliser le savoir,
• l'expérience des femmes. Et pourtant ce sont
• elles qui s'occupent des enfants, ce qui les
• pousse à militer pour que les ressources
• naturelles soient bien gérées afin que les
• générations futures puissent aussi en profiter.
• C'est là l'une des conditions du
• développement durable.

• Il y a une autre condition du développement
• durable qui n'est pas explicitement identifiée
• dans le projet MSC : la nécessité de réduire
• les formes d'injustice dans le temps présent,
• notamment en matière de genres (perspective
• hommes-femmes).

• M. James Boyce a bien souligné « le lien
• intime entre la dégradation de
• l'environnement et la répartition des richesses
• et de la pauvreté ». Ce sont surtout les

injustices économiques, et non pas un excès
de démocratie, qui conduisent à la
surexploitation de la ressource aussi bien
dans les pays du Nord que dans les pays du
Sud. D'une part, les gens riches profitent
généralement plus que les pauvres de la
surpêche. D'autre part, pour payer le surcoût
qui accompagne une pêche durable, il faut
en avoir les moyens.

Dans l'arène politique comme en matière de
marché, la richesse parle plus fort que le
pauvreté. Au Canada, les restrictions
budgétaires qui touchent notamment les
programmes sociaux prévus pour redistribuer
la richesse au profit des pauvres, des femmes
ou des régions qui vivaient de la pêche, ne
font qu'aggraver les injustices économiques.
Ceux qui pâtissent de ces restrictions
budgétaires sont déjà atteints de plein fouet
par la dégradation de la ressource.

Toute initiative (le projet MSC, par exemple)
qui se proposerait de développer une pêche
durable sans s'attaquer aux inégalités
économiques toujours plus grandes ne pourra
atteindre son objectif. Et de cet échec, ce sont
probablement les femmes qui souffriront le
plus, car elles sont généralement plus pauvres
que les hommes et elles ont moins accès à la
ressource et au jeu politique.

Il n'est pas du tout certain, malheureusement,
que les effets nocifs induits du projet MSC
puissent être compensés par une avancée vers
une pêche durable. Le paradoxe c'est que
ce système d'écotiquetage risque finalement de
menacer la viabilité des pêcheries qui auront
été homologuées pour leur bonne gestion. Un
certain nombre de raisons laissent penser que
cela pourrait bien être le cas. L'effondrement
des stocks de poissons de fond dans le
Canada atlantique a bien montré que, sur le
plan scientifique, il existe de très grandes
incertitudes quant à la dynamique et à l'état
réel des populations de poissons.

De plus, la plupart des stocks qui font l'objet
d'une exploitation commerciale sont déjà
surexploités. Et il existe toute une armada de
bateaux de pêche prêts à servir pour cibler

les stocks ou les espèces qui font l'objet d'une forte demande. Tant sur le plan national qu'international, les mécanismes qui devraient empêcher de faire passer l'effort de pêche d'une pêcherie à l'autre sont extrêmement faibles.

Récompense ou arrêt de mort ?

Accorder la qualification de « durable » à une pêcherie puis faire sa promotion dans le réseau de distribution déclenchera une pression accrue sur ce stock. C'est une chose qui sera bien difficile à contrôler ; de même qu'il sera difficile de détecter à temps les effets pervers du système.

Bref, se voir décerner un écolabel pourrait bien signifier pour la pêcherie concernée un arrêt de mort, et la ruine des populations qui en vivent. ■



Des victimes innocentes

Nilufar Ahmad

Les femmes du Bangladesh payent un lourd tribut pour s'être opposées aux gros intérêts de l'industrie d'élevage de crevettes

Dans l'esprit des populations de la région et des citoyens du Bangladesh, ces incidents ont suscité de sérieuses questions sur les droits de l'Homme, le développement durable et les obligations de l'Etat.

Paikgacha et Batiaghata ne sont point les plus célèbres endroits du Bangladesh. Seules les populations locales ont entendu parler de ces régions éloignées de Khulna, district se trouvant à 350 km au Sud-Ouest de Dhaka, la capitale du Bangladesh. Au début des années 90, cependant, ces noms ont commencé à faire la une des journaux suite à l'irruption de la violence dans l'élevage industriel de crevettes.

Depuis 1995, ces villages ont acquis une notoriété nationale, suite à un certain nombre d'incidents violents et de violations aveugles des droits de l'Homme dans les zones d'élevage de crevettes d'exportation. Dans l'esprit des populations de la région et des citoyens du Bangladesh, ces incidents ont suscité de sérieuses questions sur les droits de l'Homme, le développement durable et les obligations de l'Etat.

Les problèmes se sont compliqués par le fait que les fonctionnaires locaux et la police, qui sont supposés assurer le respect de l'ordre et de la loi « en protégeant les innocents et punissant les criminels » ont malheureusement fait le contraire : ils ont couvert les criminels et puni les innocents.

La violence a éclaté au village de Horinkhola à la berge (*polder*) 22 de Paikgacha, très tôt le matin du 7 novembre 1990. Un riche propriétaire d'élevage de crevettes et homme d'affaires, M. Wajed Ali, est arrivé avec ses ouvriers armés dans l'intention d'ouvrir une brèche dans une digue et d'y installer une nouvelle ferme de crevettes. C'était grâce à l'insistance de la population locale que la digue 22 avait toujours été maintenue à l'abri des élevages de crevettes. La population

souhaitait protéger son environnement et son mode de vie basé sur l'agriculture. Les hommes armés de Wajed Ali ont débarqué à la digue en bateaux motorisés et les villageois sont arrivés en masse pour résister. Ils ont marché le long de la rivière, les femmes et les enfants en tête du cortège, croyant que ceci leur permettra d'éviter la confrontation sanglante.

Au lieu de cela, les hommes de Wajed Ali ont lancé des bombes et ouvert le feu en rafales. Cinquante personnes, hommes et femmes, ont été blessées. Une femme de 45 ans, Korunamoi Sardar a été tuée dans cette fusillade. Ali et ses hommes ont fini par fuir face à la forte résistance des villageois. La dépouille de Korunamoi Sardar a été enlevée par les hommes de Ali, laissant sur place une touffe de ses cheveux et une partie de sa cervelle qui y sont restées pendant deux jours.

Une femme n'ayant aucune propriété agricole, Rahela Khatun, nous raconte ce qui s'est passé : « Lorsque nous avons appris que Wajed Ali est arrivé avec ses ouvriers pour démolir la digue et inonder les terres pour élever des crevettes, nous nous sommes précipités pour résister ».

« Lorsque nous nous dirigeons vers la digue, les femmes et les enfants en tête, les truands ont ouvert le feu et ont lancé les bombes sur nous. Korunamoi Sardar est morte sur le champ et plus de cinquante hommes et femmes ont été sérieusement blessés. »

La léthargie de la police

« La dépouille de Korunamoi Sardar a été enlevée par les attaquants », ajoute Rahela,

Cet article est signé Nilufar Ahmad, membre de Nijera, une Ong travaillant au Bangladesh (SAMUDRA Revue n° 17, Mars 1997)

et une mèche de ses cheveux est restée suspendue dans un arbre *babla* ; une partie de sa cervelle est restée sur le sol pendant deux jours, jusqu'à ce que la police la prenne pour analyse. Le corps de Korunamoi n'a jamais été retrouvé.

Nous avons élevé un mémorial à l'endroit où elle est morte. Chaque année nous organisons un grand rassemblement le 7 novembre pour commémorer son martyr. Les gens viennent de partout pour honorer sa mémoire. Certains sont encouragés par notre lutte et essayent de libérer leur terre de l'occupation illégale par les exploitants sans scrupule.»

Une veuve âgée de 46 ans, Rupabhan Bibi, une des 50 personnes blessées le 7 novembre 1990 par les hommes de Wajed, a aussi été enlevée et laissée pour morte sur la rive de la rivière.

Lorsque les «supposés» propriétaires vinrent en compagnie de leurs hommes armés, en vue de prendre par force les terres et y pratiquer l'élevage de crevettes, environ 4 000 hommes et femmes du village de Kororia se sont rassemblés sur la rive. Cette manifestation de masse a poussé les intrus à quitter les lieux.

Plus tard, dans le village de Kororia, la police et des gardes armés sont venus à la recherche des villageois qui se cachaient. Ils se sont introduits dans les ménages où il n'y avait que des femmes et des enfants. Ils y ont tenu des propos obscènes et ont agressé les femmes. Elles se sont mises en colère et se sont défendues en utilisant des broches et des bâtons. La police surprise par cette résistance quitta les lieux...

On a demandé à Amina Khatun, une femme originaire de Kororia, de nous parler de son courage pendant la résistance contre la police et les gardes en armes. Elle est restée silencieuse pendant un moment et a répondu les larmes aux yeux : « Mon époux est resté caché quelques jours et je n'avais plus de quoi manger. Et voilà que la police est entrée dans

ma maison et m'a bousculée en m'adressant des propos obscènes.

Comme je n'ai pas où me cacher, j'ai été poussée contre le mur. Je n'avais d'autre choix que de défendre mes enfants et moi-même en utilisant n'importe quoi. J'ai pris alors mon balai et donné un coup sur la figure du policier.»

C'est seulement après que la nouvelle ait fait la une des journaux que la police s'est finalement rendue sur les lieux. Même si les villageois ont porté plainte contre Wajed et 34 autres, les membres du parti politique au pouvoir dont fait partie Wajed lui ont assuré l'immunité contre l'inculpation.

Wajed Ali a lui aussi porté plainte contre 50 villageois. Certains d'entre eux ont été arrêtés sur leur lit d'hôpital. Après être guéris des blessures infligées par les hommes de Wajed Ali, ils furent placés en détention sans jugement.

Au moment de l'incident, l'Ong Nijera Kori travaillait avec les femmes et les hommes privés de terres agricoles dans le village de Khulna. La cellule d'aide légale de Nijera Kori a aidé les villageois arrêtés à obtenir une libération sous condition.

Même si l'accusation de meurtre à l'encontre de Wajed Ali n'est toujours pas passée en jugement, les villageois eux ont gagné au moins une bataille : celle de l'environnement. La digue 22 (entourée de zones d'élevage de crevettes) est encore un périmètre exempt d'élevage de crevettes. C'est au prix du sacrifice de leur vie et grâce à leur résistance.

Le 17 septembre 1994, Jabber Sheikh de Bhatiaghata Thana a été sérieusement blessé par des bombes que lui ont lancées des assaillants inconnus. Il est mort à l'hôpital quatre jours plus tard. Jabber Sheikh était membre du conseil municipal d'Amirpur. Il était contre l'élevage de crevettes industrielles et a mobilisé la population locale contre ce genre d'élevage. En tant qu' élu, il

• a essayé d'obtenir l'appui de l'administration
• locale mais il était l'ennemi désigné des
• éleveurs de crevettes.

•
• Le meurtre de Jabber Sheikh a rendu furieux
• les villageois qui se sont mobilisés et ont
• récupéré des terres illégalement occupées par
• les éleveurs de crevettes. Ceux-ci ont
• plusieurs fois attaqué les villages pour
• reprendre les viviers de crevettes, mais les
• villageois ont réussi à résister à leurs
• incursions.

•
• Cependant, des étendues importantes sont
• encore inutilisées. Comme les villageois
• cherchent à faire de l'agriculture mais que
• leur projet est mis en échec par les
• aquaculteurs qui démolissent les digues par
• force pour inonder les terres avec de l'eau
• salée en abîmant les cultures, les villageois
• accusent les autorités locales et la police de
• ne pas les protéger.

•
• Celles-ci, au contraire, se rangent du côté
• des éleveurs de crevettes. C'est pour cela
• que les mouvements populaires pour la
• défense des droits fondamentaux et de
• l'environnement vont bon train.

• **Une marque indélébile**

• La violence des éleveurs de crevettes a
• laissé des marques indélébiles sur les corps
• et dans les esprits de la population des zones
• côtières. Pour ne citer qu'un seul exemple
• qui s'est produit dans le village de Buzbunia
• au Butiaghata, les éleveurs de crevettes ont
• creusé de force dans la cour de la maison de
• Sadiq Ali et au cimetière de sa famille pour
• prendre de la terre destinée à renforcer les
• contours et les digues des viviers de crevettes.

•
• Lorsque Sadiq a osé s'indigner de ce
• sacrilège, des hommes en armes l'ont tabassé,
• ainsi que sa femme et son fils adolescent.
• Leurs corps portent encore les stigmates des
• coups qu'ils ont reçus. Cette violence a
• également laissé des blessures dans la
• mémoire de Hameeda Begum, Manjira
• Akhtar et d'Anjira Akhtar, les habitants du

village de Buzbunia qui a été attaqué par des
assaillants armés.

Les attaques armées et le harcèlement par
la police ont poussé les hommes du village
de Korla à se cacher de février à avril 1995.
Les hommes étaient tellement effrayés qu'ils
n'ont pas osé participer au festival de Id-ul-
Fitra, l'un des plus grands et plus importants
festivals religieux.

Lorsqu'un enfant est mort pendant cette
violence, seuls les enfants ont assisté aux
funérailles en guise de solidarité. Même les
activités de vaccination organisées pour le
16 mars 1995 au niveau national ont été
annulées, suite à la violence des éleveurs de
crevettes.

Vu les priorités actuelles de développement
au Bangladesh, la majorité de la population
perd l'accès aux ressources communes que
s'approprient des industriels fortunés et des
intérêts privés. Souvent, l'Etat a protégé les
intérêts des hommes d'affaires influents par
le biais des structures légales ou illégales, ou
par des moyens violents. L'ironie du sort est
que la production accrue des produits
alimentaires a contribué à la dégradation de
la sécurité alimentaire, tant au niveau local,
national, qu'au niveau des ménages. Les
conditions de vie et l'environnement se sont
dégradées, l'escalade de la violence et de
l'injustice s'est accentuée.

Ces dernières années, l'élevage de crevettes
destinées au commerce s'est accru de façon
vertigineuse dans les zones côtières du
Bangladesh. Environ 2 millions et demi
d'hectares de terres côtières présentent des
potentialités pour l'élevage de crevettes. En
1995, une surface totale de 124 000 ha de
terres côtières à Khulma, Satkhira, Bagerhat
et Bazaar de Cox était couverte de viviers de
crevettes. Ceci représente une croissance
annuelle de 10% depuis 1980.

Les revenus d'exportation de crevettes sont
passés de 145 millions de taka en 1977-78 à

6 997 millions de taka, soit 175 millions de dollars en 1992-93. Des milliers de personnes ont trouvé un emploi dans le secteur de l'élevage et de l'industrie de la transformation de crevettes. Ceci a eu un certain impact sur l'économie du Bangladesh.

La destruction du tissu social

Malheureusement, l'élevage non planifié de crevettes, illégal et sans discernement, guidé par le seul profit, a détruit le mode de vie des petites gens, petits fermiers, pêcheurs, éleveurs et ouvriers agricoles sans terre. La paix sociale s'est détériorée dans ces zones côtières, et à long terme les conséquences sur l'environnement dues à un élevage démesuré de crevettes entraînera une dégradation irréversible des terres, de l'écosystème aquatique, de la biodiversité, de la forêt et de la végétation.

Au moment où à travers tout le pays les leaders des mouvements féminins se mobilisent pour les questions de genres, dans une perspective d'accorder plus de pouvoir aux femmes en rapport avec tous les aspects de leur vie, il est malheureux que les femmes du secteur de l'élevage de crevettes soient privées des droits humains les plus élémentaires qui sont reconnus par la Constitution du Bangladesh et par différentes Conventions des Nations unies. Ces femmes sont souvent victimes de violence physique et sexuelle et d'abus que leur infligent les éleveurs de crevettes et leurs gangs. Comme dans d'autres zones rurales du Bangladesh, les communautés de base du Batiaghata et Paikgacha sont assez conservatrices. Généralement, les femmes restent cloîtrées au sein du ménage. Cependant, suite aux atrocités commises par les éleveurs de crevettes, spécialement les meurtres de Korunamoi Sardar et de Jabber Sheikh, les femmes sont obligées de sortir de leur réclusion et résistent aux entrepreneurs crevetniers.

Cette attitude nouvelle a été bien décrite par Maimon Bibi, une vieille de 60 ans qui a témoigné publiquement. Elle a décrit la façon dont elle a pris un balai et a couru avec les autres vers la rivière pour résister aux

assaillants. Les larmes aux yeux et avec une voix pleine de chagrin, elle a demandé à plusieurs reprises : « Batiaghata est-elle vraiment une partie du Bangladesh ? Si oui, alors pourquoi le gouvernement et la police ne nous protègent-ils pas contre les éleveurs de crevettes ? » ■



La bataille de Tranquebar

Georges Mathew

Les difficultés d'accès au crédit ont divisé les femmes pratiquant le commerce du poisson dans trois villages du Tamil Nadu en Inde

Pendant les périodes de crise, elles sont obligées maintenant de dépendre de sources informelles de financement, par exemple les prêteurs d'argent et les usuriers

Les femmes des communautés indiennes pratiquant la pêche artisanale ne font généralement pas de pêche, mais s'adonnent à d'autres activités liées à la pêche : la fabrication de filets, la transformation, l'éviscération, le séchage, le fumage et la commercialisation. La plupart d'entre elles travaillent comme simples vendeuses de poissons. Le grand problème que rencontrent ces vendeuses est leur incapacité à dégager de l'épargne à partir de leur activité. Cette épargne pourrait non seulement leur permettre de financer à moindre frais leur activité mais permettrait également de passer les périodes de vaches maigres.

Pendant les périodes de crise, elles sont obligées maintenant de dépendre de sources informelles de financement, par exemple les prêteurs d'argent et les usuriers. Il existe bien des banques et d'autres sources officielles de financement qui pourraient octroyer des crédits à des taux assez bas, mais les procédures sont difficiles à comprendre. De plus, l'opinion considère que le commerce du poisson est un domaine à haut risque. Ce problème d'accès au crédit a conduit à une lutte d'influence entre les vendeuses de poissons de trois villages du Tamil Nadu, Pudupettai, Kuttiyandiyur et Vellakovil, situés près de la ville de Tranquebar, district de Nagai Quad-E-Millet.

Pour faciliter l'accès au crédit, une Ong née il y a sept ans près de Nagapattinam, l'Organisation Rurale d'Action Sociale (ROSA) a encouragé les simples vendeuses à s'organiser et à épargner une partie de leurs revenus. L'argent ainsi épargné pouvait être prêté aux épargnantes à des taux inférieurs

à ceux pratiqués par les usuriers locaux. L'opération est entièrement gérée par le Comité de gestion élu par les vendeuses de poissons. Celles-ci sont souvent considérées comme formant un groupe homogène ayant des besoins communs. Ce qui a pour conséquence que les programmes de développement finissent par aider une petite proportion de la population alors qu'en réalité il existe une variété considérable de statuts socio-économiques parmi les personnes ayant le statut de vendeuses de poissons, et cela suite à un accès discriminatoire au crédit local.

Reconnaissant ces différences, l'association ROSA a, au cours des années, classifié les vendeuses en trois catégories sur la base de l'importance de leurs transactions, du marché auquel elles ont accès, du type d'actifs en leur possession et de leur statut au sein du ménage et de la communauté.

La grande majorité appartient à la première catégorie. Ces femmes font partie d'une famille simple (nucléaire). Elles sont les plus démunies de toute la communauté, avec très peu de matériel en leur possession, un statut social bas et un pouvoir de prise de décision restreint au sein du ménage.

Elles achètent généralement du poisson de moindre valeur, sardines et maquereaux. Elles s'approvisionnent auprès des catamarans qui débarquent entre 7h et 8h du matin. Elles se mettent alors à faire du porte-à-porte jusqu'à 10h. Leur chiffre d'affaires tourne entre 100 Rs et 750 Rs. Elles portent le poisson sur la tête et se rendent dans les ménages de villages agricoles environnants dans un rayon de 25 km. Elles travaillent dans

Cet article est signé Georges Mathew, fonctionnaire à l'Unité pour les affaires économiques et sociales, ODA Post-Harvest Fisheries Project, Chennai, Inde. Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur (SAMUDRA Revue n° 17, Mars 1997)

des conditions physiques difficiles, se livrent à une grande concurrence, et leurs marges bénéficiaires sont très faibles.

Elles se procurent généralement du poisson à crédit soit auprès du crieur ou grâce à des amies ou proches parents. Le crieur est remboursé en fin de journée, sans intérêt. Les amies et proches parents peuvent être remboursés dans un délai de 2 ou 3 jours, mais les intérêts atteignent parfois 120%.

Les revenus de la femme

Les femmes doivent prendre soin de leurs enfants en bas âge, avec très peu d'aide de leur famille. Le plus souvent, les maris travaillent comme membres d'équipage sur des bateaux de pêche et n'ont qu'un maigre salaire. Les revenus des femmes sont alors indispensables pour faire bouillir la marmite. Certains hommes sont alcooliques et sans revenus et dépendent de leurs épouses pour leur survie.

Au sein du foyer, ces vendeuses ne jouissent d'aucun pouvoir de décision. Leur incapacité à épargner expose le ménage à des crises financières périodiques, qui sont devenues communes dans le secteur de la pêche. La formation d'un groupement économique a permis aux simples vendeuses appartenant à cette tranche de la population d'épargner une partie de leurs revenus, le plus souvent à l'insu de leurs époux.

Nagavalli, femme originaire du village de Vellakovil qui vient récemment de se lancer dans la vente de poisson, nous dit : « L'équipe de gestion du crédit m'a permis de mettre de côté un peu d'argent qui aurait été autrement gaspillé ou dépensé dans la consommation d'alcool. J'ai maintenant un cercle d'amies à qui je peux m'adresser en cas de difficultés financières ».

Les vendeuses de la seconde catégorie s'occupent généralement d'espèces marines de grande valeur, telles que les crevettes et le seer fish (brochet tropical). Elles se fournissent également en sardines, maquereaux et céphalopodes lorsque c'est

la saison et brassent de plus grandes quantités de poissons. Leur chiffre d'affaire varie entre 1 000 Rs et 10 000 Rs par jour. Ces femmes obtiennent leur poisson à partir des bateaux traditionnels et des chalutiers qui débarquent leurs captures au port de pêche de Nagapattinam. Elles se ravitaillent en poisson vers 5h du matin et se rendent au marché vers 6 h.

La plupart veulent s'assurer un approvisionnement régulier en poisson et elles consentent pour cela des crédits aux agents de la criée originaires de leur village et basés au port de pêche de Nagapattinam. Leur capital provient d'économies propres ou de l'emprunt. Lorsqu'il s'agit d'emprunt, elles reçoivent vraisemblablement celui-ci de leurs amies ou leurs proches parents. Les taux d'intérêt sont alors d'environ 60% l'an.

Les vendeuses de cette catégorie sont considérées comme des valeurs sûres. Et donc elles sont bien placées pour négocier des taux d'intérêts moins élevés, contrairement aux femmes de la première catégorie.

Ceci leur permet d'être à l'aise lorsqu'il s'agit d'avoir accès aux marchés éloignés, tels que ceux de Mayiladuthurai et Sankaranpanthal situés à 60 km de leurs villages. Leurs clients sont généralement des hommes, des ménages riches ayant des parents travaillant à Singapour ou dans les pays du Moyen-Orient. Les prix sont assez élevés du fait que leurs clients souhaitent la fourniture régulière d'un poisson de bonne qualité.

Comme les transactions se font sur la base du poids, il est facile pour les vendeuses de tricher sur les quantités vendues. En conséquence, les vendeuses de cette catégorie perçoivent d'importantes marges bénéficiaires.

Grandes puissances

Au sein de leur ménage, ces femmes jouissent d'un pouvoir de décision relativement élevé. Leur épargne est importante. Grâce au montant élevé de leur

• épargne, ces femmes contribuent de manière
• importante au volume des transactions
• d'épargne et de crédit du groupe auquel elles
• appartiennent. Elles s'intéressent au
• fonctionnement de leur groupe, et le plus
• souvent elles jouent un rôle important dans
• la gestion des ressources appartenant au
• groupe.

• Le plus grand problème auquel ces
• vendeuses font face est celui d'amener à
• temps leur poisson sur le marché. Pour arriver
• aux marchés de Mayiladuthurai et de
• Sankaranpanthal, elles peuvent seulement
• utiliser les autobus des transports publics. Les
• paniers de poissons ne sont en effet pas
• autorisés dans les bus privés. Il leur en coûte
• environ 35 Rs pour transporter deux paniers
• en plus du prix du billet proprement dit qui
• s'élève à 11 Rs. Ces sommes comprennent
• un «supplément» qu'il faut donner au
• contrôleur pour obtenir l'autorisation de
• mettre du poisson à bord.

• Une femme a besoin de vendre au moins deux
• paniers pour pouvoir réaliser un profit. Les
• femmes ont recours à la glace pour conserver
• le poisson. L'eau provenant de la glace
• fondante dégouline des paniers et dérange
• les usagers des bus. C'est bien pour cela que
• ces femmes sont souvent refusées à bord
• lors des heures de pointe. D'où une
• détérioration de la qualité du poisson.

• Quand il y a plus de cinq femmes se rendant
• au marché, elles louent ensemble une
• camionnette pour un seul trajet, en moyenne
• 50 Rs par personne. De retour du marché,
• elles ramènent des achats faits à l'épicerie
• pour leur ménage.

• Comme le temps de retour varie selon la
• provenance, certaines d'entre elles prennent
• le bus pour rentrer. « Je passe des moments
• difficiles quand je rentre du marché. Les
• conducteurs s'opposent à ce que je monte à
• bord à cause de mes paniers puants. Ils me
• poussent alors à payer un pot de vin que
• j'aurais dû payer au début de mon voyage »,
• raconte Madame Idumbayi originaire de

Kuttiyandiyur. La plupart de ces vendeuses
proviennent des familles possédant au moins
un bateau de pêche traditionnel. Elles sont
mères d'enfants qui s'occupent des tâches
domestiques lorsque leurs parents vont vendre
le poisson. L'on doit accumuler d'importantes
sommes d'argent pour se préparer au jour
où le fils devra avoir son propre bateau, ou
pour marier la fille après avoir payé une forte
dot. Parfois l'on doit satisfaire à ces deux
obligations.

Pour payer un bateau, il faut généralement
disposer d'une somme de 150 000 Rs, tandis
que la somme pour la dot varie. Celle-ci
consiste souvent en un ensemble de biens, tels
qu'un bateau et l'équipement qui
l'accompagne, de l'argent en espèces et des
bijoux. Le statut de la famille de l'époux dans
la hiérarchie du village détermine souvent le
montant de la somme à verser et
l'importance des bijoux à donner.

Un développement récent : la construction
de maisons en dur, briques et béton (dites
ciment veedus). Pour effectuer une telle
construction, on peut compter sur un prêt
gouvernemental de 25 000 Roupies qu'il faut
compléter par des sommes empruntées aux
commerçants locaux de crevettes. Et au lieu
d'une maison à deux chambres, on construit
alors une demeure à étage. L'emprunt peut
s'élever jusqu'à 200 000 Rs pour une telle
maison. Le prestige social qui en résulte et
l'accès aux structures de pouvoir local
accompagnent cet alourdissement de la
dette.

Par conséquent, beaucoup de vendeuses de
cette catégorie sont soit en train de construire
des maisons, soit les ont déjà achevées. Elles
ont bon espoir de pouvoir payer les
commerçants de crevettes.

Avec la création de fermes de crevettes dans
cette région, un grand marché de chambres
à louer a également vu le jour. « J'ai dû payer
3 000 Rs pour soudoyer et divertir les
fonctionnaires du département de la pêche
», raconte Mme Ariyamuthu, originaire de

Kittiyandiyur. « Et je n'ai franchement pas envie de payer encore cette somme », ajoute t-elle.

La troisième catégorie de vendeuses s'occupe de poisson séché, généralement du «ribbon fish» et du poisson volant, ainsi que des maquereaux, lorsqu'ils sont débarqués en abondance. Elles vendent les captures débarquées par les catamarans de leurs familles. Le chiffre d'affaire peut atteindre 10 000 Rs-15 000 Rs. Comme les prix à l'achat sont ainsi bas, ces vendeuses peuvent débiter d'importantes quantités de poissons.

Marchés éloignés

Ces vendeuses se rendent aux marchés éloignés, tels que Kombakonam et Thajavur situés à 120 km de leur village. Généralement ces marchés sont organisés chaque semaine et l'on y vend toutes sortes de produits agricoles, marins et artisanaux. Le prix d'acquisition assez bas et la durée de conservation relativement élevée des produits séchés permettent de réaliser des marges de profit assez intéressantes.

Le volume de l'opération pousse une commerçante travaillant seule à louer un moyen de transport pour son propre compte. Le rythme des opérations sur le marché est tel que les femmes doivent venir la veille pour préparer les étals très tôt le lendemain. « J'ai souvent dû dormir à la belle étoile pour m'assurer d'avoir une place convenable le lendemain », raconte Mme Madathachi de Kuttiyandiyur. Ces femmes vendent leur poisson au détail, mais il leur arrive de faire du commerce de gros.

Les vendeuses de cette catégorie sont généralement responsables de familles complexes (joint families). Elles sont âgées de plus de 60 ans et ont peu de responsabilités dans la société. Contrairement aux jeunes femmes, elles peuvent s'aventurer loin dans les villages. Les jeunes femmes de ces familles s'occupent des activités du ménage et supervisent la transformation du poisson. Les femmes âgées appartiennent à certaines familles puissantes de la région, et ce sont

elles qui contrôlent les activités des groupes d'épargne et de crédit.

Les marchandes rejoignent ces groupes pour pouvoir influencer les autres vendeuses et les criées sur la plage. Beaucoup de pêcheurs en kattumarams et de crieurs publics leur doivent de l'argent et leur accordent en retour des prix préférentiels.

Les petites vendeuses empruntent de l'argent à ces commerçantes de poisson séché. Elles veillent à obtenir les bonnes grâces de ces dernières pour une autre raison : pouvoir acheter du poisson chez les exploitants de catamarans à des prix intéressants.

Les groupes types d'épargne et de crédit comportent de 15 à 20 membres. Chaque membre doit verser 20 Rs par mois. La somme récoltée chaque mois est répartie en de multiples emprunts de 200 Rs. Le montant du prêt et la durée du paiement sont fixés par les membres du groupe. Le pouvoir de prise de décision est généralement aux mains de la deuxième et de la troisième catégorie de marchandes, même si elles ne constituent que 20% des membres du groupe. On encourage les membres à ouvrir des comptes personnels à la banque. Ce qui leur permet d'accéder aux crédits avantageux octroyés par la Banque Nationale pour l'Agriculture et le Développement Rural (NABARD). Ces crédits sont une aubaine, mais ce sont les plus fortunées qui en sont les bénéficiaires.

Emprunts bancaires

Pour remplir les conditions requises auprès de la NABARD, la commerçante doit maintenir son épargne sur son compte pendant un minimum de six mois, et pendant cette période elle n'est pas autorisée à effectuer de retrait. Elle doit garder un solde de 250 Rs à la fin de la période probatoire. Cette condition empêche la première catégorie de simples vendeuses à avoir accès au financement de la NABARD. Pire, les vendeuses appartenant à la deuxième et à la troisième catégorie prêtent souvent l'argent qu'elles reçoivent de la NABARD aux vendeuses de la première catégorie dans le besoin. Parallèlement, le

· manque d'accès aux moyens de transport
· public est un problème important pour les
· groupes de crédits, même s'il affecte
· essentiellement les quelques vendeuses de
· poisson les plus aisées. La plupart se rendent
· au marché à pied, et pour elles prendre
· l'autobus est hors de question.

·
· Le groupe de crédit passe la plupart de son
· temps et déploie beaucoup d'efforts à
· manifester pour obtenir des services de
· transport publics spéciaux, faisant la navette
· entre la ville de Tranquebar et les grands
· marchés de Mayiladuthurai et
· Sankaranpanthal, même si ce genre de
· transport ne profiterait finalement qu'à
· quelques membres. Par le biais de leurs
· animateurs, l'Organisation d'Action Social
· en milieu Rural (ROSA) a pris plusieurs
· mesures pour briser la mainmise économique
· des riches vendeuses de poisson sur le groupe
· de crédit et pour assurer sa cohésion.
· Reconnaisant le besoin des vendeuses de la
· première catégorie d'avoir un meilleur
· contrôle des ressources au sein du ménage,
· l'organisation ROSA a imaginé une série de
· formations pour améliorer leur gestion
· domestique. Vingt-cinq vendeuses de la
· première catégorie racontent qu'après quinze
· mois de formation, elles sont parvenues à
· doubler leurs économies. « Durant les trois
· derniers mois, je suis arrivée à épargner 30
· Rs par mois, étant donné que je ne donne
· plus un sou à mon mari. A la place, je lui
· demande de contribuer au fonctionnement du
· ménage », raconte encore Mme Selvi de
· Kuttiyandiyur.

·
· Par ailleurs, deux activités complémentaires
· visant à produire des revenus ont été mises
· en route : la fabrication de conserves de
· poisson et la production de maquereau séché
· de très bonne qualité destiné au marché local.
· Toutes ces activités sont menées par les
· femmes appartenant à la première catégorie
· de vendeuses. L'organisation ROSA a fourni
· le capital initial et s'occupe de la
· commercialisation, les vendeuses de poisson
· fournissent la main-d'oeuvre et les matières
· premières à bas prix. Les profits générés sont
· réinvestis, et après trois cycles de production

le volume était suffisant pour permettre à
chacune d'avoir ses 250 Rs à la fin de la
période de six mois. Même si cette activité
bénéficie à cinq personnes seulement, elle a
ouvert les portes de la NABARD aux simples
vendeuses de poisson.

Un travail fatiguant

Transporter le poisson de la plage de
débarquement vers le marché est la partie la
plus épuisante du travail des vendeuses de
poisson de la première catégorie. « Je suis si
fatiguée au moment où j'arrive au village tout
proche qu'il ne me reste que peu de force pour
vendre du poisson », témoigne Mme Déviga
de Kuttiyandiyur. Pour réduire l'effort, un
moyen de transport adéquat (un tricycle
motorisé capable de transporter huit
personnes et leurs paniers) a été introduit dans
le village.

Il a été constaté que le tricycle profite aussi
à d'autres. Les vendeuses de la deuxième
catégorie font appel aux tricycles pour se
rendre des ports de débarquement vers les
arrêts de bus. Par ailleurs, des pêcheurs ont
commencé à prendre ce moyen de transport
pour se rendre au cinéma ou au «tea-shop»
à Tranquebar. Les commerçants ont recours
à ce moyen pour transporter leurs
marchandises à partir des grandes villes
comme Kayiladuthurai et Karaikal. Le revenu
de cette opération a servi à financer un fonds
pour permettre le remplacement du tricycle
le jour où il ne sera plus utilisable.

Casser la mainmise de la deuxième et la
troisième catégories des vendeuses n'est pas
une mince affaire. Elles s'opposent à toute
tentative d'organisation des vendeuses.
Celles-ci manquent de compétences en
gestion de petite entreprise. Aussi, les
deuxième et troisième catégories essayent
de contrôler ces unités, en accaparant des
fonctions administratives telles que la
fourniture de matières premières et la tenue
des comptes. Récemment, cependant, la
première catégorie de vendeuses a essayé
de rassembler assez d'audace pour prendre
la direction de la tenue des comptes dans
deux groupes de crédit. Dans certains cas,

le groupe a eu besoin de se restructurer pour permettre à la première catégorie de vendeuses de former un groupe à part.

Cependant, on se demande si un tel groupe peut assurer sa cohésion. Auparavant, les groupes de crédit formés dans de telles conditions se disloquaient en quelques mois, leur comité de gestion n'ayant pas la capacité de faire appliquer les décisions prises. ■



Les femmes aussi prennent du poisson

Luz Pisua et Elicia Leonardo

A cause du machisme ambiant et de la bureaucratie, le travail fourni par les femmes dans la pêche artisanale est mal reconnu

Depuis quelques années on en voit même dans des activités qui étaient traditionnellement le domaine des hommes : certaines en effet embarquent pour participer aux opérations de capture.

L'Institut Huayana de Lima a lancé un programme de recherches pour faire mieux comprendre la place des femmes dans la pêche. Cet article décrit certaines des conclusions préliminaires des chercheurs qui se sont rendus dans les caletas (communautés de pêcheurs) du sud du pays. Il s'agit de quelque sorte d'un instantané et d'un bref état des lieux.

Le long de ses 3 000 kilomètres de côtes, le Pérou dispose d'abondantes ressources halieutiques. Ses lieux de pêche sont parmi les plus productifs du monde.

En 1994 les débarquements de poissons, coquillages et crustacés se sont élevés à 11 533 611 tonnes. En 1995 le Pérou était le deuxième producteur mondial derrière la Chine. Mais les captures sont à 90 pour cent composées d'anchois et de sardines qui servent de matière première à l'industrie minotière.

Le phénomène climatique El Niño qui a sévi en 1997-1998 a été le plus fort du siècle. Il a eu des répercussions considérables au Pérou où le secteur de la pêche a particulièrement souffert. Les espèces cibles traditionnelles ont été moins importantes dans les captures et parfois même absentes, ce qui a provoqué de sérieux problèmes socio-économiques.

En 1997 la population du Pérou était de 24 millions d'habitants dont la moitié sont des femmes, de la ville ou de la campagne. L'enquête la plus récente, réalisée en 1996 par l'Institut péruvien de la mer (IMARPE), situe le nombre de pêcheurs artisans entre 35

000 et 50 000 personnes (propriétaires de bateau ou membres d'équipage) pour les pêches maritimes, à 15 000 personnes pour la pêche en eau douce. Notons qu'il n'y a pas de statistiques pour les femmes qui travaillent dans les différents segments de la pêche artisanale. Les femmes ont dans le passé joué un rôle fondamental dans le développement de la pêche, surtout pour la transformation et la commercialisation. Depuis quelques années on en voit même dans des activités qui étaient traditionnellement le domaine des hommes : certaines en effet embarquent pour participer aux opérations de capture.

On trouve beaucoup de *caletas* tout au long de la côte. Dans le Sud, les études ont porté sur Pucusana, Tambo de Mora, San Andres et San Juan de Marcona. Mais c'est dans le Nord que les populations maritimes sont les plus nombreuses (Tumbes, Pirua et Lambayeque représentent 51 pour cent de l'ensemble), et c'est là que sont débarquées les plus grandes quantités de poissons. Les activités de pêche y étant plus soutenues, les femmes sont également plus impliquées dans les diverses communautés.

Pucusana est une caleta située à environ 70 kilomètres au sud de Lima. C'est également un lieu touristique connu, mais les pêcheurs et leurs familles n'en profitent guère. La présence de touristes argentés fait monter le coût de la vie. Et par rapport à d'autres caletas, les familles de pêcheurs ne bénéficient guère ici d'avantages sociaux.

A Percusana, des femmes passent leur temps à nettoyer le poisson dans les lieux de

Article écrit par Luz Pisua et Elicia Leonardo, de l'Institut Huayana de Lima au Pérou (SAMUDRA Revue n° 21, Décembre 1998)

débarquement des bateaux artisans. Il y a une dizaine d'années cependant, quelques-unes ont commencé à aller en mer avec leur mari. Beaucoup de femmes et de filles de pêcheurs ont participé très tôt à diverses opérations de pêche.

Triste spectacle

A notre arrivée au port nous attendait un spectacle attristant qui reflète bien ce qui se passe tout au long du littoral péruvien. Après le passage d'El Niño, les débarquements des plus importantes espèces de poissons n'ont pas retrouvé leur niveau habituel. C'est pourquoi les bateaux ne sortent pas, et la plupart des pêcheurs attendent l'arrivée des quelques bateaux en activité pour aider au débarquement ou nettoyer la cale. Nous avons également vu des femmes de pêcheurs qui cherchaient à faire la même chose.

Après avoir été à l'université, Maria avait épousé un pêcheur artisan. Elle nous a raconté son histoire. Ils sont arrivés à Pucusana il y a huit ans. Depuis sept ans elle travaille aux côtés de son mari pour pouvoir élever ses six enfants. A cause de la situation économique et parce qu'il fallait bien trouver d'autres revenus pour pourvoir aux besoins de la famille, elle s'est mise à chercher du travail. Parmi les diverses possibilités qui s'offraient, elle a finalement décidé d'aller à la pêche avec son mari. Maintenant elle travaille deux fois plus qu'avant.

En plus de s'occuper des enfants et du ménage, elle fait les mêmes choses que son mari : s'occuper des filets, nettoyer la cale, réparer le bateau, découper les requins... Elle doit se lever à 3 h ou 4 h du matin et ne revient que très tard à la maison. Et chaque fois qu'elle sort en mer, elle doit veiller à ne pas se faire prendre. Sinon c'est l'amende parce qu'elle n'a pas de permis. Même si les hommes sont bien persuadés qu'il faut que leurs femmes viennent leur donner un coup de main, celles-ci ont toujours beaucoup de mal à s'engager dans les opérations de capture. Les difficultés économiques et les problèmes d'alcoolisme et de drogue qui affectent cette population font qu'il est

difficile de trouver des membres d'équipage sérieux et compétents. Les pêcheurs artisans sont donc très contents de se faire aider par leur épouse.

Et pourtant les femmes sont toujours confrontées aux réflexes machistes très courants dans ce milieu. Bien qu'elles aient aussi le courage d'aller en mer et de faire un travail habituellement effectué par les hommes, on leur dit : « Ca c'est un boulot pour les hommes. Rentre à la maison, occupe-toi de tes enfants et prépare à manger ! »

Au début quand elles commencent à aller en mer, elles trouvent ça très dur. Au bout d'un certain temps cependant, elles sont bien acceptées et gagnent le respect de leurs compagnons qui finissent par les considérer comme l'un(e) d'entre eux.

Par le passé il ne venait même pas à l'esprit des autorités maritimes de délivrer une licence de pêche à une femme. Aujourd'hui on les entend dire qu'elles sont prêtes à donner suite à toute demande en ce sens. Ceci dit, dans la caleta de Pucusana, parmi toutes les femmes qui travaillent dans la pêche, aucune ne possède une telle licence.

Interdit aux femmes

Il y a plusieurs années, dans la caleta de Tambo, des femmes avaient essayé de s'embarquer avec leur mari. Mais les services maritimes du secteur mirent le holà et imposèrent même une amende aux propriétaires qui avaient laissé leur épouse monter à bord alors qu'elle n'avait pas d'autorisation officielle en bonne et due forme.

Avec une licence de pêche, les femmes pourraient faire partie des organisations professionnelles et sociales, elles auraient le droit d'y exprimer leur point de vue et de participer aux votes. Elles pourraient aussi bénéficier de formations et suivre des cours pour être plus performantes.

Dans la caleta de Tambo de Mora, à 200 km au sud de Lima, plusieurs familles préparent depuis un certain temps du poisson salé. Ce

· sont essentiellement les femmes de pêcheurs
· qui pratiquent cette transformation. Cela a
· commencé il y a plusieurs années. A la fin
· de la journée, à la fin du marché, il restait
· toujours beaucoup d'invendus. Faute de
· moyens de stockage, ce poisson était perdu.
· On décida un jour de le conserver par salage.

·
· Ce poisson servait à la consommation
· familiale. Il était lavé, salé et séché au soleil
· suivant une méthode traditionnelle transmise
· d'une génération à l'autre. Avec le temps la
· technique s'est améliorée, tant et si bien que
· ce ne sont plus les restes qui sont transformés
· et proposés à la vente mais aussi du poisson
· frais que les hommes de la famille ont ramené.
· De l'autoconsommation on est passé à une
· activité commerciale croissante. Les femmes
· ont trouvé de nouveaux marchés et la
· demande augmente.

·
· Dans cette caleta, de même que dans les autres
· communautés où l'on est passé, on trouve
· beaucoup de femmes de pêcheurs à s'occuper
· de la commercialisation. Elles attendent sur
· la cale l'arrivée du mari, toutes prêtes à
· démarrer la vente. Elles vont aussi au marché
· pour trouver un acheteur éventuel parmi les
· mareyeurs. Dans cette activité, en plus de la
· femme du pêcheur artisan, on trouve aussi sa
· mère ou sa fille. Pour faire rentrer de l'argent,
· il arrive que les femmes de pêcheurs fassent
· d'autres choses : vente d'objets d'artisanat,
· petits restaurants, commerces divers.

·
· Dans certaines caletas, il y a des usines où
· elles peuvent se faire embaucher. Même si le
· salaire est bien maigre, c'est toujours cela de
· plus pour équilibrer le budget familial.

·
· Dans le secteur artisanal, pour ce qui est de
· la transformation et de la commercialisation,
· le travail accompli par les femmes est
· largement reconnu. Les opérations de capture
· cependant restent un domaine réservé, à la
· fois parce que le machisme existe bel et bien
· chez ces pêcheurs et que tout compte fait les
· autorités maritimes ne semblent pas devoir
· accorder de licence de pêche à ces femmes.

Avec le temps et de la persévérance, elles
pourront peut-être venir à bout de cette
mentalité. Pour le moment, il faudrait qu'elles
aient la possibilité de travailler officiellement
aux côtés de leur mari. Elles ont le droit de
travailler comme elles l'entendent dans toutes
les activités de pêche. Ce droit il faut le
respecter. ■

L'insécurité multiforme

Estrella Diaz

Au Chili, pour les employées de la transformation les conditions de travail sont mauvaises et l'avenir est incertain

Le Chili exporte de grandes quantités de produits de la mer. Le secteur de la pêche a su avec dynamisme et efficacité se faire une place dans le commerce international et joue ainsi un rôle très important dans l'économie nationale.

Croissance et expansion ont été particulièrement évidentes au cours des dix dernières années comme en témoignent divers indicateurs macro-économiques : volumes de la production et des exportations, recettes en devises, niveaux d'investissement, capacités de production, emploi.

Mais ces tendances positives cachent des réalités sociales que l'on trouve habituellement associées aux productions tournées vers l'exportation : déséquilibres de la société, inégalités, exclusion...

Afin d'analyser et d'expliquer ces problèmes nous avons examiné dans leurs principaux aspects les conditions de travail et la nature de l'emploi dans ce secteur, tout particulièrement pour la transformation (conserves et produits congelés pour la consommation humaine).

La croissance du secteur de la pêche dans son ensemble a sans doute entraîné une forte augmentation des emplois. Il est cependant important de noter qu'il s'agit là d'emplois extrêmement fragiles. Ils sont caractérisés par la précarité, des relations contractuelles floues, des salaires anormalement bas, un mauvais environnement de travail, une absence de couverture sociale, des conditions de travail médiocres, des difficultés pour se syndiquer afin de pouvoir négocier collectivement. Ainsi, bien que le nombre

d'emplois ait beaucoup augmenté, la vie des travailleurs ne s'est pas pour autant améliorée.

On estime que les femmes représentent près de 50 pour cent des employés à plein temps dans ce secteur. Pour certains segments de la chaîne de production, le pourcentage peut aller jusqu'à 80 pour cent. D'après les statistiques nationales dans ce domaine (incomplètes car elles ne retiennent que les unités de production d'au moins dix employés), il y aurait environ 10 000 travailleuses à plein temps. Il faut ajouter un nombre variable d'ouvrières saisonnières embauchées suivant les besoins de la production.

Ce secteur d'activité préfère nettement utiliser la main-d'œuvre féminine et répartir le travail suivant les sexes. Certaines tâches sont réservées aux hommes, d'autres aux femmes. Les emplois féminins sont plutôt de courte durée et précaires. Cela s'explique autant par des facteurs culturels que pour des raisons structurelles et économiques.

Dans cette branche d'industrie, les employés proviennent de milieux socio-économiques modestes, ils ont peu d'instruction ou de qualifications, ils ont une famille nombreuse. Souvent il s'agit de femmes qui sont seules à gagner l'argent de la famille.

Type de travail

Cette main-d'œuvre est bien adaptée pour travailler la matière première. Aussi la trouve-t-on postée aux diverses opérations du processus de production, du produit brut au produit fini. Ces gens peuvent acquérir une grande habileté manuelle, un savoir-faire particulier. Mais comme il s'agit généralement

Mais ces tendances positives cachent des réalités sociales que l'on trouve habituellement associées aux productions tournées vers l'exportation : déséquilibres de la société, inégalités, exclusion...

L'auteur de cet article est Estrella Diaz, sociologue spécialisée dans les problèmes des femmes et de l'emploi, membre de Hexagrama Consultants à Santiago, Chili (SAMUDRA Revue n° 22, Avril 1999)

• de gestes très répétitifs, ils ne touchent que
• de bas salaires et il n'y a guère de sécurité
• de l'emploi.

• Dans le secteur de la transformation des
• produits de la mer, ce sont surtout les petites
• entreprises mal équipées qui emploient le plus
• grand nombre de travailleurs saisonniers. Si
• elles ne disposent pas d'infrastructures
• frigorifiques, de la chaîne du froid, elles sont
• bien obligées de faire appel à ces travailleurs
• manuels pour traiter des produits qui sont
• généralement très périssables.

• Dans les activités liées à la pêche le marché
• du travail est changeant. Des aspects
• structurels font varier l'emploi tout au long
• de l'année : il faut tenir compte des hauts et
• des bas, des variations saisonnières des
• captures et de la production. Notons qu'en
• jouant sur l'embauche des ouvriers et des
• ouvrières l'employeur évite aussi les
• responsabilités et les coûts inhérents à une
• main-d'œuvre employée à plein temps. Il peut
• sous-traiter, faire appel au travail à domicile,
• proposer des contrats à durée très limitée.
• Cette dernière façon de procéder constitue un
• élément central de la stratégie économique et
• de l'organisation commerciale dans les usines
• et ateliers de transformation des produits de
• la mer.

• L'employeur peut puiser dans une vaste
• réserve pour se constituer une main-d'œuvre
• généralement très instable. La ronde des
• entrées et des sorties grossit cette masse peu
• exigeante, ce qui accroît encore la pression à
• la baisse sur les salaires. Les employeurs de
• ce secteur utilisent aussi des taux de salaires
• variables pour éviter toute indexation, un
• salaire minimum garanti ou toute autre
• contrainte liée à l'emploi. Dans la pratique
• les augmentations de salaires sont presque
• exclusivement liées à des gains de production
• et de rendement financier. Les journées de
• travail sont longues, les horaires irréguliers.
• Ils changent suivant la météo, les saisons, les
• volumes et les heures des débarquements, le
• calendrier des livraisons et des ventes.

• Dans ces établissements plusieurs facteurs de
• risques s'additionnent. Et plus l'emploi est

précaire, plus les risques sont là, ou vis versa.
Ils sont liés aux aspects techniques des tâches,
et c'est la santé du travailleur qui est en jeu.

Dans ces emplois médiocres, les travailleurs
n'ont guère accès aux systèmes de protection
sociale, de retraite. Comme ils ne travaillent
que de façon irrégulière, leurs prestations sont
interrompues et ils doivent se rabattre sur
l'assistance publique et faire état de leur
pauvreté et de leur indigence.

Retraites et syndicats

A cause du caractère intermittent de leur
emploi et de la faiblesse et de l'instabilité de
leurs revenus, ces travailleurs ne pourront
vraisemblablement pas se constituer un fonds
de pension suffisant pour leurs vieux jours.

Dans le Droit du travail, il y a un certain
nombre de dispositions qui empêchent les
travailleurs et travailleuses à temps partiel
de s'organiser en syndicat afin de négocier
de manière collective et réclamer de meilleures
conditions de travail. La législation chilienne
s'est davantage inspirée de concepts
individualistes, ce qui a affaibli la force des
syndicats et leur capacité à mener des
négociations collectives. En fait seuls les
syndicats de l'entreprise peuvent négocier.
Comme les employés à temps partiel ne
peuvent adhérer qu'à des syndicats sectoriels,
ils restent plus vulnérables. Leurs doléances
les plus fréquentes portent sur les salaires et
la sécurité de l'emploi.

Les employés à plein temps peuvent adhérer
aux syndicats de l'entreprise qui négocient
leurs conditions de travail. Ces syndicats ont
la possibilité de se grouper pour constituer
une fédération. Des fédérations peuvent à leur
tour constituer une confédération.

Les entreprises essaient de rester compétitives
sans toucher à leurs marges bénéficiaires
grâce à une flexibilité accrue de leur
production et en réduisant les coûts de main-
d'œuvre. Cela ne fait qu'accroître la précarité
de l'emploi.

L'Etat apporte son soutien à la pêche
industrielle sous forme d'emprunts aidés, de

politiques d'encouragement des exportations, etc. Et on se livre à une exploitation intensive des ressources marines tandis qu'il n'existe pas de moyens de contrôle et de surveillance efficaces. Et comme on sait la main-d'œuvre est abondante et pas chère. C'est grâce à l'addition de ces divers facteurs que le secteur de la pêche a connu la croissance et l'expansion que l'on constate. ■



Comme derrière un voile

Svein Jentoft

Parce qu'ils ont une vision erronée des communautés de pêcheurs, les gestionnaires de la pêche ne tiennent pas compte des questions de genres

Lorsque les pouvoirs publics élaborent les systèmes de gestion des pêches, pourquoi est-ce qu'on ne tient pas compte des problèmes des femmes, de ce qui est leur intérêt, de ce qu'elles savent faire ?

Les systèmes actuels de gestion des pêches et les pratiques afférentes n'accordent généralement guère d'importance aux problèmes ou aux intérêts particuliers des femmes ni à ce qu'elles apportent à ce secteur. Il ne s'agit pas d'une simple négligence : ces questions sont considérées comme sans intérêt. Les sociologues spécialisés dans le milieu de la pêche ont bien observé cette réalité. Et c'est aussi, à mon avis, le cas en Norvège.

On peut s'interroger sur les raisons de cette situation. Lorsque les pouvoirs publics élaborent les systèmes de gestion des pêches, pourquoi est-ce qu'on ne tient pas compte des problèmes des femmes, de ce qui est leur intérêt, de ce qu'elles savent faire ? Cet article va tâcher de répondre à la question.

L'une des raisons, avancée par Siri Gerrard en Norvège, c'est que les femmes du milieu de la pêche sont largement absentes des organismes gestionnaires, de sorte qu'au moment où se prennent les décisions, il y a à peu de gens pour s'exprimer en leur nom. D'autre part, ces femmes ont généralement moins efficaces que les hommes pour peser d'un poids politique à l'extérieur car elles sont moins bien organisées qu'eux. Il y a aussi une raison évidente : les pêcheurs concernés par les politiques de gestion sont essentiellement des hommes. En Norvège, les femmes inscrites comme pratiquant le métier de la pêche ne sont que deux pour cent. Il en résulte que les problèmes et intérêts des hommes sont pris en compte en priorité. Et s'il y avait davantage de femmes dans les rouages gouvernementaux, cela ne changerait pas grand chose car on continuerait à s'y occuper d'affaires d'hommes. Je ne vais pas

critiquer ces explications. Je pense qu'elles donnent une idée globale de la situation. Ceci dit, j'affirme qu'il existe d'autres facteurs plus subtils. Pour à peu près les mêmes raisons, les gestionnaires de la pêche n'accordent pas plus d'attention aux problèmes des femmes qu'à la sociologie en général.

A mon avis, on ne tient pas compte de l'apport des femmes, on ne s'occupe pas de leurs difficultés parce que les questions de vie communautaire et de vie familiale ne font pas partie de l'algèbre des gestionnaires. La gestion du secteur de la pêche c'est une affaire entre un gouvernement et les détenteurs de certains droits. Ces droits sont, dans la plupart des cas, détenus par des individus et non pas par une communauté. Les régimes des pêches actuellement en vigueur en Norvège et dans d'autres pays riverains de l'Atlantique-Nord sont le reflet d'une société qui occulte la contribution positive des femmes dans le secteur de la pêche, de même que les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

La « communauté » est bel et bien le chaînon manquant des divers systèmes de gestion des pêches. Cet élément est également absent du modèle exposé par Garret Hardin dans sa « *Tragédie des biens communautaires* ». Or ce modèle constitue la base des régimes qui prévalent à l'heure actuelle. Dans les deux cas on est confronté à une théorie implicite sur la nature des communautés de pêcheurs. Ces derniers sont considérés, pour l'exploitation des ressources collectives, comme des concurrents. Leurs relations sociales sont essentiellement « positionnelles », pour citer Fred Hirsch lorsqu'il décrit les relations humaines dans le cadre de jeux à

Contribution de Svein Jentoft, de l'Institut de planning et d'études communautaires de l'Université de Tromsø, Norvège, lors de la Conférence mondiale des femmes, le 24 juin 1999, à Tromsø (SAMUDRA Revue n° 23, Septembre 1999)

somme nulle. Prenons un exemple tiré de Jean-Paul Sartre. Les personnes qui font la queue pour prendre le bus n'ont entre eux d'autre relation que de se trouver à un endroit particulier, à un moment particulier, avec une même idée en tête : monter dans le bus le plus vite possible et s'installer à une bonne place. Pour un passager donné, les autres voyageurs constituent une gêne : ils sont sur son chemin.

L'individualisme méthodologique

Il est évident que cet exemple peut aussi s'appliquer à des pêcheurs travaillant sur zone. Et on peut en dire autant des communautés, surtout si l'on accepte les perspectives ouvertes par l'individualisme méthodologique et le choix rationnel qui sous-tendent la pensée de Garret Hardin.

Mais on peut aussi jeter un autre regard sur une collectivité et y voir un système de relations symbiotiques. Les pêcheurs et les autres membres de cette collectivité dépendent les uns des autres et se soutiennent mutuellement. Chacun considère l'autre comme faisant partie du groupe.

Dans les ouvrages de sociologie, on donne souvent aux communautés locales le nom de *gemeinschaft*, qui désigne des communautés de pensée, des systèmes de connaissance, des systèmes de travail et d'emploi, des réseaux : toutes choses qui soulignent le caractère intégrateur de la communauté. Celle-ci est bien plus qu'une somme d'individus poussés par des visées égoïstes et utilitaires, comme c'est le cas évidemment dans la première optique. La communauté constitue un système équilibré où se mêlent parenté et affinités, culture et histoire.

Pour mieux éclairer ce point, notons le distinguo que fait le sociologue français Raymond Boudon entre systèmes « fonctionnels » et systèmes « interdépendants ». Dans la première catégorie, il range les systèmes d'interaction où les acteurs assument des positions ou des rôles qui leur sont dévolus selon une répartition bien établie du travail. Les systèmes fonctionnels ne

nécessitent qu'un minimum d'organisation. L'entreprise, le ménage en sont des exemples typiques. Dans les systèmes interdépendants, par contre, il est possible d'analyser l'action individuelle sans se référer aux diverses catégories de rôles. Il n'existe pas d'obligations ou de droits prédéterminés qui lient les individus entre eux et règlent leur conduite.

Chacun influence l'autre cependant, de par son comportement, et tous ensemble ils produisent des phénomènes sociaux qui n'étaient ni prévus ni souhaités. La file d'attente à une station d'autobus, l'exemple que nous avons cité plus haut, fait bien ressortir les traits essentiels des systèmes interdépendants. La *tragédie des biens communautaires*, telle que l'interprète Garret Hardin, est aussi une bonne illustration de la chose.

Avec un régime de gestion des pêches qui considère d'emblée que les communautés de pêcheurs constituent par nature des systèmes interdépendants, au sens de Boudon, on risque de gaspiller le capital social investi dans la communauté. On néglige tout ce qui, au sein de telles communautés, peut se faire grâce à l'action collective et les diverses institutions et organisations, et on ne s'inquiète pas outre mesure si le système entraîne une réduction de la pêche. Moins il y a du monde dans l'autobus, plus certains s'y trouveront à l'aise. Mais peut-être le voyage sera-t-il aussi moins intéressant !

Les systèmes interdépendants

Avec cette façon de penser et de faire, pour ce qui est des populations de pêcheurs, on occulte la contribution des femmes tant en matière de travail que d'activité sociale en général.

Comme les régimes de gestion des pêches reposent essentiellement, de façon implicite, sur des systèmes interdépendants (individualistes) et non sur des systèmes fonctionnels (communautaires), les résultats sont malheureusement prévisibles. Et les diverses études sociologiques et

• anthropologiques réalisées par des
• chercheurs spécialisés dans la pêche ne sont
• pas retenues comme critères de réflexion par
• ceux qui gèrent ce secteur. La raison est
• simple : ces chercheurs s'inspirent davantage
• des modes de fonctionnement
• communautaires que des modes de
• fonctionnement individualistes.

• Il n'est pas utile de se lancer dans une
• description détaillée ou un débat approfondi
• sur la place des femmes dans la pêche. Sur
• ce sujet, les travaux et les publications ne
• manquent pas. Citons cependant un ouvrage
• de référence, *To Work and to Weep*, de
• Donna Davis et Jane Nadel Klein. Pour la
• Norvège, Siri Gerrard a défriché le terrain
• pour ce qui est de la place des femmes dans
• le secteur de la petite pêche : elles sont de
• véritables membres d'équipage à terre. Les
• travaux réalisés dans le cadre du
• programme Femmes du littoral lancé par la
• Commission d'études et de recherche des
• pêches norvégiennes ont apporté des
• connaissances nouvelles qui ont comblé
• certaines lacunes dans ce domaine.

• Il est maintenant bien établi que les services
• rendus par les femmes sont indispensables
• aussi bien pour l'économie domestique en
• général que pour la viabilité de l'entreprise
• du mari. Cela est une évidence qui ne
• concerne pas seulement la pêche norvégienne.

• Il faut aussi mentionner la thèse de Liv Torill
• Pettersen sur la contribution économique des
• femmes quand les temps sont difficiles. Sur
• le même sujet, il y a également l'ouvrage
• récent de Vigo Rossvaer qui traite du Srvaer,
• une communauté de pêcheurs en difficulté
• de la Finlande. C'est grâce aux efforts des
• femmes, organisées au sein de leur
• association locale, Helselaget, que cette
• population se maintient et garde le moral et
• le sens de la vie malgré la crise. Autrement
• dit, ce n'est pas seulement le foyer et
• l'entreprise du mari qui bénéficient de
• l'activité des femmes. Celles-ci assument
• leurs responsabilités pour toute la
• communauté, dont elles se font les porte-
• parole par rapport au reste de la société

norvégienne. Mais, disons-le encore une fois
: cela n'est pas un comportement particulier
aux femmes de ce pays.

Et pourtant, la plupart du temps les
responsables des pêches ne voient que les
hommes et que le poisson. S'ils s'étaient
inspirés des systèmes fonctionnels plutôt que
des systèmes interdépendants, ils se seraient
forcément aperçus que les entreprises de
pêche ne peuvent bien marcher que dans un
cadre communautaire, où le rôle des femmes
est vital. Puis ils auraient dû convenir qu'elles
ont leur mot à dire dans la gestion des
pêcheries, qu'elles peuvent en toute légitimité
réclamer des droits sur la ressource. Les
régimes de gestion actuels ne leur accordent
pas de tels droits. Cela est vrai pour la pêche
plus que pour d'autres activités primaires.

J'ai récemment publié un article dans lequel
j'affirme qu'il faut des stocks en bon état pour
que la collectivité soit en bon état, et vice
versa. La surpêche n'est pas toujours la
conséquence d'un dysfonctionnement du
marché, comme le voudrait le modèle de
gestion basé sur le système interdépendant.
Elle est parfois provoquée par un
dysfonctionnement de la collectivité qui ne
peut pas ou ne veut pas faire appel à
l'autodiscipline et imposer des normes
solides, la solidarité et la cohésion au sein de
la population, notamment chez les pêcheurs
les plus jeunes.

Une communauté qui se trouve en état
d'anomie, qui a perdu le moral et ses liens
sociaux, n'est plus capable de sanctionner,
de manière formelle ou informelle, des
pratiques de pêche inadmissibles. C'est peut-
être là le problème le plus sérieux auquel une
population de pêcheurs en crise est
confrontée.

Les journaux norvégiens ont déclaré, il y a
peu, que les quotas sont délibérément
dépasseés, que la réglementation n'est pas
respectée, que la tricherie se répand de plus
en plus, tout cela au détriment de la ressource.
Je dis qu'il ne faut pas être surpris, que c'est
le résultat d'un système de gestion qui ne

reconnait pas la valeur fonctionnelle d'une communauté où les hommes et les femmes contribuent à égalité au bien-être à la fois matériel et moral de tous.

Les règlements ne suffisent pas

Comment peut-on remédier aux carences des régimes de gestion ? Pour que la ressource reste en bon état, il est indispensable que les communautés de pêcheurs se portent bien. Il faut donc autre chose en plus des règlements destinés à limiter l'effort de pêche. Dans la boîte à outil des gestionnaires, on doit aussi trouver les communautés, qu'il importe de renforcer par divers moyens afin qu'elles ne soient pas uniquement des entités géographiques mais aussi véritablement sociologiques.

Les droits d'accès à la ressource doivent donc revenir à la collectivité et non pas être le privilège de certains individus. Les institutions civiques des populations littorales, au sein desquelles les femmes ont toujours joué un rôle vital, doivent faire partie des mécanismes de gestion des pêches.

Autrement dit, on doit opter pour une approche holistique, plus globale, plus communautaire, qui reconnaisse l'importance des femmes pour la survie de la collectivité et donc pour la préservation des stocks.

C'est seulement en privilégiant le modèle fonctionnel pour la communauté que l'on fera bien apparaître le rôle des femmes dans ce domaine. C'est seulement ainsi que l'on comprendra que les régimes de gestion des pêches ont intérêt à soutenir les femmes, leurs activités et leurs associations, à soutenir aussi les initiatives communautaires.

Ce n'est pas parce qu'il y aura davantage de femmes dans les organismes gestionnaires ou sur les bateaux que les façons de faire actuelles vont automatiquement changer.

Aussi longtemps que la collectivité sera marquée par le modèle dominant, polarisé sur « l'interdépendance », les questions de genres (c'est-à-dire la place respective des hommes

et des femmes) seront toujours considérées comme sans importance par les régimes de gestion des pêches, même si les femmes deviennent plus nombreuses dans les bureaux et sur les bateaux. ■



· Défendre son territoire

· Aliou Sall

· **Le développement des activités touristiques sur le littoral d'Afrique de l'Ouest pose un nouveau problème aux communautés de pêcheurs**

Il considérait que ces accords pouvaient mettre en danger les droits d'accès traditionnels à la ressource des pêcheurs artisans...

· **I**l existe des associations traditionnelles de pêcheurs au niveau local. Mais dans cet article il sera seulement question de celles qui existent au niveau national. De la Mauritanie au Golfe de Guinée, ces dernières ont pour préoccupation de départ des motivations strictement matérielles et économiques.

· Dans ce contexte, l'évolution du CNPS (Collectif national des pêcheurs artisanaux du Sénégal) est particulièrement intéressante, malgré la crise de croissance qu'il connaît actuellement. A la fin des années 80 et le début des années 90, le CNPS décidait de ne plus limiter son analyse et son action aux seuls thèmes économiques. C'est ainsi que, pour la première fois dans les pêches africaines, il réclamait le droit de participer aux négociations portant sur les accords de pêche entre l'Union européenne et le Sénégal. Depuis 1994, on a vu le CNPS prendre part aux négociations de Bruxelles concernant leur renouvellement.

· Il considérait que ces accords pouvaient mettre en danger les droits d'accès traditionnels à la ressource des pêcheurs artisans. Cette nouvelle attitude a consolidé le collectif et lui a conféré une dimension plus politique comparé aux coopératives et aux groupements d'intérêt économique (GIE). Cela s'est produit de deux façons :

· Tout d'abord, les campagnes menées par le CNPS pour dénoncer ces accords ont mobilisé les femmes transformatrices et mareyeuses, surtout lorsqu'il s'est agi d'accorder un accès aux espèces pélagiques pour les navires

· communautaires à partir de 1996. Deuxièmement, comme les Sénégalais sont de gros consommateurs de poisson (28 kg en moyenne par personne et par an), la couverture médiatique par la presse orale et écrite a permis au CNPS de gagner la sympathie du public. Cette organisation professionnelle devenait un mouvement dont l'audience se faisait plus générale.

· Avec la complicité de certains fonctionnaires de l'administration, des promoteurs de l'industrie touristique ont réussi à développer des activités sur des zones initialement utilisées par les populations maritimes pour la pêche, la transformation et parfois des activités agricoles venant en complément de la pêche. Le processus d'expropriation dans les localités de M'bour, Joal, Kayar et Saint-Louis passe par une « privatisation déguisée » du littoral. A cause de l'extension des complexes touristiques et de leurs activités annexes (la voile par exemple), les hommes et les femmes sont obligés de réduire et même d'abandonner leurs propres activités.

· Dans la zone de M'bour, beaucoup de pêcheurs ne peuvent plus déployer leurs sennes de plage parce que les installations touristiques ont privatisé l'espace qui est maintenant délimité par des bouées. On pratique désormais à cet endroit la navigation pour le plaisir. Le mouillage des bateaux de plaisance et de pêche sportive tout près des côtes ne permet plus à certains pêcheurs utilisant la rame de travailler au filet dormant dans leurs lieux habituels. Ces problèmes de cohabitation entre les activités touristiques et les pêcheurs qui se servent encore de

Article de Aliou Sall, du CREDETIP, BP 3916, Dakar, Sénégal (SAMUDRA Revue n° 23, Septembre 1999)

pirogues propulsées à la rame et de filets traditionnels sont particulièrement aigus dans les localités de M'bour, de Hann et de Sendou.

Les transformatrices

Ces femmes sont également touchées par le développement du tourisme. Depuis un certain nombre d'années, les travailleuses de la pêche de M'bour vivent sous la menace de l'expulsion. Les autorités préfèrent défendre les intérêts des promoteurs touristiques plutôt que ceux des transformatrices, malgré l'importance socio-économique de leur secteur d'activité : création d'emplois, approvisionnement des populations sénégalaises et aussi ouest-africaines en produits transformés bien adaptés à nos traditions culinaires.

L'Administration ne cesse de rappeler aux femmes de M'bour que la fumée dégagée par le fumage gêne terriblement les touristes (étrangers bien évidemment). Les autorités devraient avoir à l'esprit qu'une localité comme M'bour joue un rôle important dans le processus d'intégration de l'Afrique de l'Ouest. C'est en effet un point de convergence pour des commerçants venant de divers pays de la sous-région qui trouvent là à acheter ou à échanger du poisson adapté à nos habitudes africaines, aussi bien en matière de goût que de présentation.

Dans certaines localités, la transformation artisanale du poisson a complètement disparu faute d'espace. A Hann, par exemple, les transformatrices ont dû déguerpir à cause de la construction sur le domaine maritime d'habitations pour des gens fortunés, étrangers ou du pays. Elles doivent maintenant aller faire leur travail à 4 km de chez elles.

A la fin des années 80, un petit groupe de femmes qui avaient réussi à maintenir leur activité sur le littoral furent repoussées vers Thiaroye par certaines autorités politiques du village, en collaboration avec la gendarmerie. Tout cela à la suite d'une demande formulée par un Coréen qui voulait lancer un atelier

de transformation du poisson et qui avait promis d'embaucher sur ses bateaux des proches de ces dirigeants politiques. Ces développements constituent aussi une menace pour un certain nombre de pêcheurs à petite échelle qui continuent d'utiliser des embarcations propulsées à la rame et à la voile et qui ne peuvent pas aller plus au large pour trouver du poisson.

En juillet 1990, le CNPS a débuté une campagne pour dénoncer les méfaits du tourisme. Elle comporte plusieurs phases : manifestes adressés aux autorités, conférences de presse. Une demande est aussi adressée au gouvernement pour qu'une étude conjointe CNPS-ministère du tourisme soit menée afin d'évaluer les conséquences du tourisme.

Dans sa campagne, le CNPS entend faire des propositions au gouvernement pour qu'on passe d'une relation conflictuelle entre pêche et tourisme à une cohabitation sereine entre les deux secteurs. L'une des plus importantes demandes du CNPS est « le vote par le parlement sénégalais d'une extension foncière réservée aux communautés de pêcheurs. »

Il est évident que les femmes auront encore un rôle extrêmement important à jouer dans cette campagne pour la réhabilitation des droits d'accès à la terre dans la mesure où, pour des raisons à la fois culturelles et historiques, l'essentiel de leurs activités (transformation, micro-mareyage) se déroule à terre et nécessite un espace vital. ■

Nouvelles des îles

Carol Penton

La Coopérative de l'Île Fago est une réussite, mais elle ne traite pas encore comme il faudrait les femmes qui en font partie

Le personnel refuse jusqu'à présent d'adhérer à une organisation syndicale qui regroupe pourtant presque tous les employés d'usines et pêcheurs de Terre-Neuve et Labrador.

Depuis la fin des années 1960, dans l'Île Fago située sur la côte nord-est de la province de Terre-Neuve, s'est développée de manière remarquable une coopérative de pêche qui sert un groupe de six îles représentant un peu plus de 2 500 habitants en tout. Grâce à cette entreprise, les gens ont pu continuer à vivre dans leur environnement en pratiquant diverses activités de pêche côtière.

La Coopérative a toujours été considérée comme une entreprise à caractère à la fois économique et social. Au cours des années 1980 elle a créé des emplois pour les îliens en développant des ateliers de transformation pour le poisson et le crabe qui ont occupé jusqu'à 500 femmes et hommes. Aujourd'hui elle possède des installations où l'on filete et congèle du poisson de fond. On y traite aussi le capelan, les oeufs de lump, le hareng... Il y a un atelier spécialisé dans le crabe. Et en juillet 2000 doit démarrer un autre spécialisé dans la crevette.

Les pêcheurs et les employés peuvent devenir membres de la Coopérative, donc acquérir des parts du capital. Le personnel refuse jusqu'à présent d'adhérer à une organisation syndicale qui regroupe pourtant presque tous les employés d'usines et pêcheurs de Terre-Neuve et Labrador. « Nous estimons que nous sommes sur le même bateau », entend-on en guise de justification. Pourtant il y a souvent des tensions entre la direction et les employés. Et encore plus entre ces employés et les gros palangriers.

Ceux-ci sont solidement représentés au conseil d'administration et ont de l'influence sur les politiques adoptées, y compris pour

ce qui concerne les usines. Ces gros bateaux, équipés pour le flétan, le crabe et la crevette, fournissent une grosse partie de la matière première qui donne du travail aux gens des ateliers de transformation. On comprendra donc l'histoire suivante :

En juillet 1999, un groupe de femmes rencontrait dans un hôtel local un représentant de la Commission des droits de l'Homme de la province. Toutes étaient fort en colère et déroutées, pour avoir perdu leur emploi à l'atelier de transformation du crabe, qui appartient à la Coopérative. La raison c'était la nouvelle politique d'embauche : capacité et ancienneté sans doute, mais aussi avec une préférence accordée aux membres des familles de pêcheurs qui apportent tout leur poisson, crustacés ou coquillages à la Coopérative. A la suite de cette rencontre et de quelques autres, on les a officiellement auditionnées en mars 2000.

Mais en juillet 2000, au moment où cet article a été écrit, aucune décision n'a encore été prise dans cette affaire. Ces femmes essaient de joindre les deux bouts comme employées de maison, baby-sitters. Certaines n'ont tout simplement plus de revenus propres.

Ce récit inclut les témoignages recueillis lors de l'audition de mars 2000, selon les comptes-rendus parus dans le mensuel local de l'île, *Fogo Island Flyer*. Bon nombre des 33 femmes qui avaient officiellement protesté avaient derrière elles de nombreuses années de bons et loyaux services.

Les causes du problème

Il se trouvait que, dans de nombreux cas, le mari était un petit pêcheur côtier qui vendait

Cet article a été écrit par Carol Penton, de Joe Batt' Arm, Terre-Neuve, qui travaille pour le *Fogo Island Flyer*, un mensuel de l'île, et Bonnie McCay (mccay@aesop.rutgers.edu) qui enseigne l'anthropologie à la Rutgers University du New Jersey, Etats-Unis (SAMUDRA Revue n° 26, Août 2000)

ses homards en dehors de l'île. Autre cas typique : le mari ou le compagnon travaillait sur un palangrier côtier et son propriétaire avait décidé de vendre son poisson ou son crabe également en dehors de l'île. Autre question, abordée lors d'une réunion générale en mars : est-ce que tous les adhérents comprenaient cette nouvelle politique, étaient-ils tous d'accords ? A vrai dire le problème est ancien : la Coopérative a besoin de la production des pêcheurs locaux pour tourner. Ceux qui fournissent à la Coopérative estiment qu'ils ont le droit de demander qu'on accorde une certaine préférence aux membres de leur famille lorsqu'ils postulent un emploi dans un atelier de transformation de poisson ou de crabe.

De leur côté, les employées disent qu'il faut les juger sur leur fidélité, leur expérience, leur ancienneté, leur capacité, quelle que soit la personne avec laquelle elles vivent ou leur lien de parenté avec telle ou telle personne. Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on se plaint d'embauches faites en tenant compte d'autres critères, la préférence accordée aux « femmes de marin » par exemple. Si les choses s'exaspèrent maintenant c'est parce que la concurrence est de plus en plus vive entre les divers acheteurs pour obtenir le poisson et le crabe produit par les pêcheurs locaux.

En 1999 plusieurs palangriers ont commencé à expédier leurs captures ailleurs, souvent parce que qu'ils avaient besoin de trouver des fonds afin de se maintenir à niveau dans les nouvelles pêcheries de crabe et de crevette. Les administrateurs de la Coopérative n'ont pas juridiquement le droit d'obliger les adhérents à lui céder leur production. La façon de faire pression a été de jouer sur les emplois des personnes qui appartiennent à des familles de pêcheurs. Lors de l'audition officielle de mars 2000, la première personne appelée à s'exprimer a été Irène Nippard qui travaillait déjà pour la Coopérative du temps de la première direction, au début des années 1970. Elle a déclaré au tribunal que la perte de son emploi a été pour elle comme la mort d'un être cher. C'était aussi violent.

« Avoir travaillé si longtemps dans la même entreprise pour se faire finalement jeter comme ça parce que mon mari ne vend pas ses homards à la Coopérative ! C'était dur. Chaque année j'attendais le printemps pour l'ouverture de l'usine. Mais l'an dernier elle a démarré sans moi. Je n'ai pas reçu d'appel téléphonique alors que mon équipe était déjà au travail. C'était curieux parce que j'étais en tête de liste, question d'ancienneté.

Normalement j'aurais été parmi les premières appelées. Bientôt le téléphone a sonné, mais c'était des personnes qui comme moi n'avaient pas été averties de la reprise. J'ai alors parlé à Pad Shea, le directeur de l'atelier de conditionnement de crabe. Il m'a dit que j'avais perdu mon emploi parce que mon mari ne vendait pas ses homards à la Coopérative. Je lui ai posé des questions, et il m'a dit que mon mari devrait signer une convention pour s'engager à vendre sa production à la Coopérative. Nous avons décidé d'assister à la réunion des administrateurs le lendemain matin pour savoir ce qui se passait.»

Irène Nippard était très émotionnée, mais décidée à continuer son récit. « J'ai parlé de cette convention à mon mari qui était prêt à signer. Alors j'ai dit : non, no way ! Après vingt ans passés à la Coopérative, je ne devrais pas être obligée d'en arriver là ». Et elle a ajouté : « La Coopérative de l'île Fago a toujours dit que l'embauche se faisait à l'ancienneté. Mais ça n'a jamais été fait comme il faut ». Finalement Irène Nippard a été l'une des rares femmes avec un mari signataire de la fameuse convention. Un ou deux jours après, comme promis, elle se retrouvait à l'usine.

Est venue ensuite témoigner Daphné Bailey. Comme Madame Nippard, elle sentait bien qu'on faisait pression sur elle pour que son mari signe. Son avocat lui demande alors comment elle avait ressenti la chose. « Je me suis sentie comme une rien du tout. Je n'étais plus quelqu'un ». Daphné Bailey comptait vingt et une années passées à la Coopérative et elle a déclaré qu'elle ne comprenait pas très

• bien les tenants et les aboutissants de la
• nouvelle politique d'embauche.

• Puis on a appelé Doreen Keats, qui aurait eu
• bientôt vingt années d'ancienneté. Elle a
• déclaré avoir contacté la direction afin d'en
• savoir plus sur cette nouvelle politique car
• son mari est matelot sur le palangrier de son
• frère. Et ce beau-frère de Doreen ne vend pas
• à la Coopérative. Kirk Decker, le directeur
• de l'usine où elle a travaillé pendant près de
• quinze ans, lui aurait alors dit qu'il se sentait
• « coincé entre un rocher et un endroit très
• dur ».

• Doreen Keats a été obligée de chercher un
• autre emploi. Elle travaille maintenant comme
• aide familiale. Ensuite est venue Betty Brett.
• On lui avait dit aussi qu'elle n'était pas sur
• la liste des embauches, que la direction pensait
• que son époux ou compagnon était matelot
• sur un bateau qui ne vendait pas sa production
• à la Coopérative. Brett est retournée au
• travail, mais pendant cinq ou six jours
• seulement car son mari a effectivement
• embarqué sur un palangrier.

• **Dernières dépositions**

• La dernière personne à témoigner au nom des
• employées a été Rita Penton. Ce qu'elle a dit
• était un peu différent car avant elle avait un
• poste d'encadrement alors que son mari était
• copropriétaire d'un bateau qui ne fournissait
• pas à la Coopérative. Elle a expliqué comment
• son mari et son associé n'avaient pas pu
• obtenir un soutien financier auprès de la
• Coopérative pour se lancer dans la nouvelle
• pêcherie de crevette. Ils ont donc cherché
• ailleurs, et forcément ils ont dû céder leurs
• crevettes ailleurs aussi. Puis elle a dit
• comment exactement avait été arrêtée la liste
• des embauches et créée une nouvelle catégorie
• appelée « non affiliée ». C'est ainsi que
• beaucoup de femmes se sont retrouvées tout
• en bas de la liste par ancienneté. Elle a dit
• combien elle avait été surprise d'avoir aussi
• été rétrogradée et d'avoir perdu son emploi.

• « J'ai été profondément choquée de me
• retrouver sans travail pour une chose faite
• par mon mari et sur laquelle je n'avais aucune

prise. L'usine c'était ma seconde famille, ma
deuxième maison. On ne devrait pas voir des
choses pareilles en l'an 2000 ».

Le second jour de l'audition, George Lee a
déclaré qu'il avait été l'un des acteurs de la
création de la Société coopérative de l'Ile
Fago, connue par la suite au niveau
international sous l'appellation Fago Process.
Il s'agissait de « former et d'éduquer les gens
pour qu'ils se prennent en main pour résoudre
eux-mêmes leurs problèmes et contribuer au
développement ». Il a fait remarquer que ce
processus a connu des passages douloureux
au fil des ans, des temps de crise : le moratoire
sur la morue à partir de 1992, le déclin de la
ressource notamment, avec des bateaux qui
quittent la Coopérative et expédient ailleurs.
M. Lee a ajouté : « Les pêcheurs qui sont
restés et qui ont continué à vendre leurs prises
à la Coopérative ont contribué à la croissance
économique. Grâce à eux nos établissements
ont continué à tourner. L'île aurait eu bien du
mal à survivre sans leur fidélité ».

Après lui s'est exprimé Wayne Cull,
coordinateur de projet à la Coopérative. A
propos de la nouvelle politique d'embauche
il a déclaré ceci : « Une vingtaine de bateaux
de l'île envoient leur production ailleurs. Nous
avons été contraints de faire ce que nous
estimions être dans l'intérêt de la Coopérative
pour assurer sa survie. En conservant des
membres dont le mari participe à une autre
entreprise, nous serions en train de
subventionner une autre boîte, à nos dépens
souvent ».

L'avocat de l'usine lui alors demandé de
résumer la décision de la direction sur
l'embauche. Il a dit : « Il était juste qu'on
embauche d'abord les personnes qui
soutiennent entièrement la Coopérative ».

On a ensuite entendu Ceci Godwin, président
du conseil d'administration et vice-président
de la Fédération des coopératives. « Le
problème de l'embauche, nous le connaissons
depuis des années. Et pour tenter de repousser
la menace lancinante de la fermeture, la
Coopérative a organisé des réunions avec les

populations concernées. Les adhérents ont pu s'exprimer, faire part de leurs doléances. Il fallait trouver une solution au mieux de leurs intérêts ».

Hugh St Croix, directeur général, a été le dernier déposant appelé à exprimer le point de vue de la Coopérative. Il a exposé la situation qu'il a trouvée à sa prise de fonction. Selon lui on était au bord de la faillite, le moral était bas, il y avait l'éternel problème de l'ancienneté pour lequel il n'existait pas de solution propre à satisfaire tout le monde.

Le troisième jour a été consacré aux argumentaires de Barry Fleming, de la Commission des droits de l'Homme, et de Christine Fagan pour la Société coopérative de l'Ile Fago. En résumé la Commission estimait que les femmes avaient subi un préjudice parce que si elles n'avaient pas retrouvé leur travail c'était uniquement du fait des activités de leur mari. De plus cette nouvelle politique d'embauche n'avait rien à voir avec les capacités professionnelles des personnes concernées.

C'était irrationnel. Ensuite, la Coopérative n'était pas de bonne foi car les adhérents avaient repoussé une résolution visant à apporter un amendement aux statuts pour refléter cette politique. Mais les administrateurs ont passé outre. « Ce n'est pas parce qu'une employée appartient à une famille de pêcheurs où l'on soutient à cent pour cent la Coopérative qu'elle est la mieux qualifiée. On peut dire que c'est le diable qui a inspiré cette affaire. Ils devaient assurer les approvisionnements en matière première pour faire tourner l'usine. Ils agissaient sans doute sous la pression des pêcheurs, qui voulaient trouver du boulot pour les gens de leur famille».

Christine Fagan a demandé aux membres de la Commission de bien voir les aspects particuliers de cette affaire. « Il s'agit ici d'une entreprise étonnante qui appartient à ses adhérents, qui est gérée par eux. Dans son témoignage, M. Cecil Godwin a dit que la Coopérative a un esprit social. Elle a rendu

service dans le passé comme aucune autre structure ne l'aurait fait. Les usines n'auraient jamais survécu si on n'avait pas établi cette coopérative. La masse salariale a représenté 13 millions de dollars l'an dernier. Il n'y a pas besoin d'être spécialiste en fusées spatiales pour comprendre tout ce que cela représente dans l'île ». Puis elle a abordé les problèmes de la gestion de l'usine et du personnel qui se sont multipliés au cours de l'année 1998. Elle a dit qu'il fallait « restaurer l'impartialité et l'équilibre, trouver les moyens de réguler l'entreprise et d'assurer sa survie ».

L'Ile Fago est un petit endroit isolé dans l'Atlantique-Nord, au large de Terre-Neuve. Cela ne l'empêche pas d'être prise dans les filets de la mondialisation. Dans cette affaire, les retombées de la mondialisation au niveau régional et local ont sérieusement compliqué la vie de ces femmes dont les possibilités d'emplois dépendent essentiellement des activités de pêche.

La Coopérative de Fago est une institution créée pour protéger dans une certaine mesure les îliens des pires effets du processus de mondialisation, pour freiner la surexploitation de la ressource qui force ensuite les populations à se déplacer pour trouver ailleurs des moyens d'existence, pour les protéger aussi des conséquences des mouvements de capitaux. Comme c'est une coopérative et non pas une société privée, l'entreprise peut supporter plus longtemps des périodes de vaches maigres et des années sans bénéfice d'exploitation, par respect pour ses membres et son personnel.

Plus récemment la Coopérative s'est trouvée en vive concurrence avec plein d'autres acheteurs pour s'approvisionner en matière première. Et il y avait d'autres communautés frappées par le chômage et la ruine de certaines pêcheries, et les adhérents qui essayaient de tenir comme ils pouvaient face à la situation critique engendrée par la fermeture de la pêche à la morue au cours des années 1990. La Coopérative s'est diversifiée et sa pêcherie de crabe et son usine de transformation ont bien aidé les

· familles à survivre après la crise du poisson
· de fond. Mais la saison du crabe se raccourcit
· d'une année à l'autre, et les employées ont
· de plus en plus de mal à remplir les conditions
· nécessaires pour bénéficier de l'assurance
· chômage pendant les longs mois d'hiver.
· Obligée de rester compétitive sur un marché
· désormais mondial, la Coopérative a dû
· investir dans des installations nouvelles qui
· tournent avec un personnel nettement plus
· réduit.

·
· Là aussi, pour obtenir un emploi, la
· concurrence se fait plus vive. Il faudrait donc
· clarifier les critères et modalités qui président
· à l'embauche et au renvoi du personnel.

· **Stratégie de survie**

· La Coopérative se trouvait en concurrence
· avec d'autres acheteurs pour le crabe des gros
· palangriers de l'île, mais elle n'avait pas les
· moyens d'aider financièrement leurs
· propriétaires à moderniser pour mieux
· rentabiliser leurs opérations sur le crabe et
· désormais sur la crevette. A cela se sont
· ajoutées des causes plus spécifiques, et tout
· cela a fait que de nombreux bateaux jusque-
· là fournisseurs se sont tournés vers d'autres
· acheteurs. Faute de matière première les
· installations tournent bien en dessous de leurs
· capacités.

· L'emploi s'en ressent Les administrateurs
· avaient cru trouver la bonne solution, à la
· fois au problème de l'approvisionnement et
· à celui de l'embauche, grâce à cette nouvelle
· politique d'embauche préférentielle : en
· incitant les producteurs dont la femme ou la
· compagne travaille à l'usine de vendre leurs
· captures (poisson ou crabe) à la Coopérative
· et en trouvant par la même occasion une
· bonne raison d'employer certaines et de ne
· pas faire appel à d'autres.

· Ces ouvrières ont payé le prix d'une stratégie
· de survie suscitée par un environnement de
· plus en plus compétitif. A écouter leurs
· témoignages on constate que leur identité,
· forgée par les rythmes saisonniers mais
· intensifs du travail à l'usine, s'est effacée et
· s'est fondue dans celle du mari ou du

compagnon, à cause de la nouvelle politique
d'embauche. Elles ont beau être membres
de la Coopérative, avoir leur part du capital
social, leurs années d'ancienneté, si leur
homme ne soutient pas de son côté la
Coopérative en lui vendant poissons, homards
ou crabes, on considère qu'elles non plus ne
soutiennent pas comme elles devraient leur
entreprise. Tel est en tout cas l'esprit des
nouvelles mesures controversées qui ont été
prises. Citons pour terminer une de ces
femmes : « Dans cette affaire il n'y a pas de
gagnant. La Coopérative de l'île de Fogo a
été bien injuste envers certaines de ses
membres. Et puis une autre : « En l'an 2000
on ne devrait pas voir ça ! » ■

Droit de cité pour le secteur artisanal

Secrétariat de l'ICSF

Extrait du compte-rendu de l'atelier sur les problèmes et perspectives du commerce du poisson transformé par les artisanes

Transformation et commerce du poisson constituent une activité traditionnelle fort importante en Afrique de l'Ouest. La cuisine locale fait une grande place au poisson séché, fumé, salé, fermenté qui est une précieuse source de protéines jusque dans les régions reculées.

Ce secteur, qui est source d'emplois et de revenus, notamment pour les femmes des communautés de pêcheurs, présente également des aspects sociaux et culturels non négligeables. Et il contribue à assurer la sécurité alimentaire des populations les plus modestes. La commercialisation de la production se fait essentiellement par des circuits dits informels qui font preuve de dynamisme et de souplesse pour répondre à la demande régionale, mais qui se heurtent à un certain nombre de difficultés : insuffisance des moyens de transport, problèmes divers aux frontières, taxes douanières, installations médiocres dans les marchés, manque d'informations sur les débouchés... En Afrique de l'Ouest, le Collectif international d'appui aux travailleurs de la pêche (ICSF) collabore avec des organisations de pêcheurs et des ONG depuis 1986. Il a tenu un certain nombre de réunions et de stages ayant trait aux problèmes de la pêche artisanale dans divers pays de la région : Sénégal, Ghana, Togo...

Depuis longtemps les femmes du milieu de la pêche cherchent à développer leurs activités à l'échelle régionale. Lors de l'atelier organisé en août 1998 par l'ICSF au Ghana sur le thème *Pêche, analyse sociologique et stratégies d'organisation*,

cette demande a été renouvelée. Les personnes présentes, représentant des Ong actives auprès des populations de pêcheurs et des organisations professionnelles, étaient venues de neuf pays d'Afrique, dont six pays de l'Afrique de l'Ouest. Pour mieux comprendre la situation et trouver des solutions, on a alors entrepris une étude sur les *Problèmes et perspectives du commerce du poisson dans le secteur artisanal en Afrique de l'Ouest*. C'est dans ce contexte que s'est tenu l'Atelier sur les contraintes du développement du marché du poisson transformé en Afrique de l'Ouest (30 mai-1 juin 2001), immédiatement suivi de la Foire ouest-africaine du poisson artisanalement transformé (2 et 3 juin) à Dakar. Ces deux manifestations étaient organisées par l'ICSF en collaboration avec le Collectif National des Pêcheurs Artisans du Sénégal (CNPS) et le Centre de recherches pour le développement des technologies intermédiaires de pêche (CREDETIP), avec l'appui du Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (PMEDP) de FAO-DFID.

Les délégations comptaient 64 personnes venues de 13 pays d'Afrique de l'Ouest : Sénégal, Gambie, Guinée Conakry, Ghana, Sierra Leone, Mali, Guinée-Bissau, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, Nigeria, Burkina Faso, Mauritanie. Chaque pays était généralement représenté par deux ou trois personnes, mais les délégations du Sénégal, le pays hôte, du Bénin et de Mauritanie étaient plus fortes.

Il y avait des représentants de la pêche artisanale, des formatrices et des

Ce secteur, qui est source d'emplois et de revenus, notamment pour les femmes des communautés de pêcheurs, présente également des aspects sociaux et culturels non négligeables.

L'atelier sur les contraintes du développement du marché du poisson transformé en Afrique de l'Ouest s'est tenu au Centre social de Derklé, Dakar, Sénégal, du 30 mai au 1 juin 2001 (SAMUDRA Revue n° 29, Août 2001)

• commerciantes, des représentants d'Ong et
• d'organismes publics qui fournissent un appui
• aux populations de pêcheurs de la région. Il
• y avait aussi des représentants du
• Programme pour des moyens d'existence
• durables dans la pêche (PMEDP) de FAO-
• DFID, de DFID (Department for International
• Development, Royaume-Uni), du Bureau
• régional de la FAO pour l'Afrique et des
• fonctionnaires du service des pêches des
• pays concernés qui font partie des Unités de
• coordination nationale mises en place par le
• projet PMEDP. Etaient également présents des
• délégués d'organismes français et
• mozambicains impliqués dans le secteur de
• la pêche artisanale.

• Cet atelier a permis aux transformatrices et
• aux commerciantes de débattre de façon bien
• ciblée avec leurs sympathisants des problèmes
• qui affectent leur vie quotidienne et leurs
• moyens d'existence.

• Dans tous les groupes elles ont dit qu'elles
• avaient besoin de l'appui des décideurs
• politiques et des organismes de
• développement. Mais en même temps elles
• ont insisté sur le rôle essentiel des pêcheurs
• et des communautés dans les divers
• processus, sur les responsabilités qui leur
• incombent. Il faut une démarche participative
• et des associations solides dans les
• communautés, au niveau national, au niveau
• régional. Cela a été dit avec force et clarté.

• Il est évident que, avec des appuis appropriés
• et des politiques adaptées, ces femmes
• dynamiques pourraient renforcer leurs
• contacts, ce qui ne manquerait pas de
• développer les échanges au sein de la région,
• d'y améliorer la sécurité alimentaire, de
• diversifier l'activité et les moyens d'existence
• durables dans le secteur de la pêche artisanale,
• de favoriser l'intégration régionale.

• **Déclaration finale de l'atelier**

• « Le poisson est important pour la sécurité
• alimentaire de la région ouest-africaine et les
• transformatrices et commerciantes du secteur
• artisanal jouent un rôle crucial pour une
• meilleure distribution du poisson dans la
• région. La transformation et la

commercialisation artisanales du poisson sont
d'une grande importance sociale, culturelle
et économique dans la région. La
transformation et la commercialisation du
poisson fournissent un revenu et un emploi
pour des centaines de milliers de personnes,
spécialement les femmes, et sont des activités
cruciales pour la pérennisation du mode de
vie des communautés de pêcheurs de la
région.

Reconnaissant cela, nous, représentant(e)s
des organisations de travailleurs du poisson
et d'Ong de 12 pays de la région ouest
africaine (Sénégal, Gambie, Sierra Leone,
Mauritanie, Burkina Faso, Guinée Conakry,
Guinée Bissau, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo,
Ghana, Nigeria) participant à cet atelier, nous
nous engageons à travailler ensemble et à
promouvoir la transformation et la
commercialisation artisanale dans la région.

Pour atteindre cela, nous sommes bien
conscients qu'une action participative est
requis au niveau des communautés de
pêcheurs et des organisations
professionnelles, au niveau des Ong qui
travaillent en soutien des communautés de
pêche, tant au niveau national, régional
qu'international.

Nous demandons aux gouvernements, ainsi
qu'aux organisations sous-régionales et
multilatérales, de soutenir la transformation
et la commercialisation de la manière
suivante:

1. Commerce du poisson

a) Faciliter l'application rapide des
programmes CEDEAO (Communauté
des Etats de l'Afrique de l'Ouest), ceux
qui font référence à :

- La réduction et la simplification des formalités complexes de douane et de commerce ;
- L'élimination des taxes imposées sur les produits de la pêche transformés de façon artisanale commercialisés dans la région ;

- La réduction des difficultés commerciales qui proviennent de l'utilisation de monnaies différentes dans la région, travailler à l'établissement d'une monnaie commune. Publier ces mesures dans les médias, par des affichages aux points de contrôle et dans les bureaux des autorités.
- b) Réduire le nombre des points de contrôle de douane et de police et stopper le harcèlement des femmes commerçantes de poisson ;
- c) Améliorer les facilités de transport dans la région en construisant des routes convenables qui relient les centres de pêche et de transformation aux marchés importants de la région ; améliorer et rénover les infrastructures ferroviaires existantes et en construire de nouvelles ; faciliter la mise à disposition de bateaux cargo pour le transport du poisson dans la région, tant par mer que par les routes fluviales ;
- d) Assister les associations de femmes commerçantes de poisson pour obtenir et gérer leurs propres véhicules pour le transport de poisson ;
- e) Créer et soutenir les banques qui octroient des micro-crédits, et offrir un crédit à faible taux d'intérêt pour les femmes transformatrices et commerçantes ;
- f) Faciliter la dissémination de l'information concernant les marchés, les prix, les réglementations commerciales par la radio locale et d'autres médias de masse, et améliorer l'infrastructure de télécommunication dans la région ;
- g) Utiliser les taxes du marché pour améliorer les infrastructures du marché, pour fournir un abri et un accès à l'espace de vente, pour améliorer les sanitaires et l'approvisionnement en eau, et pour créer des espaces de stockage pour les produits de la pêche ;

h) Créer un marché central pour le poisson transformé dans chaque pays.

2. Transformation du poisson

- a) Reconnaître le droit des transformatrices des communautés côtières aux sites de transformation sur les plages par des arrangements appropriés comme des titres de propriété des terrains, pour éviter leur éviction par des activités comme le tourisme ;
- b) Assurer que les facilités pour le stockage, l'approvisionnement en eau, les sanitaires et l'approvisionnement en électricité soient mis en place sur les sites de transformation, ainsi que des services de garde d'enfants ;
- c) Fournir une formation pour améliorer les méthodes de transformation de poisson, l'emballage et le stockage, afin d'assurer une meilleure qualité du produit ;
- d) Promouvoir l'utilisation de technologies appropriées pour une meilleure utilisation du combustible, de façon à réduire les risques pour la santé auxquels doivent faire face les femmes transformatrices ;
- e) Faciliter l'accès à la terre qui puisse être géré par les femmes transformatrices comme zones de bois à brûler pour l'approvisionnement en combustible ;
- f) Faciliter la mise à disposition de crédit à faible taux d'intérêt pour les femmes transformatrices.

3. Accès au poisson

- a) Etant donné que les activités de transformation artisanale du poisson dépendent de façon centrale des captures effectuées par la pêche artisanale et de l'existence durable de ressources, il faut protéger les intérêts du secteur artisanal de capture et améliorer l'état des stocks de la façon suivante :

- Appliquer les législations actuellement en vigueur, mettre en place des mesures de surveillance, de contrôle efficaces, restreindre les activités destructrices de chalutage et réguler l'utilisation de filets mono filaments, des sennes tournantes et des sennes de plage, spécialement dans la zone côtière ;
 - Réduire le nombre des bateaux étrangers qui opèrent dans le cadre des accords de pêche et autres arrangements, spécialement ceux qui visent les espèces pélagiques et assurer que ces bateaux observent les termes et conditions de l'accord et ne s'engagent pas dans la pêche pirate et autres pratiques illicites ;
 - Utiliser les médias pour sensibiliser les communautés de pêche aux mesures de gestion des pêcheries et faciliter les stages et les programmes d'échanges sur ces enjeux ;
- b) Assurer une infrastructure appropriée et adéquate aux sites de débarquement, incluant des boites isolantes, des facilités pour la réfrigération et le stockage, afin de réduire les gaspillages et les pertes après capture ;
- Nous reconnaissons la nécessité d'avoir des organisations locales et régionales et nous nous engageons à travailler ensemble sur ces enjeux. Nous demandons aux gouvernements et aux organisations sous-régionales, régionales et multilatérales ainsi qu'aux Ong de nous appuyer dans ce processus. ■

Tisser le réseau des femmes

Jéssica Alfaro Alvarez

Au Chili, des femmes du secteur artisanal se sont réunies à Antofagasta, dans le nord du pays, pour débattre de leurs problèmes communs

La première réunion des Femmes de la pêche artisanale de la région Nord s'est tenue à Antofagasta du 27 au 29 juin 2001. Il y avait là trente-deux participantes représentant quatorze groupes de femmes des trois zones du Chili (nord, centre, sud) qui ont des activités liées à la pêche : capture, aquaculture, appât des hameçons, transformation, vente... Neuf de ces groupes sont de la région Nord. Cette réunion était organisée par des adhérentes du *Sindicato de Buzos Mariscadores* (syndicat des plongeurs coquilliers) de la *caleta* (localité de pêcheurs) Constitución-Isla Santa Maria. Elles font partie du Réseau national des femmes de la pêche artisanale de CONAPACH (Confédération nationale des pêcheurs artisans du Chili).

Les participantes ont dit ce qu'elles attendaient de cette rencontre et comment elles pensaient s'insérer dans le programme d'action du réseau. Elles ont également parlé de la notion de « développement durable » et formulé des directives pour un « développement communautaire, économique et environnemental ». Participaient également à cette rencontre des représentants de divers services publics de la région II et des fonctionnaires de l'administration centrale : Sernapesca, Dirección de Obras Portuarias, Sercotec, Sernam, UECPS (Unité de coordination du ministère des travaux publics). Ils ont exprimé leur soutien aux idées mises en avant au cours de la réunion.

La réunion entrainait donc dans le cadre du projet « Les femmes tissent le réseau pour un avenir durable des *caletas* » qui est mis en oeuvre par CONAPACH avec un appui financier du *Fondo de las Américas*. C'est

en janvier 2001 que les femmes du secteur artisanal ont constitué un réseau national et ont désigné des coordinatrices pour chaque zone. Les membres se réunissent depuis régulièrement, tous les deux mois, afin de mettre au point des stratégies qui permettront d'élargir et de renforcer le mouvement. Elles ont élaboré des plans par zones pour repérer les nouveaux groupements de femmes, approfondir les liens avec ceux qui sont déjà en contact avec le réseau, diffuser l'information sur les activités de réseau et trouver des financements pour le mouvement et les groupes de base.

La réunion d'Antofagasta, qui entrainait dans le cadre de ces projets de zone, était la plus importante jamais organisée par le Réseau national des femmes à ce jour. Cela a été un grand événement pour la coordination de la zone Nord et pour les femmes de CONAPACH. C'est une étape importante qui aura contribué à mettre en valeur le rôle des femmes dans la pêche artisanale.

L'un des principaux objectifs était de mieux cerner ce que les femmes espéraient de ce genre de rencontre. Elles ont également essayé de voir comment ces activités pouvaient s'insérer dans le plan d'action du Réseau national. Elles ont fait des suggestions pratiques pour parvenir à des résultats concrets dans leurs *caletas*. Elles ont demandé la mise en place de circuits de communication permanents entre leurs diverses organisations.

Nombreuses étaient les participantes qui souhaitaient une plus grande fréquence des réunions à l'avenir, car cela permettrait de renforcer la communication entre les groupes

Les participantes ont dit ce qu'elles attendaient de cette rencontre et comment elles pensaient s'insérer dans le programme d'action du réseau

Ce compte-rendu a été envoyé par Jéssica Alfaro Alvarez, coordinatrice du projet Les femmes tissent leur réseau de CONAPACH (pescart@unete.cl) (SAMUDRA Revue n° 29, Août 2001)

et donc de consolider le mouvement. Elles ont dit toute l'importance qu'elles accordaient au Réseau des femmes. Il faut maintenant le renforcer et assurer une meilleure coordination, notamment en désignant davantage de représentantes.

On a parlé des problèmes de genres lors du débat sur la légitimité des *caletas*, qui sont des groupes de population où il y a évidemment des femmes et des hommes. Les femmes doivent réaliser leurs possibilités, s'affirmer davantage. Pour cela il faut leur donner plus d'occasions de partager et d'analyser leur vécu, de s'informer et d'apprendre mutuellement.

Les femmes ont aussi attiré l'attention des autorités sur la pêche illégale pratiquée par certains bateaux industriels qui entrent dans la zone des 5 milles, pourtant officiellement réservée à la pêche artisanale. Si les femmes de la zone Nord en général ne sont pas très impliquées dans les activités syndicales, il est cependant clair qu'elles sont au moins informées sur deux aspects : la bande des 5 milles et la réglementation des pêches.

La protection de la ressource, le respect des temps de fermeture de la pêche, l'amélioration des cours du poisson sont pour elles des sujets importants, ce qui montre bien qu'elles ont conscience des problèmes liés à la surexploitation des ressources halieutiques.

Elles ont aussi cité certains points sur lesquels il serait possible d'agir. En matière de développement économique, il faudrait par exemple soutenir des projets productifs qui permettraient d'améliorer la qualité de la vie grâce à une exploitation responsable de la ressource, un bon contrôle de la taille des captures notamment. Il faudrait analyser les possibilités, proposer des formations dans des domaines divers : organisation, cuisine, tourisme, transformation et vente de coquillages, confection d'habits de plongée...

En matière de développement communautaire, elles ont dit qu'il fallait mieux s'organiser, former des groupes, établir des

alliances avec des organisations communautaires et environnementales. Elles ont également suggéré une action auprès de l'opinion publique pour sensibiliser les gens aux problèmes des populations de pêcheurs à travers les médias.

Problèmes multiples

Elles ont parlé des problèmes dans les *caletas* : difficultés d'accès, manque de moyens de transport (ce qui ne facilite pas la vie des enfants d'âge scolaire), services d'eau et d'assainissement déficients, peu d'accès aux services de santé. Il faudrait des caissons de décompression pour les plongeurs, souvent victimes d'accidents.

Dans les *caletas* où il n'existe pas de personnel médical, il faudrait former des secouristes, hommes et femmes, pour venir en aide aux victimes. Les femmes s'inquiètent aussi du nombre élevé d'enfants qui abandonnent leur scolarité ou qui redoublent. Il faudrait des maternelles et d'autres écoles.

En matière d'environnement, elles ont cité deux directions générales pour agir. Il faut développer l'action citoyenne à travers les groupes locaux, les établissements scolaires, les syndicats, avec la participation de CONAPACH, de Servicio País et des autorités. On trouvera peut-être ainsi des solutions à leurs problèmes. Et il faut informer les communautés de la marche des choses par l'intermédiaire des divers médias.

Elles ont aussi proposé d'autres champs d'action pour améliorer l'environnement : recyclage des déchets organiques et non organiques, développer les espaces verts, contrôler les sources de pollution (eaux usées, métaux lourds, lies et résidus divers), respect strict des temps de fermeture de la pêche, protection de la ressource (taille, qualité), information du public sur les problèmes d'environnement.

En conclusion, cette rencontre des femmes du secteur artisanal de la zone Nord constitue assurément une étape importante qui ouvrira de nouvelles perspectives pour ce secteur en

général et pour l'action en faveur d'une plus grande visibilité des femmes. Grâce à nos efforts à travers tout le pays, il a été possible de bien observer la situation des femmes.

C'est un fait que, dans la zone Nord, les femmes sont les plus marginalisées en terme de participation directe, mais on note cependant qu'elles comprennent bien le rôle qu'elles jouent dans le développement de ce secteur d'activité.

On peut donc penser que les initiatives qu'elles prennent pour faire avancer les choses pourront réussir. Il faut soutenir ces femmes, il faut les aider à renforcer leurs organisations, à réaliser leurs programmes de développement socio-économique. Pour cela une approche intégrée s'avère nécessaire.

Dans le passé, les autorités ont sans doute manifesté leur intention de renforcer le rôle des femmes, mais les efforts ont été le plus souvent éparpillés sur des actions isolées, alors qu'une approche intégrée du développement semble indispensable.

Les femmes du nord du pays ont certainement besoin qu'on les soutienne, mais sans oublier leurs partenaires, leurs maris, leurs pères, leurs compagnons... Il est clair pour les femmes que la question de leur intégration dans le secteur est généralement escamotée par les organisations professionnelles où les hommes prédominent évidemment. Mais nous estimons que nous sommes à un stade où on a de bonnes chances de réussir sur cette question très complexe. Au cours de la réunion, les femmes ont suggéré plusieurs projets de développement, qui concernent les *sindicados* et les divers services publics de la Région II. Nous invitons ces structures à constituer une plate-forme qui pourrait nous aider à définir des stratégies et bien identifier les possibilités d'action en matière d'intégration des femmes. ■



Faut-il changer les serrures ?

Bente Aäsjord

En Norvège, les hommes conservent jalousement les clés qui ouvrent sur les pêches de demain et ils n'écoutent guère les femmes avant de prendre leurs décisions

Mais cela ne veut pas dire que la pêche ne concerne pas les femmes. Elles sont nombreuses dans les ateliers de transformation et les fabriques d'équipement. Quelques-unes pratiquent même la pêche.

Cet article reprend, avec quelques modifications, la communication de Bente Aasjord (baasjord@online.no) à la conférence sur l'égalité des sexes et les femmes au sein du Conseil arctique qui s'est tenue, du 3 au 6 août 2002, à Saariselkä, Finlande (SAMUDRA Revue n° 33, Novembre 2002)

Le Cercle arctique ne manque pas de ressources halieutiques. Chez les peuples et les communautés de cette région, la pêche a tenu une place fort importante dans l'histoire, les peuplements, l'économie et la culture. Quatre des pays qui ont des possessions dans la zone arctique (Etats-Unis, Danemark, Canada et Norvège) sont d'ailleurs de gros exportateurs de produits de la mer.

On pense souvent que la pêche c'est une affaire d'hommes. La plupart des pêcheurs sont en effet des hommes, et ce sont les hommes qui dirigent ce secteur économique, ce sont eux généralement qui possèdent les bateaux. Mais cela ne veut pas dire que la pêche ne concerne pas les femmes. Elles sont nombreuses dans les ateliers de transformation et les fabriques d'équipement. Quelques-unes pratiquent même la pêche. Et dans les populations de pêcheurs elles tiennent un rôle particulièrement important au sein des ménages, étant à la fois mères et gestionnaires de l'affaire familiale. Il y a aussi toutes ces femmes qui, sans être directement impliquées dans des activités de pêche, participent intensément à la vie sociale et associative.

Pendant longtemps, les divers apports des femmes de la côte à la communauté, qu'elles fussent directement ou indirectement engagées dans le secteur de la pêche, sont restés pratiquement invisibles. Mais un certain nombre d'études réalisées dans plusieurs pays ont fini par mettre en lumière, données précises à l'appui, le rôle important des femmes dans la pêche et les communautés littorales. Au fil de cet article, je m'intéresserai moins aux endroits où les femmes sont bien présentes qu'aux endroits

où elles n'apparaissent guère, c'est-à-dire les processus décisionnels et les positions d'autorité du secteur de la pêche. Cette absence n'est guère surprenante.

A l'échelle mondiale, la plupart des stocks sont pleinement exploités ou surexploités. Les captures mondiales ont plafonné au cours des années 1970 et 1980, et depuis elles déclinent. C'est la situation qui prévaut aussi dans les pêcheries de la zone arctique. Des stocks particulièrement importants se sont amenuisés jusqu'à atteindre parfois des niveaux proches de l'effondrement, pour la pêcherie de hareng norvégien de printemps en période de frai, dans les années 1960, et le cabillaud de la mer du Nord et de la mer de Barents, à la fin des années 1980. Et il y a des pêcheries qui ont complètement disparu. L'effondrement de la pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve en 1992 est un exemple bien connu.

Ce genre d'événement entraîne de lourdes conséquences pour les communautés locales et les familles qui vivent de la pêche. On l'a bien vu dans le nord de la Norvège lors de la crise de la ressource qui affectait la mer de Barents à la fin des années 1980. Et c'était tout juste une petite brise par rapport à l'effondrement de la pêche à la morue de Terre-Neuve qui allait se produire peu après. Au bout d'une décennie d'un moratoire quasi complet, le stock de morue ne s'est toujours pas reconstitué. Des centaines de villages de pêcheurs ont été ruinés, les jeunes sont partis et la vie sociale et économique de nombreuses familles a été détruite. La crise écologique puis économique a rapidement tourné à la catastrophe.

Face aux conséquences sociales de la crise, en Norvège comme à Terre-Neuve, les femmes se sont retrouvées en première ligne. Beaucoup seront d'accord pour reconnaître qu'elles ont pris sur leurs épaules la majeure partie des difficultés provoquées par la crise : gérer le ménage avec des revenus en chute libre, conforter le mari qui a perdu ce qui constituait le gagne-pain de la famille, soutenir les structures sociales de la communauté, préserver la dignité de la famille et de la communauté. Confrontées aux conséquences de la crise, des femmes ont organisé les familles au sein de la communauté locale et entre les diverses communautés afin que la vie continue.

Les femmes posent des questions

Dans ce qu'elles ont fait, il y avait des choses à la fois un peu surprenantes et pas vraiment nouvelles. En fait, la crise les a rendues plus visibles.

La nouveauté, pour la Norvège en tout cas, c'est qu'elles posent des questions sur la mauvaise gestion des responsables politiques qui a entraîné la crise. Elles remettent en cause le monopole des hommes sur la gestion des pêches, qui ne doit plus se limiter à des problèmes de biologie et d'économie.

La gestion des pêches devient un terrain hautement politique. La surpêche est provoquée par un développement non durable. La surpêche survient parce qu'on a pris des risques inconsidérés. La surpêche revient à voler les moyens d'existence des autres. La surpêche donne indûment des droits à certains tandis qu'elle marginalise d'autres. La surpêche fait des gagnants et des perdants. Les victimes de la surpêche ne sont pas nécessairement ceux qui l'ont provoquée... Pour la première fois en Norvège, les femmes mettaient ces questions sur la table. Questions et réponses n'étaient pas toujours au goût des gens en place.

En matière de gestion des pêches, on convient généralement que les connaissances scientifiques sur l'environnement marin, les modèles de gestion et le contrôle des captures sont des éléments indispensables pour

assurer une exploitation durable de la ressource. C'est d'ailleurs dans les pays qui touchent à la zone arctique qu'on trouve les structures de recherche et de gestion des pêches les plus en pointe, et aussi les plus chères du monde.

Malgré cela les populations de ces régions sont confrontées à de sérieux problèmes de gestion, à des crises de la ressource. Il y a douze ans, c'était la crise dans la mer de Barents, provoquée par un effort de capture trop intense. La politique de la commission mixte des pêches Russie-Norvège était tout simplement trop risquée. Elle a laissé de côté les recommandations des scientifiques en matière de quotas. Et ces quotas étaient d'ailleurs trop optimistes et basés sur trop de facteurs aléatoires. La même chose se passait au Canada. Les scientifiques ont surestimé la solidité du stock de morue et les pouvoirs publics n'ont pas tenu compte des incertitudes. Pour aggraver la situation, en dehors de la zone économique exclusive du Canada il y avait des navires européens qui exploitaient les fonds de pêche sans aucun contrôle. Il faut bien noter que les spécialistes canadiens ou norvégiens ou russes n'étaient pas conscients de la situation périlleuse dans laquelle se trouvaient leurs stocks de cabillaud.

D'ailleurs je ne suis pas sûre qu'ils le savent mieux aujourd'hui. Ce qui est certain c'est que les pêcheries de morue de Terre-Neuve se sont effondrées. Pour le moment la morue de la mer de Barents a plus de chance.

Crise en mer de Barents

Comment est-ce que les administrations de tutelle, norvégiennes et russes, ont-elles utilisé cette chance ? Lorsque la crise s'est manifestée, les hommes politiques ont promis de mettre en place une gestion plus durable des pêches. En Norvège, gouvernement et parlement ont déclaré que les contrôles seraient renforcés, que les surcapacités de capture seraient réduites, et les scientifiques ont exprimé des recommandations lorsqu'ils ont fixé les prochains quotas. Les choses ont bien commencé et au bout de quelque temps le stock de morue s'est reconstitué. Le gouvernement a alors déclaré que les

• Norvégiens étaient les champions du monde
• en matière de gestion des pêches. L'heure
• était à l'optimisme dans le secteur de la
• pêche, et les investissements allaient bon
• train. De l'autre côté de la frontière,
• l'économie de marché s'installait en Russie
• et les exportations de cabillauds rapportaient
• de plus en plus de devises.

• En fait, au cours de ces années 1990, voici
• ce qui est arrivé : le stock de cabillaud de la
• mer de Barents s'est reconstitué dans un
• premier temps puis il a décliné, à un rythme
• jamais observé auparavant. L'effort de pêche
• atteignait des sommets : trois fois plus que le
• niveau recommandé par les scientifiques.

• Depuis cinq ans, le stock est en dehors des
• limites biologiques de sécurité et bien au-
• dessus du seuil de précaution recommandé
• par les spécialistes. Le CIEM (Conseil
• international pour l'exploitation de la mer) a
• fait savoir que pendant cette même période le
• processus de reproduction s'est mal passé.
• Comment a-t-on pu tolérer ces nouvelles
• erreurs de gestion ? Parlons clairement et
• simplement :

- 1. Les scientifiques continuent à surestimer
• systématiquement l'importance du stock
• et ils recommandent des quotas trop
• élevés.
- 2. La tendance à fixer le TAC (total
• admissible de captures) au-dessus des
• chiffres conseillés par les spécialistes s'est
• accentuée au cours des années 1990.
- 3. Les autorités ne contrôlent pas l'effort de
• capture. Les prises réelles sont plus
• importantes que les chiffres déclarés et le
• TAC n'est pas respecté.

• En 1997-1998, le parlement norvégien et la
• commission mixte Norvège-Russie ont décidé
• que le TAC serait fixé en tenant compte du
• principe de précaution, et il en serait de même
• de la gestion des pêches. Dans la réalité,
• l'écart entre les quotas recommandés par les
• scientifiques et les quotas fixés par les

• autorités n'a jamais été aussi grand. Et
• l'effort de capture a continué de plus bel.

• En analysant les taux de mortalité par pêche
• et la différence entre les quotas recommandés
• par le CIEM et les TAC finalement retenus par
• les autorités, on voit bien que les responsables
• n'ont pas hésité à prendre de grands risques
• dans la gestion de la morue du Nord-Est
• arctique.

• La mortalité par pêche mesure les
• prélèvements de cabillauds âgés de cinq à dix
• ans au cours d'une année. Le CIEM a fixé le
• niveau de précaution de mortalité par pêche
• à 0,42. Le niveau limite de mortalité par
• pêche pouvant entraîner un effondrement de
• la ressource est à 0,70. Au cours des deux
• dernières décennies, l'effort de pêche a
• dépassé ce seuil pendant seize ans. La crise
• de la pêche au Canada a donné lieu à trois
• importantes constatations. La première est
• que cela peut déboucher sur un effondrement
• prolongé des stocks. La seconde est qu'il
• existe des éléments d'incertitude dans la
• recherche halieutique. La troisième est que
• les systèmes de gestion des pêches ont des
• répercussions non seulement sur les pêcheurs
• et la filière en général mais aussi sur les
• familles, sur les communautés, sur les modes
• de vie. A Terre-Neuve, le taux de natalité a
• chuté après l'effondrement des pêcheries de
• morue. Il y a dix ans, Terre-Neuve et le
• Labrador avaient le taux de natalité le plus
• élevé de l'Amérique du Nord. Maintenant
• c'est le plus bas ! On peut dire que la
• première crise de la morue de la mer de
• Barents et l'effondrement des pêcheries de
• morue de Terre-Neuve ont été, dans une
• certaine mesure, la conséquence de
• l'insuffisance des connaissances. Mais les
• erreurs de gestion des stocks de morue de la
• mer de Barents au cours des années 1990 se
• commettaient ouvertement, en dépit de la
• rationalité économique, en dépit des
• recommandations des scientifiques. On savait
• aussi que les spécialistes avaient tendance à
• surestimer l'importance des stocks. D'ailleurs
• on a encore pris davantage de risques après
• la crise et après même qu'on ait

officiellement adopté le principe de précaution, et cela au plus haut niveau.

Qui décide des quotas ?

C'est une question importante : qui a le droit de définir les risques que l'on peut prendre dans l'exploitation d'une ressource naturelle qui fait vivre tant de communautés locales ? Les quotas de la mer de Barents sont fixés chaque année par des négociations bilatérales entre la Norvège et la Russie.

Dans les deux pays, des représentants de diverses parties prenantes sont consultés et participent directement à la phase préparatoire nationale et même aux négociations. J'ai réalisé une étude sur cette question et j'ai constaté que les parties représentées jouent un rôle important dans la définition des positions norvégiennes avant et pendant les négociations bilatérales. D'autres chercheurs ont étudié le processus décisionnel du côté russe et sont parvenus aux mêmes conclusions. Dans les deux pays, les « parties prenantes » font pression, et fortement, pour obtenir des quotas plus élevés.

L'Agenda 21 du Sommet de la Terre de Rio (1992) déclare explicitement que les femmes, les peuples indigènes, les petits pêcheurs et les communautés locales constituent des éléments importants pour l'instauration d'une pêche durable. Et l'accord des Nations unies sur les stocks de poissons chevauchants et sur les stocks très migrateurs (1995) prévoit que les groupes concernés doivent pouvoir accéder aux données et participer aux instances décisionnelles qui gèrent ce type de ressources. Depuis quelque temps, on essaie d'inclure les questions de genres dans les critères sociaux qui devraient caractériser des pêches durables. Il est tout à fait conforme à la législation internationale, aux normes internationales que les femmes participent à la gestion des pêches.

La Norvège est un pays moderne qui est doté d'une longue façade maritime. Ses politiques progressistes en matière de genres sont bien connues, et l'on pourrait s'attendre à ce que

les femmes soient présentes dans la gestion des pêches, à la fois parce que la législation et les normes internationales le veulent ainsi et parce que le pays s'est doté d'une loi sur l'égalité des chances.

Celle-ci stipule que dans les commissions publiques et les instances décisionnelles 40 pour cent des mandats doivent revenir aux femmes. Et pourtant tout le secteur de la pêche est très largement dominé par les hommes. En matière de gestion de la ressource, le gouvernement norvégien est en permanence en contradiction avec la loi sur l'égalité des chances.

Dans les processus décisionnels pour la fixation des quotas globaux ou pour la répartition des quotas nationaux, on ne trouve guère de femmes parmi les représentants des groupes concernés. La gestion de la ressource, ce n'est apparemment pas l'affaire des femmes !

Les « groupes concernés »

L'explication de cette situation tient à l'interprétation que donnent les autorités des « groupes concernés ». Les groupes concernés qui sont consultés et qui ont le droit de participer à la définition des politiques des quotas sont les propriétaires des ateliers de transformation, les usiniers, l'association professionnelle des pêcheurs et le syndicat des membres d'équipage des chalutiers. Les groupes concernés ne représentent donc que certains intérêts particuliers directement impliqués dans des activités de pêche. Dans toutes ces « parties prenantes » les hommes dominent.

De ce fait, les femmes ne sont pas considérées comme un « groupe concerné » par la gestion de la ressource. Et en plus, pour une bonne partie du processus décisionnel, il n'y a pas de transparence. Bref, les femmes sont mises de côté, elles ne peuvent guère peser sur les politiques de gestion, elles ne sont pas tenues au courant des décisions qui se préparent. Les connaissances et l'information sont source de pouvoir. Et le droit de définir ce qui est connaissances et

• information et d'en déterminer le flux donne
• encore plus de pouvoir à ceux qui en sont les
• détenteurs.

• Qui contrôle l'acquisition et la diffusion des
• connaissances dans le secteur de la pêche
• en Norvège ? Dans ce domaine, et bien qu'il
• y ait de nombreuses chercheuses travaillant
• sur la pêche, ce sont assurément les hommes
• qui prédominent. Il y a deux ans, le
• gouvernement a créé la Fondation pour la
• recherche sur la pêche et l'aquaculture. Elle
• gère un budget annuel d'environ cent millions
• de couronnes (13,3 millions de dollars) qui
• est réparti entre divers programmes.

• Cet argent a un impact fort important sur
• l'orientation des politiques et le choix des
• priorités dans le secteur de la pêche. Par
• exemple, faut-il mettre le paquet sur des
• programmes de recherche ayant trait aux
• exportations ou les techniques ? Faut-il au
• contraire favoriser des programmes inspirés
• d'une gestion de la ressource sur le long terme
• et sur le développement des zones rurales qui
• vivent principalement de la pêche ? Le facteur
• déterminant c'est évidemment la composition
• du conseil d'administration.

• Quels sont les personnes qui ont été invitées
• par les pouvoirs publics à assumer cette
• responsabilité ? Ils n'ont trouvé qu'une seule
• femme pour s'asseoir à côté de six hommes.
• La loi sur l'égalité des chances n'a pas été
• respectée. Ici encore il faut blâmer la façon
• dont les autorités définissent les « groupes
• concernés ».

• Et en matière de partage des connaissances
• et de l'information, l'étiquette de « groupes
• concernés » est attribuée à ceux qui
• participent directement à des activités de
• pêche, là où les hommes dominent. Autrement
• dit, quand il s'agit de déterminer les champs
• de connaissances à approfondir pour assurer
• l'avenir des pêches, les femmes ne sont pas
• considérées comme un groupe concerné.

• On peut dire la même chose de l'étude
• prospective *La Norvège maritime 2020*
• lancée et financée par les pouvoirs publics et

les professionnels de la pêche. Il s'agissait
de définir trois scénarios différents du
développement de la pêche pour la Norvège
à l'horizon 2020. Sur les 45 personnes qui
ont contribué à ce travail, il n'y a eu que 5
femmes.

L'importance du projet ne réside pas tant dans
les prédictions éventuelles que dans les idées
et les approches qui seront retenues et qui
détermineront à leur tour les politiques de
développement de ce secteur. Quels sont les
choix légitimes, et ceux qu'il faut écarter ?
Les femmes n'ont pas été considérées comme
un groupe concerné susceptible d'enrichir la
vision des choses pour un meilleur avenir de
la pêche norvégienne.

Après 2020 on pensera peut-être à nous ! Le
capital et le leadership sont également source
de pouvoir. La filière pêche de la Norvège
c'est la propriété des hommes, ce qui n'est
pas pour surprendre : les hommes sont aux
commandes. Dans l'aquaculture, activité
nouvelle en pleine expansion, quelle est la
situation ? Ici c'est moderne : y aurait-il des
femmes ? Eh bien, à la tête du groupement
des entreprises aquacoles on trouve une
femme. Mais à part ça, les hommes sont
solidement aux commandes.

Sous l'effet de l'industrialisation et de la
rationalisation des années 1990, la plupart
des femmes ont quitté ce secteur. Les plus
touchées ont été celles qui effectuaient des
tâches répétitives. En haut il y a sans doute
quelques femmes. Mais lorsque les
responsables procèdent au recrutement
d'autres responsables, cela reste souvent une
affaire interne. Et leurs offres d'emploi
publiques exigent une expérience préalable
dans un poste de responsabilité. Il est donc
très difficile aussi à une femme d'accéder à
des postes supérieurs dans l'aquaculture.

Coup d'oeil sur l'aquaculture

Le secteur de la pêche est le deuxième
exportateur du pays. Avec l'expansion de
l'aquaculture, ses ambitions ont encore
grandi, à tel point qu'il vise à prendre la place
de l'industrie pétrolière quand les choses se

seront tassées de ce côté. Dans d'autres pays ou régions de la zone arctique, on contemple aussi semblables perspectives.

Pourtant les gens de ces régions savent d'expérience que la pêche est une activité vulnérable, en particulier à cause des problèmes qui se posent en matière de gestion de la ressource.

Dans l'Arctique, beaucoup de communautés de pêcheurs ont en commun d'être marginalisées sous les effets conjugués de la surpêche et de la libéralisation de la législation. Ces deux processus ont durement touché les communautés et les peuples indigènes qui pratiquaient la petite pêche traditionnelle. Les structures sociales qui faisaient la cohésion de ces populations ont été ébranlées.

En Norvège, dans le secteur de la pêche, les hommes contrôlent les ressources naturelles, les principales sources de connaissances et d'information et les postes de direction. Pour ce qui est des choix et des conditions qui détermineront l'avenir des pêches norvégiennes, ce sont les hommes qui détiennent toutes les clés. Comme je n'ai pas étudié la situation dans les autres pays de la zone, je ne vais pas affirmer catégoriquement que c'est partout pareil. Mais j'ai malgré tout le pressentiment que c'est la même chose.

Au Canada, le Conseil pour la conservation des ressources halieutiques (CCRH), qui a été créé en 1993, est composé de 13 membres. Il a pour mandat « d'aider le gouvernement à réaliser ses objectifs de conservation et ses objectifs sociaux et économiques en matière de pêche ». Il soumet notamment des recommandations publiques au ministère des pêches sur divers sujets : quotas pour les pêcheries de l'Atlantique, position du Canada au sein des structures de gestion internationales, par exemple l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO). Citons encore son mandat : « Le choix des membres repose sur le mérite et la réputation professionnelle ». N'oublions pas que le CCRH a été établi après l'effondrement

des pêcheries de morue en 1992. Les conséquences catastrophiques de la crise étaient alors bien visibles. Au Canada, les femmes de la côte n'ont-elles pas assez de mérite, pas assez d'envergure dans la société, ce qui justifierait après tout qu'on veuille se passer de leur opinion en matière de gestion des ressources halieutiques? Elles sont pourtant concernées par cette affaire ! Dans la zone arctique, les femmes sont aussi dépendantes de la pêche que les hommes. Tous les pays de la région sont des démocraties et la moitié de leurs citoyens sont des femmes.

Les Nations unies ont exprimé des recommandations, élaboré des instruments juridiques qui disent explicitement que les « groupes concernés » doivent avoir accès à l'information, doivent pouvoir participer aux instances chargées de gérer la ressource.

Les hommes qui sont présentement responsables de la gestion des ressources halieutiques ne nous ont pas encore convaincus de l'efficacité de leur travail. La monoculture des hommes, qui vont d'une réunion à l'autre pour réaffirmer leur façon de voir les choses, ne tient pas suffisamment compte de tous les aspects de l'avenir des pêches, de tous les intérêts des communautés qui vivent de cette activité. Cette situation n'est pas très saine ni vraiment démocratique.

Vers un développement durable

L'égalité des sexes c'est une question de partage du pouvoir, des responsabilités et des ressources. C'est aussi un gage de progrès et de développement durable. Le développement durable est au centre des préoccupations du Conseil de l'Arctique. Je demande instamment aux membres de cet organisme d'accorder toute l'importance requise au rôle des femmes dans la gestion de la ressource.

Premièrement, nous devons collecter des données sur la contribution des femmes de l'Arctique à la gestion des ressources naturelles et comparer les situations. Deuxièmement, nous devons faire évoluer les structures de gestion pour que les femmes y trouvent leur place et qu'elles puissent

· participer de manière appropriée au
· développement des secteurs qui vivent de
· l'exploitation des ressources naturelles de
· cette région.

· L'avenir de la zone arctique dépendra de la
· façon dont nous exploitons les ressources
· naturelles disponibles. L'expérience nous a
· appris, à nos dépens, que la pêche ne se
· résume pas à tant de bateaux, à tels chiffres
· d'affaires à l'exportation, à tant de tonnes !
· La pêche c'est aussi des communautés, des
· familles, de la nourriture, une histoire et un
· devenir. C'est à la fois une activité
· économique et une culture. La pêche est aussi
· affaire de pouvoir et de niveaux de vie, de
· paix et de conflits, de joies et de chagrins, de
· droits et de devoirs.

· Il est évident que nous devons élargir notre
· approche, ne pas réduire indûment le champ
· de la pêche. Il faut redéfinir ce que l'on entend
· par « groupes concernés », revoir la
· participation aux instances qui décident de
· l'avenir des pêches de l'Arctique.

· Tant que nous, les femmes, ne seront pas
· considérées comme un « groupe concerné »,
· nous resterons incapables de peser sur le
· développement du secteur. Tant que les
· hommes posséderont toutes les clés pour la
· pêche arctique de demain, le rôle des femmes
· se limitera à subir les conséquences des
· décisions prises par les seuls hommes.

· Lorsque quelqu'un a pris toutes les clés,
· qu'est-ce qu'on peut faire ? Changer les
· serrures peut-être! ■

Partenaires en toute confiance

Modesta Medard

La mondialisation apporte de nouveaux débouchés, mais elle déstabilise aussi l'indépendance économique de beaucoup de femmes

Le processus de mondialisation qui s'étend dans le secteur de la pêche est en train de transformer la structure des marchés et les relations de genres. Le social, le politique et l'économique tiennent désormais à la fois du local et du mondial. Au nord-ouest de la Tanzanie, les femmes de la pêche de la Région de Kagera qui donne sur le Lac Victoria connaissent de gros problèmes à cause de la demande croissante pour la perche du Nil sur le marché de l'exportation.

Cet article traite du lien qui existe entre le marché international pour cette espèce et les relations hommes-femmes dans les pêcheries du Lac Victoria, pour sa partie tanzanienne. Il décrit les difficultés auxquelles elles ont dû faire face et les solutions qu'elles ont adoptées.

Il sera particulièrement question de la Tweyambe Fishing Enterprise, appelée aussi le Groupe de Tweyambe. Cette association de femmes assez connue est basée au village de Kasheno, sous-village de Ruhunga (*kitongoji* de 150 à 200 familles), sur les rives du lac, district de Muleba, Région de Kagera.

Les femmes de Tweyambe, comme celles d'autres districts, sont actuellement confrontées à bien des problèmes dans les pêcheries : difficultés pour obtenir du capital, concurrence avec les hommes dans leurs activités, vols d'engins de capture, aspects socioculturels... Dans cet article on examinera leurs façons de réagir, on verra dans quelle mesure la création de leur

groupement de pêche féminin pourrait déboucher sur de nouvelles relations hommes-femmes et éclairer d'autres initiatives visant également à promouvoir une plus grande égalité dans les relations de genres pour l'avenir.

Avec une superficie de 68 800 km, le Lac Victoria est le deuxième plus grand lac d'eau douce du monde. Il est partagé entre trois pays : Tanzanie (51 pour cent), Ouganda (43 pour cent), Kenya (6 pour cent). Il a une profondeur moyenne de 40 m. Son bassin versant s'étend sur 258 700 km. Son pourtour fait environ 3 450 km de long, dont 1 750 km (la moitié) en Tanzanie.

On estime que le lac fournit 60 pour cent du poisson d'eau douce de la Tanzanie. Ses pêcheries sont donc une composante importante de la sécurité alimentaire du pays (chiffre de 1995 : 122 000 tonnes). Elles occupent à plein temps quelque 32 000 pêcheurs, et on estime à 500 000 le nombre de personnes qui ont, de façon formelle ou informelle, des activités connexes liées à la pêche.

La Région de Kagera est située au nord-ouest de la Tanzanie et jouxte l'Ouganda au nord, le Rwanda et le Burundi à l'ouest et les régions administratives de Kigoma, Shinyanga et Mwanza au sud-ouest. Elle est passablement isolée du reste du pays car les moyens de transport et les réseaux de communications sont médiocres. Elle comprend six districts : Bukoba rural, Bukoba ville, Mileba, Biharamulo, Karagwe, Ngara. La population totale de la Région est estimée

Les femmes de Tweyambe, comme celles d'autres districts, sont actuellement confrontées à bien des problèmes : difficultés pour obtenir du capital, concurrence avec les hommes dans leurs activités, vols d'engins de capture, aspects socioculturels...

Cet article a été écrit par Modesta Medard (modentara@hotmail.com), chercheuse à l'Institut tanzanien de recherche des pêches (TAFIRI). Il résume une partie des conclusions de son travail de mémoire de maîtrise (SAMUDRA Revue n° 34, Mars 2003)

• à 1,6 million de personnes, et on peut dire
• que plus de 90 pour cent d'entre elles vivent
• de l'agriculture et de la pêche, et 95 pour
• cent sont de l'ethnie Haya.

• **La place des femmes**

• Les femmes représentent 51 pour cent de la
• population de la Région, mais elles
• fournissent 70 pour cent de la force de travail
• dans l'agriculture, qui est la principale activité
• économique du lieu. Et pourtant cet apport
• est mal reconnu et largement sous-estimé. Les
• femmes sont en état d'infériorité du fait de
• certaines coutumes, de certains tabous et de
• la répartition du travail suivant les sexes. Les
• études relatives au Lac Victoria laissent
• traditionnellement entendre que les femmes
• sont en position dominante dans le commerce
• du poisson. Cela voudrait dire que les
• pêcheurs dépendent des femmes pour
• monnayer leur poisson et acheter d'autres
• aliments. Des enquêtes plus récentes portant
• sur le secteur tanzanien du lac font cependant
• apparaître qu'elles ont perdu du terrain : dans
• l'enquête de 1998, 78 pour cent des personnes
• sondées faisant commerce de poisson étaient
• des hommes.

• Traditionnellement le poisson était consommé
• surtout frais. Pour les marchés assez éloignés,
• on vendait un peu de poisson séché ou fumé.
• La répartition du travail entre les hommes et
• les femmes variait d'un endroit à l'autre
• suivant l'origine ethnique du groupe. Dans
• le secteur est du lac, il y avait davantage de
• femmes à faire le commerce du poisson que
• dans le centre ou l'ouest. Les Sukuma du
• centre étaient surtout agriculteurs, et chez les
• Haya de l'ouest les activités liées au poisson
• n'étaient pas très prisées. Les coutumes
• locales ne permettaient guère aux femmes de
• s'éloigner de chez elles, ce qui limitait
• évidemment leurs possibilités pour faire le
• commerce du poisson. Et on se déplaçait
• surtout à pieds ou à vélo, ce qui contribuait
• aussi à confiner ce commerce aux marchés
• locaux.

• Depuis les années 1980, on a énormément
• investi dans la filière de la perche du Nil. C'est
• devenu une grosse activité économique dans

la région. Tout autour du lac, des usines et
ateliers de transformation et des bases de
pêche génèrent des revenus pour les
communautés concernées.

Des enquêtes récentes portant sur la partie
tanzanienne du lac ont mis en évidence
certains des problèmes auxquels les petits
poissonniers et petits transformateurs ont été
confrontés dans leurs tentatives pour tirer
profit des flux d'exportation de la perche du
Nil qui se sont mis en place au cours des
années 1980. Pour les hommes comme pour
les femmes, les deux principaux problèmes
ont été les transports et les difficultés pour se
procurer le capital nécessaire.

Les données quantitatives et qualitatives
indiquent cependant que la plupart des
fournisseurs de la filière sont des hommes.
En 2000, parmi ceux qui fournissaient de la
matière première aux établissements de
transformation, il y avait 84 pour cent
d'hommes et seulement 16 pour cent de
femmes.

Par ailleurs, ce sont surtout les hommes qui
disposent des nouvelles technologies dont
peuvent disposer les pêcheries. Les
propriétaires d'installations de transformation
disent que si les hommes prédominent chez
leurs fournisseurs c'est parce qu'ils sont
capables de réunir les capitaux nécessaires
pour acheter les bateaux, constituer un fonds
de lancement et embaucher du personnel.

Les hommes ont aussi d'autres avantages :
ils sont plus libres de voyager, ils peuvent
plus facilement trouver des garanties pour
leurs affaires, ils sont plus hardis que les
femmes pour demander aux transformateurs
de leur consentir des prêts ou avancer de
l'argent afin de ramener de la matière
première.

Occupations diverses

Il existe des différences significatives entre
les hommes et les femmes dans leur façon de
participer au commerce du poisson du lac.
En plus de cette occupation, les femmes ont,
plus souvent que les hommes, une autre

activité. Si une majorité d'entre elles (57 pour cent) ont pour seule activité le commerce du poisson, elles sont 47 pour cent à y ajouter une autre activité. Dans la partie tanzanienne, 74 pour cent des hommes se consacrent exclusivement à leur commerce du poisson tandis que 24 pour cent seulement ont une seconde activité. Si les femmes sont fort nombreuses à avoir une activité complémentaire c'est peut-être parce qu'elles se sentent plus vulnérables et moins assurées de leurs revenus dans les activités liées à la pêche.

Contrairement à ce qui se passait chez les fournisseurs de matière première aux entreprises de transformation, c'était surtout les femmes qui achetaient et traitaient les déchets de ces établissements, du moins pendant les trois premières années de leur fonctionnement. Les carcasses de perche du Nil, appelées *punk* dans la région, étaient considérées comme du déchet, et il fallait payer pour s'en débarrasser.

Pour supprimer ce coût, les établissements ont commencé à les vendre à des transformateurs locaux. Les femmes ont été les premières à se présenter pour acheter ces restes. Cette activité a commencé en 1993, un an après le démarrage des entreprises modernes de transformation dans le pays.

Selon une enquête réalisée dans les sites où l'on travaillait le punk, 70 pour cent des personnes impliquées dans ce commerce étaient des femmes. Dans six ateliers de transformation de la perche du Nil en fonctionnement côté tanzanien, environ 67 pour cent des personnes achetant les rebuts étaient des femmes. Elles enlevaient les carcasses dans des bacs, des paniers, des charrettes à bras pour les envoyer sur les sites de traitement.

En 1997, entre 4 et 7 tonnes de squelettes frais valaient, au prix de gros, entre 60 000 et 90 000 shillings tanzaniens (75-112,50 \$). Après fumage et séchage, on pouvait en tirer entre 100 000 et 120 000 shillings (125-150

\$). Avec les revenus générés par cette activité, des femmes ont réussi à bâtir un logement, elles ont acheté de la nourriture et des habits pour la famille, payé pour l'école et des soins médicaux. Au fil du temps, cependant, les ateliers de transformation ont amélioré leurs techniques de filetage de sorte qu'il ne restait plus guère de chair sur les arêtes et que les femmes n'arrivaient plus à obtenir une matière première valable pour envisager une revente. Certaines d'entre elles se sont alors mises à piler les punks dans des mortiers fabriqués sur place pour les donner à leur volaille.

D'autres changements sont venus contrarier l'activité de ces femmes industrieuses. En 1996-1997, à la suite de nouveaux investissements dans les entreprises spécialisées, les arêtes de poisson ont fait leur entrée commerciale dans les aliments pour le bétail. Les principaux marchés pour le punk transformé étaient Shinyanga, Tabora, Dodoma, Morogoro, Singida, Mwanza, Mara et d'autres localités de la région de Kagera. Les principaux marchés pour la farine de poisson étaient Dar Es Salam, Arusha, Mwanza, Morogoro, Dodoma et des pays voisins (Zambie, Kenya...).

Du punk aux juvéniles

En 1998, l'Union européenne a renforcé ses normes sanitaires pour le poisson importé, ce qui a incité les ateliers traitant la perche du Nil à faire appel à des acheteurs en gros pour l'enlèvement des sous-produits de l'établissement. Les entrées étaient ainsi rapidement dégagées et les risques que pouvaient présenter tous ces gens et ces déchets également réduits. Malheureusement, avec le nouveau système, beaucoup de femmes ont dû lâcher leur commerce, la plupart ne pouvant pas résister à la concurrence des hommes pour se procurer les déchets qui entreraient dans l'alimentation humaine ou animale. La filière de la perche du Nil est très axée sur l'exportation et n'offre pas aux femmes beaucoup de possibilités pour trouver du travail ou faire des affaires. Du coup, certaines se sont mises à acheter des juvéniles capturés par des moyens illégaux.

• Officiellement on ne peut prélever une perche du Nil en dessous d'une livre. Pour acheter le poisson réglementaire, il faut des sous si l'on veut concurrencer les courtiers qui travaillent pour les ateliers de transformation et qui sont les principaux acheteurs. Mais ils n'ont pas le droit d'acheter de la perche en dessous d'une livre, des juvéniles. Parce que le poisson capturé dans la légalité est devenu cher pour les petits commerçants qui approvisionnent les marchés locaux, parce que le petit poisson est meilleur marché, parce que les consommateurs du coin ont des revenus en baisse et ne peuvent pas acheter à n'importe quel prix, les poissonnières se sont mises à acheter du poisson capturé avec du petit maillage.

• Une enquête réalisée sur le site de débarquement de Ihale, côté tanzanien, fait apparaître une préférence pour des sennes de plage non réglementaires et des filets dont les mailles sont en dessous de la dimension minimale officielle de 5 pouces (127 mm). Les pêcheurs disent que les petits maillages leur rapportent plus quand ils vendent aux courtiers des usines. Mais cette source de revenus est bien précaire pour les petites poissonnières. Le poisson de moins d'une livre capturé par des sennes de plage et des filets maillants sous-calibrés est proposé aux courtiers parce qu'ils offrent de meilleurs prix.

• Certaines poissonnières passent la nuit dans les sites où on pêche à la senne de plage en espérant être prioritaires pour l'achat des captures. D'autres ont quitté le métier et vendent maintenant autre chose. Si on parvient à éliminer la pêche illégale, les poissonnières (vendeuses et transformatrices) qui restent n'arriveront sans doute plus à se procurer du poisson.

• Les femmes travaillent aussi dans les ateliers de transformation de perche du Nil. Elles sont généralement confinées dans des tâches subalternes mal rémunérées : femmes de ménage en quelque sorte, pour faire la lessive, nettoyer, balayer, parer et emballer les filets. Les hommes sont à des postes mieux payés : approvisionnement du site, contrôle de la

qualité et de l'environnement, comptabilité, maîtrise, fabrique de la glace, administration, filetage et pelage...

Les femmes sont bien moins nombreuses que les hommes dans le personnel technique et administratif et dans la production proprement dite. Dans la perche du Nil, le produit secondaire le plus intéressant est la vessie natatoire séchée qui se vend bien à l'exportation. Parmi les personnes qui préparaient ce produit, il y avait 81,4 pour cent de femmes et 18,5 pour cent d'hommes. Un seul atelier emploie dix femmes en permanence.

Au cours d'un entretien, le propriétaire d'un atelier de transformation a dit que le filetage et le pelage passent pour un travail dur, qui convient donc mieux aux hommes. Par contre, les femmes ont la réputation d'être plus adaptées que les hommes pour le façonnage final des filets et leur conditionnement pour expédition. L'employeur pense qu'à ces postes il faut être plus soigneux parce que si le travail n'est pas bien fait, c'est toute une commande qui pourrait être rejetée par l'importateur.

Les femmes de Kagera ont essayé de résoudre leurs multiples problèmes en constituant des groupements. Ce n'est pas chose aisée, compte tenu de leur situation socio-économique. Leurs tâches ménagères sont multiples et bien lourdes à assumer, elles manquent de capitaux et l'accès au crédit est très réduit. Elles manquent aussi d'instruction et de formation, elles n'ont pas assez confiance en elles-mêmes, elles se heurtent aux préjugés qui ont cours à l'encontre des femmes.

Confiance mutuelle

Il y a quand même du positif : elles ont identifié plusieurs points forts qui ont été bien utiles pour leur entreprise. Le plus important a été la confiance mutuelle, une chose qui à vrai dire fait parfois défaut dans les groupements d'hommes.

Les femmes de Ruhunga trouvaient plusieurs raisons à leur impossibilité d'obtenir des prêts

et des avances sur le fonds de crédit permanent : les femmes ont du mal à offrir des garanties, les maris s'interposent souvent lorsqu'elles veulent faire une demande auprès de cet organisme, les hommes sont plus hardis pour demander des prêts. En plus les femmes ne savent pas trop comment s'y prendre tandis que les hommes n'hésitent pas à « faire le cadeau » à ceux qui traitent leur dossier. Et avec tous les hommes qui se lancent dans le commerce du poisson, les femmes ont encore moins de chance d'obtenir un prêt. Parmi celles qui ont malgré tout obtenu satisfaction, il y en a qui se sont disputées avec leur mari sur ce sujet. Et quand elles ont refusé de mettre la somme à sa disposition, cela a parfois conduit au divorce. Il est également arrivé que des femmes se trouvent dans l'incapacité de rembourser complètement les sommes empruntées parce que le mari a fait un usage irresponsable de l'argent.

Le Tweyambe Fishing Group a été une initiative lancée par des femmes de Ruhunga, déterminées à se sortir d'affaire par elles-mêmes. Les conditions d'existence à Ruhunga sont rudes. C'est un village sans école primaire, sans dispensaire, sans commerce bien établi. Les femmes ont une lourde charge de travail : à la maison, au champ et dans les affaires de la pêche.

Elles passent une bonne partie de leur temps dans les parcelles situées sur les pentes derrière le village. Dans bon nombre de communautés, c'est le train-train des pêcheurs qui détermine l'activité quotidienne du ménage. Les pêcheurs partent la nuit ou dans la soirée tandis que la femme est bien occupée dans la journée. Les hommes n'ont guère de vie de famille, et cela est une source supplémentaire de responsabilité et de travail pour les femmes. Pour avoir un peu d'argent en plus, elles vendent du poisson, mais elles sont bien forcées d'accepter le prix que leur offre l'acheteur éventuel sur la plage.

Il fallait que ça change. Une femme a dit : « Nous ne pouvons pas aller vendre notre poisson au loin. Le transport c'est un gros problème, et il n'y a pas de marché vraiment

organisé dans notre village ». Les femmes de Ruhunga se sont mises à rêver d'un moyen de transport, un minibus par exemple, qui leur permettrait d'obtenir un meilleur prix pour leur marchandise. Pour cela il fallait trouver les moyens de réunir le capital indispensable.

Le Tweyambe Fishing Group

En 1992, quatorze femmes ont constitué ensemble le Tweyambe Fishing Group et se sont accordées sur les objectifs suivants : coordonner l'activité économique et quotidienne des femmes, améliorer la qualité de l'alimentation dans les ménages et les conditions socio-économiques de Ruhunga en investissant dans des activités de pêche, défendre tous les droits des femmes, s'entraider, résoudre les problèmes de transport dans leur communauté. Elles ont fixé à quatorze au maximum le nombre d'adhérentes dans le groupement. Toutes devaient être mariées et installées à Ruhunga, cela afin que des problèmes d'immigration ne viennent compliquer la marche de l'entreprise. Et toutes devaient être des femmes responsables.

En février 1993, le groupe a obtenu l'équivalent de 82 dollars US sur le fonds de crédit permanent et les adhérentes ont alors versé 40 cents chaque semaine. Elles vendaient des bananes, des arachides, des objets d'artisanat, du chaume pour les toitures et pour tapisser le sol. Les Haya ont coutume de recouvrir le sol avec de l'herbe qui est habituellement changée tous les quinze jours. L'argent ainsi obtenu a permis d'investir pour pouvoir fumer et sécher du poisson, et elles ont acheté six filets et loué une embarcation.

Vers la fin de l'année 1997, le groupe a fait une demande de prêt auprès du Kagera Fisheries Project pour l'achat d'un véhicule afin de résoudre le gros problème du transport. Mais la demande a été refusée par la Direction des pêches au motif que les frais d'entretien seraient trop élevés à cause des mauvaises routes de la région. Ce service conseillait en même temps de penser à d'autres moyens de transport, en particulier par voie d'eau. Les femmes ont accepté l'idée et elles ont

• obtenu un prêt de 3 580 000 shillings (4 475 \$). Avec cet argent, elles ont pu se procurer un moteur hors-bord et un bateau pour le transport, et cet investissement a depuis rapporté : entre le 9 juin 1998 et le 29 septembre 1999, les profits de la vente de poisson se sont élevés à 2 309 600 shillings (2 887 \$) et les dépenses à 1 559 600 shillings (1 950 \$). Le groupement avait de toute évidence réalisé un bénéfice.

• Les femmes ont généralement à faire face à bien des difficultés, à la fois dans leur commerce et chez elles. Pour pouvoir vendre leur poisson, pour être sûres d'un débouché, elles doivent auparavant s'arranger avec des acheteurs (des hommes).

• C'est particulièrement le cas pendant la saison où il faut s'occuper des champs, car bon nombre d'acheteurs retournent alors à leurs travaux agricoles. Les principaux concurrents des femmes sont des hommes, qui sont aussi pêcheurs pour la plupart. Et ils ont promis aux autres pêcheurs qu'ils les aideraient s'ils avaient des problèmes avec le bateau. Ces acheteurs contrôlent les enchères sur les sites de débarquement où ils dominent finalement les échanges. Les femmes du groupement savent qu'il leur est difficile de concurrencer les hommes et qu'on pourrait facilement les détruire.

• Autre difficulté : il arrive que l'Union européenne interdise parfois l'importation de la perche du Nil sur le marché communautaire pour telle ou telle raison. Les cours sont alors si bas que les femmes parviennent tout juste à couvrir leurs frais d'exploitation. Elles savent qu'elles dépendent beaucoup des flux d'exportation et elles cherchent donc d'autres débouchés sûrs pour leur marchandise. Les embargos et la concurrence exacerbée peuvent engloutir leurs réserves financières. Elles se plaignent aussi qu'elles ont du mal à trouver des fonds pour développer leur affaire.

• Les activités de transport par eau ont périclité, et sur ce chapitre les profits ont diminué de moitié, à cause de la concurrence des hommes

qui ont également investi dans ce domaine. En plus, le groupement a été victime de vols d'engins de capture. La concurrence et le vol ont forcé certaines à laisser tomber la pêche ou à se réfugier dans une autre activité, liée à la pêche certes, mais moins concurrentielle et moins rémunératrice.

Les propriétaires non embarqués qui ne sont pas sur place sont particulièrement exposés à la triche, sur les captures et l'équipement. Comme la plupart des femmes louent leur équipement à des pêcheurs et ne pratiquent pas elles-mêmes la pêche loin du rivage, elles courent évidemment le danger de se faire dérober du matériel.

A cause de ce risque, les femmes qui investissent préfèrent limiter le nombre d'embarcations qu'elles louent. Pour éviter les vols de filets et la triche sur les captures, elles emploient souvent des hommes qui leur sont apparentés ou leurs fils.

A Ruhanga, par exemple, elles employaient leurs enfants dans l'équipage. Malgré ces précautions, les bénéficiaires du groupement ont chuté en 1997 : 45 filets maillants, d'une valeur totale de 1 350 000 shillings (1 688 \$), ont été volés. Ils étaient utilisés pour capturer la perche du Nil, l'espèce qui rapporte le plus.

Parfois les femmes qui sont dans la pêche organisent des patrouilles de nuit sur le lac et elles fixent des temps et des heures de pêche et de débarquement pour pouvoir garder l'oeil sur les captures et les débarquements.

Le manque de formation

En 1998, pour la partie tanzanienne du lac, une enquête sur la commercialisation du poisson a fait ressortir que la formation des transformateurs/trices et mareyeurs/euses était médiocre. Sur 198 personnes interrogées dans ce secteur, seulement 6 pour cent avaient eu une formation en comptabilité, seulement 2 pour cent en transformation du poisson. Parmi celles qui avaient reçu une formation, seulement 3 (2 pour cent) étaient des femmes. Ces femmes, et bien d'autres, sont persuadées que le niveau d'éducation

joue un grand rôle dans la direction que prend leur vie et dans les possibilités qui leur sont ouvertes, ou fermées.

Toutes les informations que les responsables du groupement recevaient étaient transmises aux autres membres en kiswahili, la langue parlée dans toute la Tanzanie, et en haya. Dans une certaine mesure il y avait donc une diffusion des connaissances acquises. Les femmes du Tweyambe Group pensent que la confiance mutuelle et l'enseignement mutuel ont contribué à maintenir en activité leur association dans un environnement fort concurrentiel.

Ces femmes se sentent avant tout responsables du bien-être économique de leur propre famille. Avec leurs responsabilités domestiques et leur travail, elles trouvaient peu de temps à consacrer aux activités du groupement. Elles ont donc cherché à se créer un peu de temps libre, en organisant une école maternelle, par exemple. Et les activités du Tweyambe Group sont prévues de façon à permettre aux adhérentes d'y consacrer un certain temps tout en s'occupant à la fois du champ et du ménage.

Les femmes employées dans les ateliers de transformation du poisson n'avaient guère la chance de pouvoir aménager leur temps. Dans les six établissements que j'ai étudiés, les femmes travaillaient aussi bien en équipe de jour que de nuit. Elles étaient en contrat précaire et ne pouvaient donc bénéficier de congés payés, congés de maternité ou d'absences pour circonstance particulière.

On dit que certaines de ces ouvrières se sont disputées avec leur mari, jusqu'à divorcer, pour obéir au règlement de l'établissement. D'autres ont eu du mal à trouver un mari parce que les hommes ne veulent pas d'une femme qui doit travailler aussi la nuit ou s'éloigner trop longtemps de ses occupations domestiques.

Les membres du Tweyambe Group ont adopté une stratégie de diversification des revenus pour empêcher leur foyer de tomber

dans le besoin. Lorsque les profits chutent du côté de la pêche, au marché local elles vendent pour leur compte personnel des matoke (bananes plantain), des arachides, du manioc, des ignames, des vêtements d'occasion, du thé, des burns (bonbons), des haricots frais, des patates douces...

Tôt le matin, les femmes couvrent de longues distances pour se rendre sur les sites de débarquement. Là elle s'assoient sous les arbres près des denrées qu'elles ont apportées pour échanger et elles attendent le retour des pêcheurs qui sont sortis sur le lac. Comme la concurrence est très vive pour obtenir du poisson, les femmes ont été incitées à pratiquer le troc. Sur la plage, elles proposent donc ordinairement bois de feu, fruits, tomates, maïs, farine de manioc... Le marchandage est chose commune. Les femmes disent que ces activités indépendantes ont fait comprendre à leurs maris et à leurs enfants que le Tweyambe Fishing Group n'est pas un prolongement de l'économie domestique qu'ils seraient libres d'exploiter au besoin mais une entreprise bien distincte.

Les difficultés économiques et la contribution importante de ces femmes à la vie du ménage ont modifié l'attitude des hommes. Elles disent qu'ils ont compris qu'ils ne pouvaient plus subvenir seuls aux besoins de leur famille. Les conditions sont telles que l'homme et la femme doivent tous deux élaborer des stratégies pour la survie économique du ménage. Mais il reste encore des problèmes ! Citons une femme : « Quand nous achetons la nourriture et préparons les repas, quand nous payons la scolarité, quand nous achetons des vêtements pour les enfants, quand nous amenons parfois un petit cadeau surprise, les hommes se rendent compte que nous pouvons faire des choses, ce qu'ils n'apprécient pas forcément. A vrai dire, ils semblent plutôt vexés par ce qu'on vient de faire».

Ceci dit, les membres du Tweyambe Group restent dépendantes des hommes sur bien des points, pour des conseils et pour obtenir du poisson notamment. L'intérêt de ce groupement a été reconnu par les organismes

· donateurs et les pouvoirs publics, mais ses
· réussites sur le plan financier et les
· investissements qu'il a réalisés ont provoqué
· de vifs sentiments de jalousie de la part de
· certaines personnes de la communauté.
· Dans les ménages polygames, des femmes
· se plaignent que le mari n'arrive pas à
· subvenir aux besoins de toute ses épouses et
· des enfants, que certaines sont délaissées et
· doivent travailler encore plus dur pour élever
· leurs enfants.

·
· Des hommes de Ruhanga ont réclamé de
· pouvoir participer pleinement au commerce
· de perche du Nil lancé par leurs femmes, en
· disant que cette entreprise concerne toute la
· communauté et pas seulement les membres
· du groupement. Des hommes ont également
· essayé d'intervenir dans le choix de membres
· d'équipage ou des préposés au moteur. Des
· maris d'adhérentes ont exigé qu'on leur
· montre les bénéfices exacts réalisés par le
· groupement et se sont mêlés de la
· programmation des opérations relatives aux
· investissements. Une femme témoigne : « J'ai
· presque rompu mon mariage à cause de
· l'argent du groupement. Mon mari me forçait
· à lui donner 100 000 shillings (124 \$) pour
· une affaire qu'il avait au tribunal. Mais les
· choses ont fini par se calmer ». Dans un
· travail de recherche, on peut lire que, dans le
· district de Vihiga au Kenya, bon nombre
· d'hommes liés à des groupements de femmes,
· ou gravitant autour, passaient pour filous et
· hypocrites.

·
· D'autres études seraient nécessaires pour
· faire ressortir les divers aspects relatifs aux
· groupements de femmes. Il faudrait
· notamment étudier les moyens d'améliorer la
· productivité économique des femmes et de
· réduire leur charge de travail traditionnelle
· dans le ménage, de faciliter leur participation
· aux prises de décisions, de faciliter leur accès
· aux ressources disponibles et leur implication
· pour son contrôle. Et il ne faut pas oublier
· qu'en matière de temps, les femmes doivent
· tenir compte de maintes servitudes. Les
· pêcheries et les populations de pêcheurs du
· Lac Victoria connaissent bien des
· changements. On dépendait avant du marché
· local, de l'équipement et de capitaux

disponibles sur place. On s'est tourné vers
l'exportation, on fait appel à du matériel et
des capitaux venus de l'extérieur. Tout cela
a fait évoluer les relations de genres, et les
relations de genres ont également influé sur
le processus.

La mondialisation a offert de nouvelles
possibilités à certaines femmes mais elle a
aussi déstabilisé l'indépendance économique
de beaucoup d'entre elles qui ont bien plus
de mal maintenant à faire vivre leur famille.
La mondialisation a agi sur leur
environnement, a mis à mal leur accès
traditionnel au poisson qu'elles traitaient et
vendaient ensuite, a exacerbé la concurrence
et multiplié les vols sur les lieux de pêche ou
les circuits commerciaux, a parqué les
ouvrières du secteur de la transformation dans
des emplois mal payés et précaires. Dans les
ménages et la population de Ruhanga, les
préjugés de genres en matière de répartition
du travail persistent, comme ailleurs.

Activités après capture

En Tanzanie, tout comme en d'autres endroits
du monde, on a eu tendance à minimiser les
potentialités des femmes pour le progrès
économique et social. Cette part essentielle
des ressources humaines n'a pas été
mobilisée.

Dans les institutions impliquées de près dans
la pêche tanzanienne, on n'a guère remis en
cause l'idée que la pêche est essentiellement
une affaire d'hommes qui montent sur des
bateaux pour aller chercher du poisson. On
pense que les femmes n'interviennent que
dans des activités après capture (fumage,
séchage, vente...) où elles gagnent moins que
ceux qui pêchent, surtout les propriétaires du
matériel.

L'exemple du Tweyambe Group montre bien
qu'il faut absolument inclure les femmes dans
les programmes relatifs à la pêche et les
projets de développement. Cela doit se faire
en tenant compte de la double responsabilité
des femmes : gagner de l'argent, s'occuper
de la famille.

L'intérêt des femmes doit être pleinement intégré dans les programmes visant à assurer une exploitation durable des ressources.

Plusieurs indicateurs montrent que le Tweyambe Fishing Group est une initiative bénéfique pour ses membres et pour la communauté en général. Les adhérentes disent que les relations en face à face leur ont permis de mieux se connaître, de se faire une réputation, d'instaurer la confiance. Grâce à leur ouverture d'esprit, elles ont surmonté les petits conflits inhérents aux activités de groupe. Bien des fois elles sont parvenues à séparer le projet commun de leurs activités individuelles, préservant ainsi leur association des pressions domestiques.

Ces caractéristiques du groupement semblent indiquer qu'il est bien adapté pour d'autres initiatives d'organisation communautaire, notamment en matière de systèmes de cogestion visant à trouver à plus grande échelle des parades aux problèmes économiques et sociaux qui affectent les communautés de pêcheurs déstabilisées par la mondialisation.

Quand les gens sentent qu'ils font vraiment partie d'un groupe, ils peuvent collectivement faire plus. Les avantages que la communauté dans son ensemble a pu tirer de cette initiative démontrent l'utilité des groupements de femmes pour surmonter certaines de leurs difficultés, tout spécialement dans une filière marquée par les flux d'exportation et des processus mondiaux. Cela veut dire qu'il faut aider les femmes à améliorer leurs revenus mais aussi à mieux défendre leur cause, à se mobiliser dans la société, à réclamer leur part de pouvoir.

Cela signifie que la voix des femmes doit se faire entendre dans tous les processus décisionnels importants, et pas seulement dans un petit bureau isolé qui traite d'affaires de femmes. Il est prouvé qu'en travaillant davantage avec des groupements de femmes, les services de vulgarisation pourraient multiplier par deux leur rayon d'action tout en réduisant les frais de fonctionnement. Il

en résulterait une meilleure sécurité alimentaire dans les familles rurales. Les besoins des femmes, les intérêts des femmes seraient sûrement mieux servis si elles étaient la cible première de certains programmes sociaux. L'exemple du Tweyambe Group, et d'autres du même genre, nous rappelle que les organismes donateurs et les gouvernements devraient comprendre que les gens, et en particulier des femmes pauvres, sont capables de se sortir d'affaires par leurs propres efforts pour peu qu'on accepte d'appuyer leurs initiatives.

Une approche du développement qui tienne compte des aspects de genres, qui cherche à mesurer à tous les niveaux l'impact des lois et règlements sur les femmes, les hommes et leurs relations est plus qu'un impératif politique. C'est une condition indispensable pour un progrès économique et social durable.

Mais cela exige des changements radicaux, surtout là où on continue à penser que les femmes sont inférieures aux hommes. Il serait préférable que les hommes et les femmes collaborent pour instaurer une approche soucieuse des questions de genres afin d'éviter problèmes et conflits. Pour que cela arrive, il faudra sans doute que les hommes apprennent à travailler en partenariat avec les femmes. ■

Agenda Sexes

Sélection d'articles publiés dans la revue *SAMUDRA*
Série d'articles repris de la revue *SAMUDRA* (Seulement en anglais)



L'ICSF est une Ong internationale qui s'intéresse aux problèmes de la pêche à travers le monde. Ce collectif est officiellement reconnu par le Conseil économique et social des Nations unies et il est sur la liste spéciale des Ong internationales à l'OIT. Il a aussi le statut d'organisme de liaison à la FAO. L'ICSF est enregistré à Genève et a un bureau à Chennai (Inde) et à Bruxelles (Belgique). Il constitue un réseau mondial de militants associatifs, d'enseignants, de techniciens, de chercheurs et scientifiques. Il suit l'actualité, effectue des études, facilite les échanges, mène des campagnes d'opinion et d'action, diffuse l'information.